

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU GRAND AUTUNOIS MORVAN

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2021



le Grand **Autunois** Morvan

Sommaire

I. Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale	P. 4
A. Le territoire d'intervention du CIAS du Grand Autunois Morvan ...	P. 5
B. La population du territoire	P. 8
1. Les données démographiques	
2. L'APA (aide personnalisée à l'autonomie)	
3. Répartition de la population (2018) sur la région, le département, le territoire de la CCGAM, par sexe et par grandes classes d'âges	
C. Les compétences du CIAS du Grand Autunois Morvan	P. 11
D. Le soutien du CIAS du GAM aux associations locales	P. 17
E. Le Conseil d'Administration	P. 18
1. Composition	
2. Administrateurs référents	
F. Personnel et moyens de fonctionnement	P. 24
1. Organigramme au 31/12/2021	
2. Tableau des effectifs au 31/12/2021	
3. Formations	
4. Stagiaires	
G. Budget du CIAS	P. 29
1. Les Grands chapitres budgétaires et leur réalisation	
2. Détail par fonctions	
II. Petite Enfance - Parentalité/Famille	P. 32
A. L'état des lieux	P. 33
B. Les services d'accueil Petite Enfance	P. 34
1. Maison de la Petite Enfance d'Autun « Bel Gazou »	
2. Centre pluri accueil d'Epinac « la Verrerie »	
3. Micro crèche de Couches « Marguerites »	
4. Micro crèche d'Etang sur Arroux « L'Arche des P'tiots »	
5. Micro crèche de Mesvres « Les Loupiots »	
C. L'analyse de la fréquentation	P. 49
D. Les Relais Petite Enfance	P. 54
1. Les missions	
2. Les chiffres	
3. Le fonctionnement des services	

E. Les autres services Petite Enfance et Famille	P. 62
1. Le pool de puériculture	
2. Le pôle famille	
2.1 Des lieux ressources	
2.1.1 Le kiosque famille	
2.1.2 Les ludothèques	
2.2 Actions spécifiques	
2.2.1 Le kiosque famille	
2.2.2 Les ludothèques	
2.3 Collaboration et partenariat	
2.3.1 Ateliers d'éveil en EAJE	
2.3.2 Animations sur le territoire	
2.3.3 Lieu d'accueil enfants parents : 1.2.3 Soleil	
2.3.4 La CTG (convention territoriale d'appui)	
2.3.5 Le REAAP Autunois	
2.3.6 Parents 71 (REAAP départemental)	
2.3.7 « Et si on sortait »	
2.3.8 Evènements annuels	

III. Solidarité – Personnes Agées, Santé et Handicap **P. 70**

A. Les services aux personnes âgées proposés par le CIAS	P. 71
1. Animations "ça bouge chez les seniors"	
2. Les visites de lutte contre l'isolement	
3. Le service de portage de repas à domicile/veille	
B. Plan canicule	P. 84

IV. Insertion sociale et lutte contre les exclusions **P. 88**

A. L'aide sociale légale	P. 89
B. L'aide sociale facultative	P. 91
C. L'accueil des usagers réalisé au CIAS	P. 98
D. L'accueil social et suivi du public	P. 98
E. L'accueil de jour	P. 101

Annexe. Plateforme CCGAM – Logement / Hébergement **P. 104**

Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Les Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS) sont des établissements publics administratifs intercommunaux (article 123-6 du Code de l'action et des familles) obligatoire dans les communes de 1 500 habitants et plus.

Il dispose donc de la personnalité juridique et constitue une personne morale de droit public distinct de l'intercommunalité, lui conférant l'autonomie juridique, à savoir :

- Un budget propre, voté par un conseil d'administration.
- La capacité d'être employeur.
- La capacité d'avoir un patrimoine mobilier et immobilier.
- La capacité d'agir en justice.
- La capacité de souscrire ses propres engagements (conventions de partenariat, marchés publics ...).

Compétence optionnelle de la CCGAM prise en 2006.

Garant de la mise en oeuvre de la politique d'action sociale sur le territoire Intercommunal, le CIAS exerce une multitude de missions définies par le code de l'action sociale et des familles.

Ces missions relèvent à la fois de missions obligatoires imposées par la loi et de missions volontaristes, déployées à son initiative, au titre de l'aide sociale facultative.

• Les missions obligatoires du CIAS

- L'instruction des dossiers de demandes d'aide sociale légale.
- La domiciliation des personnes en application de l'article L.264-1 du code de l'action sociale et des familles.
- L'analyse des besoins sociaux, renouvelée par le décret 2016-824 du 21 juin 2016 qui décrit une démarche d'observation du territoire.
- Le fichier des bénéficiaires d'une prestation sociale légale ou facultative, résidant sur le territoire de l'intercommunalité, protégé par le secret professionnel.

• Les missions du CIAS au titre de l'aide sociale facultative sont définies de manière large par l'article L.123-5 du code de l'action sociale et des familles « le CIAS/CCAS anime une action générale de prévention et de développement social sur l'intercommunalité, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ».

Au sein de l'intercommunalité, les élus ont décidé de confier au CIAS :

- La gestion des structures petite enfance (5) et de soutien à la parentalité, les relais assistant(e)s maternel(le)s (3) et les ludothèques (2).
- Le service de portage de repas à domicile et de veille sociale, les actions de prévention en matière de lien social et de lutte contre l'isolement (délégué à ADMR au 1er janvier 2020).

- ## A. Le territoire d'intervention du CIAS du Grand Autunois Morvan



Le CIAS couvre tout le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM), dont le siège social est situé 7, route du Bois de Sapins à Autun.

Depuis 2017, la CCGAM est composée de 55 communes. L'organisation s'appuie sur 5 pôles de services de proximité : Autun, Epinac, Couches, Anost-Cussy et Etang sur Arroux.

3ème établissement public de coopération intercommunal de Bourgogne Franche-Comté (en superficie), le Grand Autunois Morvan est aussi la 2ème communauté de communes de Bourgogne Franche-Comté en nombre d'habitants.

Organisé autour de la ville centre Autun, le maillage territorial du Grand Autunois Morvan offre à la fois les équipements urbains indispensables à la vie quotidienne et un environnement naturel préservé.

De la petite enfance à la prise en charge des aînés, les structures publiques ou privées comme les services au public sont très présents sur le territoire pour garantir aux habitants un confort de vie optimal.

La situation géographique de l'Autunois, au coeur du Morvan, en fait une région aux grands espaces naturels, propices aux activités sportives et au tourisme vert. La proximité avec les producteurs locaux, les foires et marchés, contribuent au développement des «filières courtes».

L'attractivité du territoire est renforcée par la présence d'un patrimoine architectural de premier ordre : pour la seule ville d'Autun, 45 monuments ou sites sont classés à l'inventaire des Monuments historiques. Complétée par une large panoplie de lieux de divertissement, l'offre de loisirs des 55 communes s'adapte à tous les âges.

L'offre culturelle s'appuie sur un impressionnant patrimoine architectural de plus de 2000 ans sans cesse mis en valeur par les animations historiques, les visites guidées de monuments et de sites archéologiques, ou encore les expositions des musées et des bibliothèques.

La programmation culturelle est riche et variée.

Accueillis dans les nombreuses salles du territoire (dont le parc des expositions l'Eduen, le théâtre municipal, l'Hexagone, la salle Jean Genet, la maison du patrimoine oral...), spectacles, concerts, expositions, conférences et divertissements s'adressent à tous les publics.

Plus d'une centaine d'associations sportives proposent un large éventail d'activités à pratiquer seul, en famille ou en groupe.

Des équipements sportifs de qualité (Centre nautique, plan d'eau, golf, pistes VTT, sports d'escalade, centres équestres, bike park, bases de canoë-kayak...), des chemins de randonnées, des forêts séculaires, de grands espaces... tout est là pour s'adonner à son sport préféré et à des coûts raisonnables.

Répartition de la population sur le territoire de la CCGAM

POPULATION	2020			2021			Evolution 2021/2020 en %	
	MUNICIPALE	COMPTEE A PART	TOTALE	MUNICIPALE	COMPTEE A PART	TOTALE		
Anost	724	14	738	719	14	733	-5	-0.68
Antully	858	10	868	864	10	874	6	0.69
Autun	13 157	1 042	14 199	12 987	1 022	14 009	-190	-1.34
Auxy	922	29	951	914	29	943	-8	-0.84
Barnay	99	2	101	98	2	100	-1	-0.99
Brion	295	8	303	292	8	300	-3	-0.99
Broye	759	14	773	753	14	767	-6	-0.78
Charbonnat	249	4	253	250	4	254	1	0.40
Chissey en Morvan	272	7	279	271	7	278	-1	-0.36
Collonge la Madeleine	48	0	48	50	0	50	2	4.17
Cordesse	190	5	195	191	5	196	1	0.51
Couches	1 336	29	1 365	1 323	29	1 352	29	0.95
Créot	80	4	84	78	4	82	-2	-2.38
Curgy	1 148	43	1 191	1 153	44	1 197	6	0.50
Cussy en Morvan	383	8	391	378	8	386	-5	-1.28
Dettey	83	1	84	85	1	86	2	2.38
Dracy Les Couches	155	3	158	153	3	156	-2	-1.27
Dracy Saint-Loup	587	9	596	608	9	617	21	3.52
Epertully	61	1	62	60	1	61	-1	-1.61
Epinac	2 182	30	2 212	2 164	30	2 194	-18	-0.81
Etang-sur-Arroux	1 835	149	1 984	1 811	148	1 959	-25	-1.26
Igornay	530	7	537	524	7	531	-6	-1.12
La Boulaye	95	0	95	94	0	94	-1	-1.05
La Celle en Morvan	475	6	481	476	6	482	1	0.21
la Chapelle Sous Uchon	193	2	195	192	2	194	-1	-0.51
La Comelle	232	4	236	240	4	244	8	3.39
La Grande Verrière	565	8	573	563	8	571	-2	-0.35
La Petite Verrière	52	1	53	51	1	52	-1	-1.89
La Tagnière	222	1	223	215	1	216	-7	-3.14
Laizy	585	13	598	590	13	603	5	0.84
Lucenay L'Evêque	316	3	319	315	3	318	-1	-0.31
Mesvres	757	22	779	754	22	776	-3	-0.39
Monthelon	383	15	398	381	15	396	-2	-0.5
Morlet	54	1	55	52	1	53	-2	-3.64
Reclesne	312	16	328	303	16	319	-9	-2.74
Roussillon en Morvan	273	8	281	275	8	283	2	0.71
Saint-Didier-sur-Arroux	226	4	230	221	4	225	-5	-2.17
Saint-Emiland	327	9	336	310	9	319	-17	-5.06
Saint-Eugène	156	8	164	154	8	162	-2	-1.22
Saint-Forgeot	456	17	473	443	17	460	-13	-2.75
Saint-Gervais-sur-Couches	206	3	209	211	3	214	5	2.39
Saint-Jean-de-Trézy	374	13	387	377	13	390	3	0.78
Saint-Léger-du-Bois	533	19	552	529	19	548	-4	-0.72
Saint-Léger-sous-Beuvray	375	9	384	374	9	383	-1	-0.26

Saint-Martin de Commune	103	6	109	101	6	107	-2	-1.83
Saint-Maurice-les Couches	188	4	192	184	4	188	-4	-2.08
Saint-Nizier-sur-Arroux	123	4	127	122	4	126	-1	-0.79
Saint-Prix	213	8	221	209	8	217	-4	-1.81
Saisy	338	7	345	343	7	350	5	1.45
Sommant	210	4	214	210	4	214	0	0
Sully	491	14	505	488	14	502	-3	-0.59
Tavernay	504	11	515	507	11	518	3	0.58
Thil-sur-Arroux	131	0	131	131	0	131	0	0
Tintry	78	2	80	79	2	81	1	1.25
Uchon	93	5	98	91	5	96	-2	-2.04
Total	35 592	1 666	37 258	35 311	1 646	36 957	-301	-0.81%

(source : INSEE, population municipale 2021)

B. La population du territoire

1. Les données démographiques

	Territoire de la CCGAM	Densité	Autun	Densité	CCGAM sans Autun	Densité
2021	36 957	29.51 Hab/km2	14 009	227.78 Hab/km2	22 948	19.5 Hab/km2
2020	37258	29.75 hab/km2	14 199	230.80 hab/km2	23 059	19.6 hab/km2

Densité de la population (source : INSEE, population totale au 31/12/2020)

2. L' APA (aide personnalisée à l'autonomie)

L'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie. Elle est versée par le Conseil Départemental. L'APA peut être attribuée aux personnes :

- qui vivent chez elles : on parle d'**APA à domicile**.
- qui vivent en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : on parle d'**APA en établissement**.

L'APA à domicile aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la **perte d'autonomie à domicile, l'APA peut financer :**

- Le recours à des aides à domicile (aide au lever, aide à la toilette, portage de repas...).
- L'acquisition de matériels spécifiques (siège de douche, protections pour incontinence...).

- L'aménagement et la sécurisation du logement (téléalarme, barres d'appui, travaux pour l'adaptation d'une salle de bain...).
- L'accueil en journée ou l'hébergement temporaire en établissement.
- Le répit du proche aidant et un relais s'il est hospitalisé.

L'APA en établissement aide à payer une partie du tarif dépendance facturé aux résidents en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Si vous bénéficiez de l'APA à domicile et que vous envisagez d'aller vivre dans un EHPAD, le montant d'APA qui vous sera attribué ne sera pas le même à domicile et en établissement.

L'APA en accueil familial finance une partie du coût de l'accueil.

Pour bénéficier de l'APA, il faut :

- Etre âgé de 60 ans ou plus.
- Résider en France de façon stable et régulière.
- Etre en perte d'autonomie, c'est-à-dire avoir un degré de perte d'autonomie évalué comme relevant du **GIR 1, 2, 3 ou 4** par une équipe de professionnels du conseil départemental.

Il n'y a pas de conditions de revenu pour bénéficier de l'APA. Si vous remplissez les conditions d'âge, de résidence et de perte d'autonomie, vous pouvez ainsi bénéficier de l'APA quels que soient vos revenus.

En revanche, le montant attribué dépend du niveau de revenus. **Au-delà d'un certain niveau de revenus, une participation progressive vous sera demandée.**

L'APA ne fait l'objet d'aucune récupération des sommes reçues ni du vivant ni au décès de son bénéficiaire. Le département ne peut donc pas demander le remboursement des sommes versées au bénéficiaire si sa situation financière s'améliore de son vivant, ni les récupérer sur sa succession à son décès.

Les plafonds du plan d'aide APA sont révisés au 1^{er} janvier de chaque année.

Au 1^{er} janvier 2021, montant maximum du plan d'aide :

- Pour le GIR 1 : 1 747,58 €/mois.
- Pour le GIR 2 : 1 403,24 €/mois.
- Pour le GIR 3 : 1 013,89 €/mois.
- Pour le GIR 4 : 676,30 €/mois.

Les montants versés par le Conseil Départemental doivent être utilisés comme prévu par le plan d'aide.

Le Conseil Départemental peut vérifier la bonne utilisation des sommes en demandant des justificatifs des dépenses (factures...). Il peut récupérer les montants non utilisés pour des dépenses prévues dans le plan d'aide.

3. Répartition de la population (2018) sur la région, le département, le territoire de la CCGAM, par sexe et par grandes classes d'âges

	0/14 ans	15/29 ans	30/44 ans	45/59 ans	60/74 ans	75/89 ans	90 ans ou +	Total	%
Bourgogne Franche Comté									
Hommes	243 116	234 347	240 340	279 573	250 574	107 614	11 426	1 366 987	48.69%
Femmes	231 748	219 279	244 480	286 061	271 856	15 5975	31 421	1 440 820	51.31%
Total	474 864	453 626	484 820	565 635	522 430	263 587	42 847	2 807 807	/
%	16.91%	16.16%	17.24%	20.15%	18.61%	9.39%	1.53%	/	100%
Saône et Loire									
Hommes	46 064	40 573	44 928	56 162	53 594	24 032	2 689	268 043	48.54%
Femmes	43 965	37 047	45 322	57 670	57 951	34 950	7 238	284 142	51.46%
Total	90 029	77 620	90250	113 832	111 545	58 982	9 927	552 185	/
%	16.30%	14.06%	16.34%	20.61%	20.20%	10.68%	1.80%	/	100%
CCGAM									
Hommes	2 626	2 507	2 579	3 721	3 913	1 740	181	17 267	48.51%
Femmes	2 496	2 206	2 488	3 975	4 046	2 546	568	18 325	51.49%
Total	5 122	4 713	5 067	7 696	7 959	4 286	749	35 592	/
%	14.39%	13.24%	14.24%	21.62%	22.36%	12.04%	2.10%	/	100%

Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

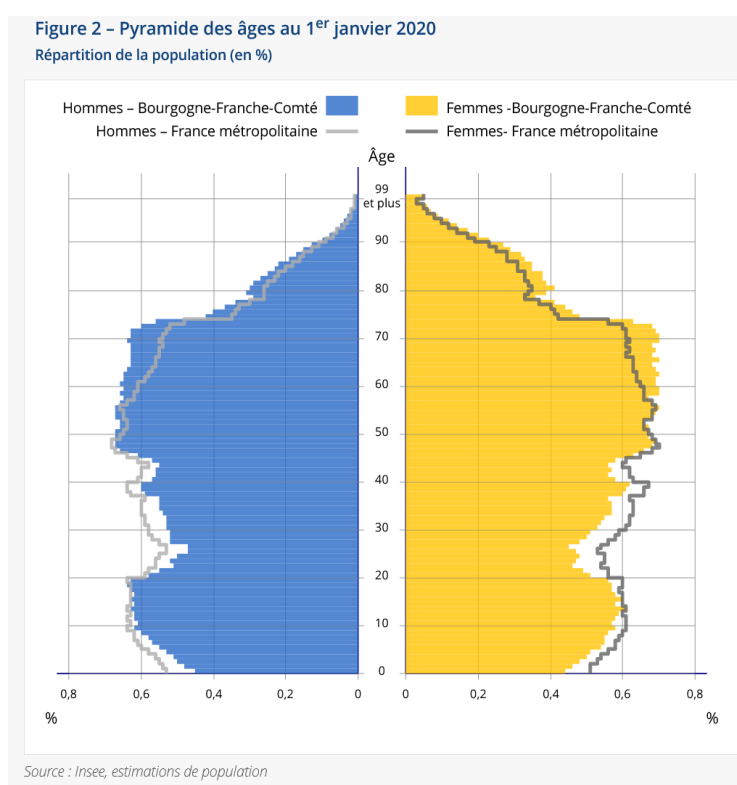
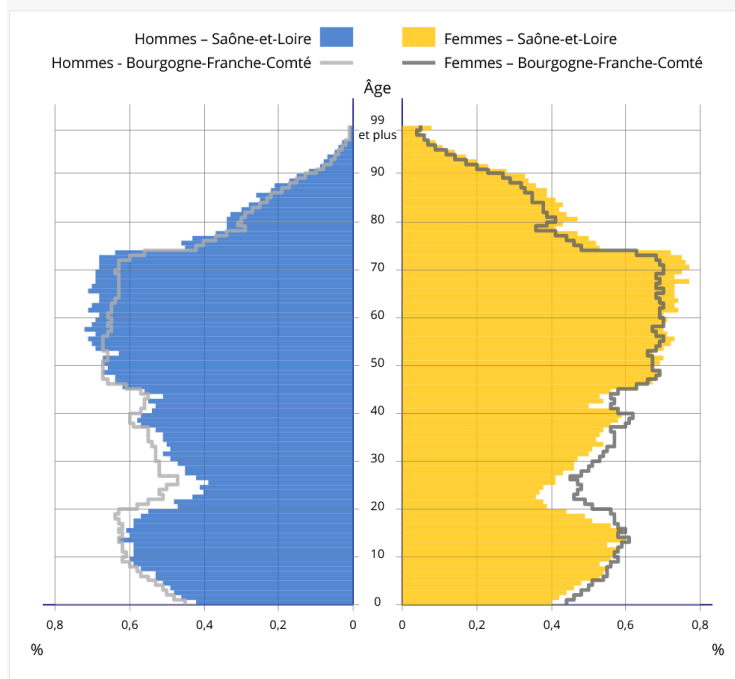


Figure 2 – Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2020

Répartition de la population (en %)



Source : Insee, estimations de population

Au 1^{er} janvier 2021,

- **La population régionale** est estimée à 2 784 900 habitants.

Sa tendance est à la baisse depuis 2015. En 45 ans, les naissances n'ont jamais été aussi peu nombreuses en Bourgogne-Franche-Comté et les décès aussi élevés.

En 2020, 33 650 personnes sont décédées, soit une hausse de 11,5% par rapport à 2019. Conséquence de la surmortalité au printemps et à l'automne, l'espérance de vie a fortement chuté par rapport à 2019.

- **La population de Saône et Loire** est estimée à 547 200 habitants.

C'est le département le plus peuplé de la région.

Depuis 2015, la population est orientée à la baisse. Le nombre de naissances chute depuis 2010 en raison du recul du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et de la fécondité.

Par ailleurs, le nombre de décès augmente fortement à cause d'une population de plus en plus vieillissante.

La pandémie liée à la Covid-19 a eu des effets sur la mortalité, surtout lors de la deuxième vague. En 2020, l'espérance de vie a nettement diminué (Insee – Flash Bourgogne-Franche-Comté).

C. Les compétences du CIAS du Grand Autunois Morvan

Le CIAS gère, depuis le 1^{er} janvier 2009, la compétence sociale de l'intérêt communautaire.

Les compétences exercées sont :

Petite Enfance/Famille

Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) (enfants de 2 mois ½ à 4 ans) :

- 1 Maison de la Petite Enfance "Bel Gazou" à Autun qui regroupe sur un seul site
 - 1 Multi Accueil
 - 1 RIAM
 - 1 Pool de Puériculture
- 1 Pluri Accueil à Epinac qui regroupe
 - Multi accueil
 - 1 RIAM
- 1 Pluri accueil à Mesvres qui regroupe
 - 1 Micro-crèche
 - 1 RIAM
 - 1 Garderie périscolaire
- 1 Micro-Crèche à Etang sur Arroux
- 1 RIAM à Etang-sur-Arroux
- 1 Pluri accueil à Couches qui regroupe
 - 1 Micro-crèche
 - 1 RIAM
- 1 Ludothèque à Autun
- 1 Ludothèque à Couches
- 1 Kiosque Famille : espace de vie sociale (EVS)
- 1 Lieu d'Accueil Parents/Enfants : 1, 2, 3 Soleil.
- 1 REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui, d'Accompagnement des Parents)

Personnes âgées / Santé / Handicap : visites de lutte contre l'isolement

- Organisation d'animations et d'actions de prévention à destination des seniors.
- Veille juridique et conseils auprès des élus et des partenaires en matière de prévention sanitaire (ex. : Plan canicule).
- Lutte contre l'isolement et visites de convivialité.
- Plan canicule.
- Service de portage de repas à domicile et de veille sociale délégué à ADMR.

Insertion sociale et lutte contre les exclusions

- Aide sociale légale.
- Aide sociale facultative.
- Actions en faveur de l'insertion, soutien technique et financier auprès des différentes associations œuvrant dans le domaine de l'insertion sur le territoire.

Dans la poursuite de la déclinaison des projets de territoire et de notre feuille de route, "**Convention territoriale globale CAF**", nous pouvons citer en 2021 :

- COPIL le 25 mars 2021 et 3 COTECH comités techniques.
- Poursuite de l'accompagnement de la MAM Autun par les services du CIAS, pour la recherche de moyens financiers et de locaux pour son installation.
- Les différentes rencontres avec les élus de la commune de Cussy-en-Morvan pour la réalisation d'une maison des assistantes maternelles. Suite au travail d'accompagnement du facteur rural (AMO), ce besoin pour les familles du secteur a été identifié comme un axe prioritaire.

- Construction d'un partenariat effectif avec le CPIE de Collonge-la-Madeleine, centre permanent d'initiatives à l'environnement, agréé EVS par la CAF 71 (Espace à la vie sociale). Projet autour des perturbateurs endocriniens avec les relais petite enfance et les EAJE.
- Présentation du Plan Rebond et les modifications contractuelles avec les gestionnaires des équipements petite enfance/RPE/Ludothèques et soutien à la parentalité. Passage au bonus territoire grâce à la signature de la CTG en 2019.

Avec la CCGAM

- Dossiers importants avec le service des ressources humaines : lignes directrices de gestion, règlements de services avec la mise en place des 1607 h, RIFSEEP avec plusieurs réunions d'informations organisées pour les directeurs de service du CIAS et les agents, participations aux comités techniques et comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.
 - Association aux différents temps d'échange avec l'opérateur URBANIS dans le cadre de l'opération cœur de ville: accompagnement sans coût des propriétaires, aux différentes étapes de leur projet de réhabilitation des logements ou immeubles privés d'habitation. L'objectif est également de lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.
 - Participation aux cellules organisées par la CCGAM dans le cadre du contexte de veille sanitaire.
 - Actions de sensibilisation avec le service juridique et communication auprès des agents petite enfance Bel Gazou, autour des droits et obligations des fonctionnaires sur l'usage des réseaux sociaux.
 - Formations sauveteur secouriste du travail pour la plupart des agents CIAS et recyclage pour d'autres agents.
 - Mise à jour régulière du document unique et des modifications liées au plan de continuité d'activité (PCA).
 - Participation des responsables du CIAS à la formation des risques psycho-sociaux (5 agents), faisant suite au diagnostic de 2019. Cette formation a été cofinancée par la MNT et conduite par une intervenante qui a amené les différents groupes (un peu plus de 40 agents concernés CIAS et CCGAM confondus) à élaborer des axes d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Participation aux COTECH et COPIL.
 - Présentation des services du CIAS dans leur globalité lors d'une réunion des secrétaires de Mairies de la CCGAM.
 - Participation aux différents temps d'échange autour de la construction du CRTE (contrat de relance et de transition écologique) de la CCGAM, construit sur 5 axes et constituant également pour partie le projet de territoire.
- * Axe 1: Maintenir et développer une économie de la ressource et circulaire.
 - * Axe 2: Conforter l'offre éducative, culturelle, sportive et de santé, sous conditions environnementales.
 - * Axe 3: Disposer de logements vivables pour tous aujourd'hui et demain.

* Axe 4: Permettre une alimentation locale et saine, promouvoir une agriculture et sylviculture durable et préserver les milieux naturels.

* Axe 5: Connecter le territoire pour des déplacements apaisés et promouvoir les modes actifs.

Avec La Ville d'Autun

- Participation au COPIL des centres sociaux dans le cadre de son renouvellement de son agrément de projet d'animation sociale globale.

Avec les services de l'Etat - DEETS -ANCT

- Poursuite de la co-animation dans le cadre de la plateforme logement hébergement avec le SIAO (service d'intégration d'accueil et d'orientation), la DILS (direction insertion et logement social) du département de Saône-et-Loire. En effet, tout au long de l'année COTECH et COPIL s'organisent en plus des réunions mensuelles d'étude des demandes au sein de la plateforme. Le bilan 2021 aura lieu le 30/05/2022 lors du COPIL n°3, il sera donc ajouté en annexe au rapport d'activité.

- Participation aux temps de travail visant l'accueil des familles venues de Syrie ou d'Europe de l'est sur la commune d'Autun. Selon les demandes, travail en proximité avec l'association Habitat et Humanisme.

- Projet numérique innovant (PNI) avec l'implication de la chargée de projet numérique de la CCGAM, les travailleurs sociaux du CIAS et les assistantes administratives pour la création d'un logiciel métier, visant à faciliter les démarches administratives et réponses apportées aux administrés accompagnés.

Avec le département

- Participation aux temps de formalisation de la convention triennale Etat - Département de Saône-et-Loire - Ville du Creusot et CIAS du Grand Autunois Morvan, pour le recrutement d'un intervenant social en commissariat et gendarmerie.

- Poursuite de l'engagement du CIAS à siéger à la conférence des financeurs et de la prévention de la perte d'autonomie à Mâcon et à faire vivre des projets de prévention santé sur le territoire de la CCGAM aux côtés des partenaires. Implication également au sein de l'instance Habitat inclusif, pour contribuer au développement de nouvelles expérimentations en matière d'habitat partagé pour les seniors.

- Participation aux phases de construction de l'appel à manifestation d'intérêt, pour stabiliser les thématiques socles de la prévention de la perte d'autonomie.

- Participation aux commissions de veille sociale et de travail en proximité avec l'association Abri Hivernal et l'association le Pont. Les accueils se sont poursuivis au sein du centre social Saint-Jean, ce qui a permis de donner plus de temps à l'accompagnement social des personnes accueillies sur l'hébergement d'urgence. L'annonce de la démission du bureau en septembre 2021, sans "repreneur", n'a pas permis de ré-ouvrir l'accueil de jour. Les travailleurs sociaux se sont cependant mobilisés pour continuer à assurer une veille sociale sur le territoire en lien avec les partenaires sociaux.

- Plan canicule, avec le déploiement pour chacune des communes de la CCGAM, d'un flyer permettant aux administrés d'être informés de leur possibilité d'être inscrits sur

le registre canicule de leur commune. Les numéros professionnels sont rappelés comme celui du CIAS du Grand Autunois Morvan, mais aussi de la Plateforme territoriale d'appui.

Avec les partenaires

- Le laboratoire du mouvement et de recherche de Nevers : Le CIAS a organisé une première réunion d'information à l'Eduen pour présenter l'expérimentation réalisée en EHPAD dans la Nièvre. Grâce à la mesure de l'analyse de la marche, il est possible de prévenir des chutes par la participation hebdomadaire à des ateliers de réalité augmentée. En accord avec les élus du territoire et le directeur de l'association AILES, le projet a été déposé pour un financement à la conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie du département de Saône-et-Loire, pour un déploiement du projet sur le territoire de la CCGAM auprès des seniors du domicile.

- Avec l'association AILES, le CIAS reste mobilisé à ses côtés pour relayer les informations, notamment dans le cadre du développement des aides techniques à domicile et de la création du camion domotique de 35 m2 qui sillonnera les villages du territoire.

- Rencontres organisées avec les Maires du territoire, pour informer du travail partenarial possible en direction des aînés pour lutter contre leur isolement avec l'association des petits frères des pauvres : Mairie de Saint-Jean de Trézy, le lundi 18 janvier 2021, puis sur la commune de Sully avec la participation des communes de Saisy et d'Epertully.

- Développement d'un partenariat avec STIMUL'AGE sur la commune d'Epinac. L'accueil proposé par la responsable n'est pas médicalisé, mais offre une vraie plus-value sur le territoire. En luttant contre l'isolement et en permettant par des activités stimulantes de maintenir/entraîner ses capacités cognitives, STIMUL'AGE participe au maintien à domicile.

- Contact avec BREAK POWERTY (contact donné par M. le délégué du préfet), pour la mobilisation de mécénats locaux avec les entreprises. Grâce à ce mécénat, des actions s'inscrivant dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté auraient pu voir le jour: aide aux devoirs, insertion des jeunes... . Faute de possibilité de communiquer une base actualisée des entreprises locales, ce projet n'a pu voir le jour.

- Mise en oeuvre avec le soutien financier d'AG2R, d'ateliers de socio-esthétique en direction du public seniors (en individuel) : 2021 (4 ateliers) et 2022 (3). Ce sont 39 personnes différentes qui ont pu bénéficier durant une heure d'un temps pour elles. A noter que la question de l'isolement social et parfois de la violence vécue dans le parcours de vie, sont ressortis.

- Visite de l'appartement domotique de la mutualité française de Saône-et-Loire à Chalon-sur-Saône et présentation des services de l'association à l'échelle du département. Le 27 septembre 2021, comité de pilotage du fonctionnement des Ateliers Bons jours à Saint-Léger sur Dheune.

- Accueil avec l'IRTESS de 4 stagiaires de 1ère année, dans le cadre d'une étude de territoire sur la question sociale de l'isolement des seniors en milieu rural. Accompagnement des stagiaires dans la réalisation de leur étude et restitution des résultats auprès des partenaires et des élus mobilisés.

- Conventionnement avec le réseau des aidants Nord Saône-et-Loire, pour la tenue d'une antenne sur le territoire du Grand Autunois Morvan tous les 15 jours, afin de faire connaître les actions du réseau et notamment le répit pour les aidants.
- Partenariat avec l'association France Alzheimer pour la mise en place de permanences sur le Grand Autunois Morvan. Accueil des familles, formations, répit... . L'association s'est vue proposer une salle gratuite en mairie de Cussy-en-Morvan pour développer son action en proximité. De manière générale, l'aide aux aidants et le répit libéré, sont des enjeux importants sur notre territoire qui vieillit et pour lequel il convient de se mobiliser au titre de la prévention.
- Partenariat avec UFC Que Choisir, sous forme d'une convention prévoyant des interventions sur notre territoire autour de l'information et l'éducation des consommateurs, la défense des droits des consommateurs et la promotion des intérêts des consommateurs.
- Organisation avec le CNFPT, d'une formation de plusieurs jours visant à construire un projet fédérateur autour de la parentalité avec les équipes petite enfance/soutien à la parentalité/seniors et travail social. L'idée était de pouvoir partager une méthodologie de travail dans l'affirmation des enjeux de territoire et d'y répondre par des actions concrètes et transversales. "Protection des personnes" le 31 mai 2021 à l'Espace Simone Veil ayant mêlés professionnels de la collectivité CIAS, les secrétaires de mairie et les élus. En effet, ce sujet de la protection des personnes sur notre territoire et pour les élus, est une problématique récurrente avec une vraie difficulté à comprendre de quelle manière agir en protection, tout en respectant la liberté des personnes.
- Habilitation et formation de 7 agents à Aidant Connect. Cette initiative permet pour les professionnels, avec l'accord des usagers du service, de pouvoir agir à leur demande sur un point administratif sous mandat de gestion. En effet, la démarche sécurise le professionnel, car tout est enregistré et permet de conserver un historique sur les démarches administratives engagées.
- Participation aux assemblées générales des associations : Autun Morvan Initiatives (le 20/05/2022), Du Soleil dans la Voix (17/06/2022), CILEF (18/06/2022), Epicerie du petit marché Autun (15/09/2022)...
- Participation aux réunions de travail et de préparation du forum aidants/aidés de la SRIAS : section interministérielle d'action sociale. Le forum s'est tenu le samedi matin 5 juin, au collège de la Châtaigneraie à Autun. 4 agents du CIAS ont été mobilisés. Peu de public, mais des échanges entre partenaires très positifs.
- Réseau Villes amies des aînés : temps de formation à Dijon (22/06/2022), pour construire un projet de territoire sur le Grand Autunois Morvan.
- Présentation des services de l'AGIRC ARCCO le 1er juin 2022 à l'Eduen, auprès des professionnels du territoire et les élus. Nous retiendrons la possibilité de développer un centre de prévention à Autun : bilan à partir de 50 ans, avec un médecin et un psychologue pour un bilan global de santé, qui, avec l'accord de l'usager, peut ensuite être transmis à son médecin traitant. A noter également le soutien aux aidants développé également par les caisses de retraites complémentaires.

- Projet mobilité du Secours Catholique, en vue de pouvoir proposer par une action de bénévoles, un service de transport adapté aux demandes des usagers. Toujours en cours de réflexion.
- Suivi de la DSP (délégation de service publique) avec l'association ADMR, la commission des élus et le service juridique pour le service de portage de repas à domicile. Rencontres de l'équipe ADMR locale pour le suivi des demandes de veille sociale.
- Mise en oeuvre du projet récits de vie sur notre territoire avec le soutien de Yas Munasinghe et Evelyne Gaudin. Projet soutenu par les caisses de retraite et notamment le GIE IMPA dans le cadre de sa délégation de crédits du département, sur l'axe lutte contre l'isolement des aînés.
- Entente avec les amis du petit marché à Autun, pour être le lieu d'identification de dons de colis d'urgence pendant leur fermeture annuelle d'été. Le CIAS met également à jour un flyer des services utiles et nécessaires lors des vacances d'été avec les ouvertures et fermetures de chaque institution.
- Avec le comité départemental de sport en milieu rural, le CIAS a pu faire découvrir le GATEBALL sur les communes d'Autun et d'Epinac. Sur Autun, l'activité a peu mobilisé, mais sur Epinac, ce sont 14 personnes différentes qui ont pu expérimenter cette activité. Le but du jeu est de marquer des points en passant des arceaux, tout en bloquant son adversaire pour que celui-ci ne marque pas dans le temps limite d'un match qui est de 30 mn. Cette activité était soutenue par la conférence des financeurs et de la prévention de la perte d'autonomie du département de Saône-et-Loire. Le CIAS a participé à mobiliser les publics et à alimenter un climat de confiance, de bienveillance et d'envie de se retrouver autour de la pratique d'une activité physique adaptée.
- Partenariat avec l'association le Père Bouchon, pour le soutien à apporter aux familles pour l'achat de matériel spécifique et parfois coûteux, en lien avec le handicap. Le co-financement est souvent apporté par les KIWANIS.
- Organisation avec la Ville d'Etang-sur-Arroux, d'une semaine bleue avec la participation de divers intervenants : thé dansant, ateliers de linogravure, médiation animale, jeux seniors, ateliers intergénérationnels...
- Construction d'un projet partenarial avec les élus de Couches et l'école primaire, autour de la prévention des réseaux sociaux, grâce aux financements de la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives). Une classe d'âge de CP/CE1 s'est lancée dans la construction d'un jeu visant à témoigner des différentes émotions, situations au sein desquelles les jeunes peuvent se retrouver et de quelle manière ils peuvent résoudre le problème. Yas Munasinghe, illustrateur et graphiste, est l'intervenant qui va accompagner le projet en 2022. Ce projet a été très difficile à élaborer malgré la poursuite d'objectifs communs.

D. Le soutien du CIAS aux associations locales

L'intervention du CIAS du Grand Autunois Morvan se traduit par :

- ❖ Le versement de contributions financières sous forme de subventions annuelles de fonctionnement et investissement auprès des organismes qui œuvrent dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire.
- ❖ Un soutien technique et/ou une participation consultative auprès des différents partenaires concernés.
- ❖ Un travail partenarial dans le cadre de multiples actions menées sur le territoire.

En 2021, le soutien financier du CIAS du Grand Autunois Morvan s'est traduit par le versement d'une somme de **69 505.00 €** de subventions de fonctionnement et

5 000.00 € de subventions d'investissement, répartie entre différentes associations soient **74 505.00 €** au total.

Rappel : en 2020 le CIAS a accordé la somme de 62 700.00 € de subventions de fonctionnement et 7 000.00 € de subventions d'investissement (pour l'acquisition de matériel), soient 69 700.00 € au total.

E. Le Conseil d'Administration

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires du CIAS dans la limite des compétences qui lui ont été confiées par la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, conformément à la définition de son « action sociale d'intérêt communautaire » définie par ses statuts, adoptés en Conseil Communautaire le 6 janvier 2017.

1. Composition

Par délibération du 20 juillet 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan a fixé le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan à 32 membres, soit 16 administrateurs élus et 16 administrateurs nommés.

Ces représentants nommés comprennent obligatoirement des membres représentants :

- Des associations familiales (sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales UDAF).
- Des associations de personnes âgées et retraités du département.
- Des associations de personnes reconnues handicapées du département.
- Des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Afin d'associer les membres du Conseil d'Administration à la mise en œuvre des actions menées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, il a été désigné :

1. Référents et membres associés du CIAS

Les référents et membres associés sont nommés pour chacun des principaux secteurs d'intervention du CIAS, définis selon les pôles suivants :

- Petite Enfance /Famille/Parentalité.
- Soutien aux aînés/Santé.
- Handicap.
- Insertion/Interventions sociales.

Soit, 2 référents et 6 membres associés par secteur qui suivront plus particulièrement ces domaines d'intervention.

2. Membres de la Commission Permanente en matière d'attribution d'aides sociales facultatives

La commission permanente est une instance qui attribue les aides facultatives en matière d'aides, secours et prêts aux personnes en difficultés financières.

Elle est composée d'un Président, de **3 administrateurs et 3 suppléants** (Cf. article 23 du Règlement Intérieur du CIAS).

Ces administrateurs sont désignés par le Président et/ou le Vice-Président du CIAS.

La présidence de la commission est assurée par le Vice-Président du CIAS.

En cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci son remplacement est assuré par un administrateur du CIAS.

3. Comité Technique (CT)

Le comité technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur **les questions et projets des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services.**

Y sont examinées notamment les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle.

4. Comité d'hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)

Le CHSCT est un organisme participant à la protection de la santé et de la sécurité des agents ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail.

En plus de l'employeur ou de son représentant, le CHSCT comprend des représentants du personnel élus.

5. Représentants au Conseil d'Administration d'Autun Morvan Initiatives, Vie de Quartiers, Allo Coup d'Main et Les Amis du P'tit Marché

Autun Morvan Initiatives (A.M.I.), Vie de Quartiers, Allo coup d'Main et Les Amis du P'tit Marché sont des structures associatives, soutenues par le CIAS, qui interviennent en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté.

6. Conférence Intercommunale du Logement (CIL) de la CCGAM

Les conférences intercommunales coprésidées par le préfet et le président de l'EPCI devront définir des orientations relatives aux attributions de logements sur leur territoire.

La Conférence intercommunale du logement s'impose aux communautés dotées d'un Programme Local de l'Habitat qui comprennent dans leur territoire un ou plusieurs quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

Le rôle de la CIL sera notamment de définir à l'échelle intercommunale :

- Les objectifs en matière d'attributions de logement et de mutations sur le parc social
- Les modalités de logement des personnes relevant du DALO (Droit au logement opposable).
- Les conditions de coordination entre les différents réservataires (communes, préfet, bailleurs sociaux, mais aussi Action logement titulaires de droits de réservation)
- Le contenu du Plan partenarial de gestion de la demande de logement social.

7. MAIA

MAIA signifie méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie.

MAIA est une méthode qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice.

8. Schéma départemental de l'Autonomie

Le schéma départemental de l'Autonomie a ainsi vocation à déterminer le niveau des besoins sociaux et médico-sociaux de la population, à dresser un bilan de l'offre sociale et médico-sociale existante et à faire état des besoins de développement de l'offre (notamment les créations, transformations ou suppressions d'établissements et services).

9. Membres titulaires et suppléants à la Commission d'Appel d'Offres et groupements de commandes

Il appartient aux collectivités territoriales de désigner une ou plusieurs Commissions d'Appels d'Offres (CAO) à caractère permanent.

La CAO est composée du Président ou de son représentant et de **2 à 4 membres titulaires** de l'organe délibérant qui sont désignés par le Président.

Il convient également de désigner des **suppléants au nombre égal à celui des titulaires**.

Concernant les groupements de commande d'assurances, d'énergie, de téléphonie, d'informatique, entretien (pilotes par la CCGAM) et de chauffage (pilote par la Ville d'Autun) ; il n'est pas nécessaire dans l'immédiat de désigner des représentants. Ils le seront au fur et à mesure du renouvellement de la création des groupements.

10. Conseil de la Vie Sociale (Résidence du Parc Fleuri)

Cette instance a pour objectif d'associer les résidents au fonctionnement de la structure qui les héberge. Instauré par la loi du 2 janvier 2002 portant rénovation de l'action sociale, le Conseil de la Vie Sociale représente pour les résidents un lieu de parole où les usagers sont directement impliqués dans le fonctionnement de l'établissement.

Pour la résidence du Parc Fleuri, le Conseil de la Vie Sociale est composé de :

- 2 représentants des usagers et 2 représentants des familles.
- 1 représentant du personnel.
- 2 représentants de l'organisme gestionnaire (l'OPAC depuis mars 2015).

Le Conseil de la Vie Sociale se réunit 3 fois par an et donne son avis sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement (animations, projets de travaux, tarification des services, ...).

Les membres du conseil sont élus pour une durée d'un an au moins et de 3 ans au plus.

11. Plateforme Territoriale d'Appui départementale : table tactique

Les services de ce dispositif sont construits avec les professionnels et centrés sur la réponse aux situations complexes et sur le soutien à l'organisation des parcours des patients. Ils s'appuient sur un dossier de coordination conçu dans le cadre du programme eTICSS (eTerritoire Innovant Coordonné Santé Social).

Les missions de la plateforme sont :

- L'information et l'orientation des professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales de leurs territoires pour répondre aux besoins des patients avec toute la réactivité requise.
- L'appui à l'organisation des parcours complexes.
- Le soutien aux pratiques et aux initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination.

12. Commission Unique Délocalisée (CUD) du département de Saône-et-loire.

Les commissions rendent des avis sur :

- Les demandes d'aides financières formulées par les personnes au titre du FSL.
- Les demandes formulées par les personnes sur orientation des bailleurs du parc social et du parc privé.
- Les demandes d'aides financières formulées par les personnes, à la suite d'une orientation par un fournisseur de fluides.
- Les demandes d'aides financières et d'accompagnement social sur saisine de la Commission de coordination de prévention des expulsions locatives et de la Commission de médiation du droit au logement opposable.
- Les demandes d'aides financières sur préconisation des autres instances du PDALHPD en particulier la commission du SIAO, la concertation locale de l'Habitat (CLH), la commission d'orientation (CO).
- Les demandes d'aides financières suite à une saisine des organismes payeurs des aides au logement.

- Les demandes d'aides financières suite à une saisine du représentant de l'État dans le Département.
- Les demandes d'accompagnement social, au vu d'une évaluation de l'autonomie du ménage liée au logement réalisée par un travailleur social.
- Les recours amiables.

Les avis rendus par les CUD sont des avis simples. Ils sont obligatoires et préalables à la décision.

Les commissions ont également pour rôle de sensibiliser les demandeurs sur les dispositifs et les actions favorisant l'accès et le maintien dans le logement (dispositifs d'amélioration de l'habitat, ateliers sur les éco-gestes...).

Dans ce cas, le Président peut apprécier le besoin d'échanger avec le ménage en commission sur sa situation liée au logement.

Chaque commission participe à l'élaboration du rapport annuel d'activité du FSL, présenté au CRP et au CRHH, en mettant en place une analyse qualitative de ses actions dont celles relevant des bonnes pratiques.

La composition de chaque CUD est la suivante :

- Le président ou le(s) vice-président(s) de CUD, conseiller départemental.
- Le Maire de la commune siège de la CUD ou son représentant.
- Un représentant du centre communal d'action sociale ou du centre intercommunal d'action sociale de la commune siège de la CUD.
- Le président de la Caisse d'allocations familiales ou son représentant.
- Le directeur de la mission locale du ressort de la CUD ou son représentant.
- Un représentant des associations familiales du département.
- Un représentant des associations caritatives.
- Un représentant des associations oeuvrant en matière d'insertion par le logement.

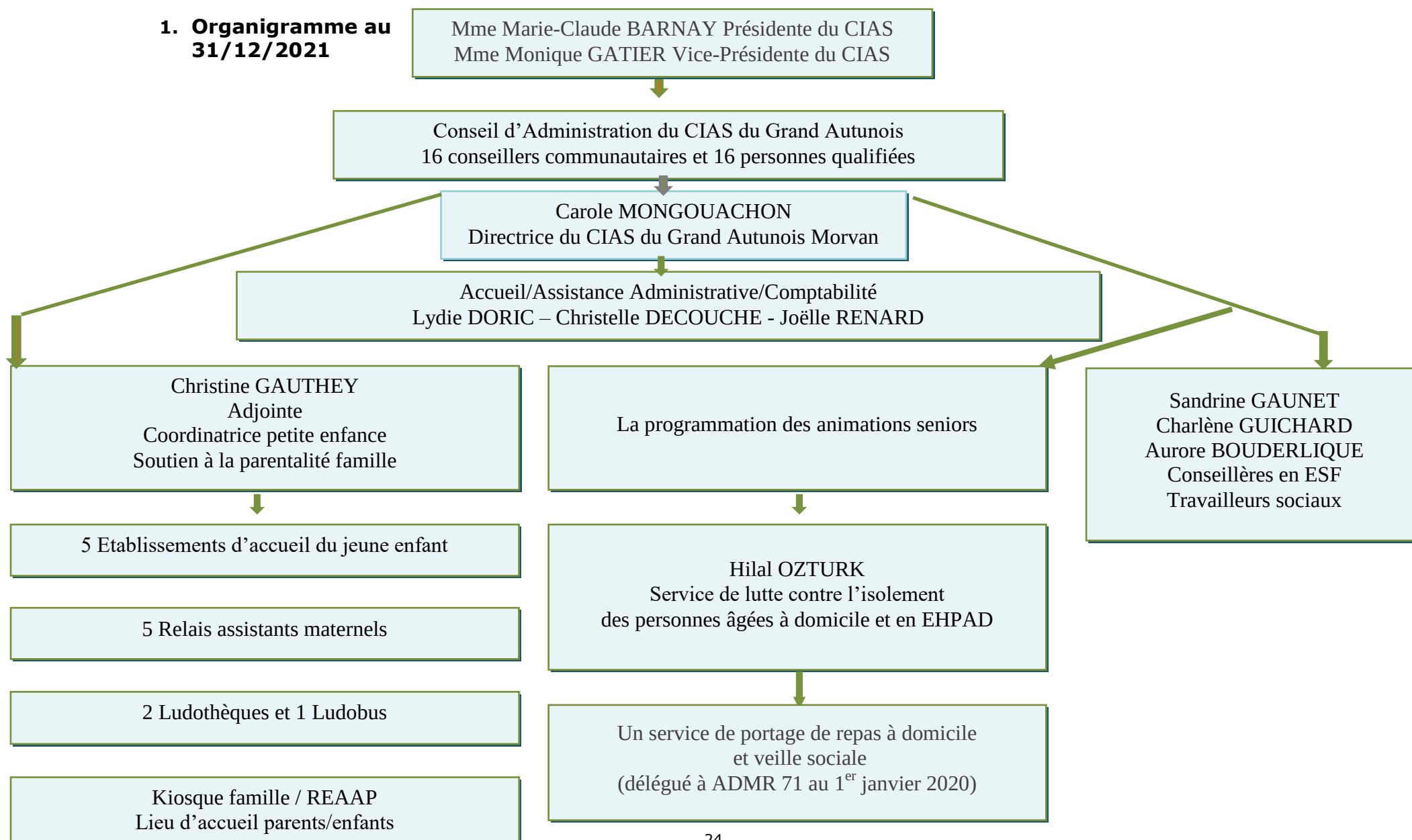
2. Administrateurs référents pour le mandat 2020-2026

	Titulaires	Suppléants
Pôle Petite Enfance/Famille/Parentalité	Perrier Laëtitia	Basdevant Louis
	Martin Marie-Noëlle	Odile Joly
		Marie-Joséphine Guérin
		Françoise Hacker
		Florence Garnier
		Marie Vuillemin
Pôle Soutien aux Aînés/Santé	Eric Marchand	Robert Gras
	Danièle Carry	Régine Devoucoux
		François De Guélis
		Jean-François Aluze
		Alain Dichant
		Anita Denizot
Pôle Handicap	Patrick Cayeux	Jean-Louis Porcheret
	Anita Denizot	Isabelle Le Blavec
		Anne-Marie Ducreux
		Céline Goudier-Poswa
		Jean-Luc Michelot
		Gérard Poignant

Pôle Insertion/ Interventions sociales	Jean-François Nicolas	Céline Goudier-Poswa
	Marie-Paule Escriba	Anne-Marie Marillier
		Micheline Duprey
		Mireille Vacante
		Michel Belhomme
		Olivier De Guélis
Commission permanente (attribution des aides facultatives en matière d'aides, de secours et prêts aux personnes en difficultés)	Micheline Duprey	Régine Devoucoux
	Danièle Carry	Odile Joly
	Marie-Noëlle Martin	Marie-Joséphine Guérin
Comité technique CIAS (CT)	Gatier Monique	Guillaume Grillon
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail CIAS (CHSCT)	Gatier Monique	Guillaume Grillon
AMI - Vie de Quartier - Allo Coup d'Main – Les Amis du P'tit Marché	Gatier Monique	Régine Devoucoux
(Conseil d'Administration)	Anne-Marie Ducreux	Jean-François Nicolas
Conférence Intercommunale du logement (CIL)	Gatier Monique	Micheline Duprey
MAIA (table de concertation)	Gatier Monique	Guillaume Grillon
Schéma Départemental de l'Autonomie	Gatier Monique	Jean-François Nicolas
Commission d'Appel d'Offres	Marie-Claude Barnay	Gérard Poignant
	Monique Gatier	Robert Gras
	Guillaume Grillon	Françoise Hacker
	Danièle Carry	Jean-Luc Michelot
	Michel Belhomme	Marie-Joséphine Guérin
Conseil de la Vie Sociale (Parc Fleuri)	Danièle Carry	Régine Devoucoux
Plateforme Territoriale d'Appui	Gatier Monique	Anne-Marie Marillier
Commission Unique Délocalisée	Régine Devoucoux	Micheline Duprey

F. Le personnel et moyens de fonctionnement

1. Organigramme au 31/12/2021



2. Tableau des effectifs au 31/12/2021

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus		
		Emplois permanents T. complet	Emplois permanents T. non Complet	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	Total
FILIERE ADMINISTRATIVE		6	0	6	6	0	6
Attaché principal	A	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint Administratif	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE		4	0	4	3,8	0	3,8
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3	0	3	2,8	0	2,8
MEDICO SOCIALE		23	0	23	16,6	5	21,6
Puéricultrice hors classe	A	1	0	1	1	0	1
Infirmier de soins généraux de classe normale	A	1	0	1	1	0	1
Conseiller Socio-éducatif	A	2	0	2	2	0	2
Educateur jeunes enfants	A	4	0	4	2	2	4
Assistant sociaux éducatif	A	2	0	2	1,3	0	1,3
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	C	4	0	4	3,8	0	3,8
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	C	8	0	8	4,5	3	7,5
ATSEM principal 1ere classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION		21	2,04	23,04	20,67	0,57	21,24
Animateur principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Animateur	B	2	0	2	1,9	0	1,9
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	12	0,57	12,57	10,87	0	10,87
Adjoint d'animation	C	5	1,47	6,47	5,9	0,57	6,47
TOTAL GENERAL		54	2,04	56,04	47,07	5,57	52,64

Etat du personnel non titulaire en fonction

		Catégories	Secteur	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent				
Adjoint d'animation		C	ANIM	CDD
Auxiliaire puér princ 2ème cl		C	MS	CDD
Auxiliaire puér princ 2ème cl		C	MS	CDD
Auxiliaire puér princ 2ème cl		C	MS	CDD
Educateur jeunes enfants A		A	S	CDD
Educateur jeunes enfants A		A	S	CDD
Agents occupant un emploi non permanent				
Adjoint d'animation		C	ANIM	CDD
Adjoint d'animation		C	ANIM	CDD
Adjoint d'animation		C	ANIM	CDD
Adjoint d'animation		C	ANIM	CDD
Adjoint d'animation		C	ANIM	CDD
Adjoint d'animation		C	ANIM	CDD
Adjoint d'animation		C	ANIM	CDD
Adjoint d'animation		C	ANIM	CDD
Adjoint d'animation		C	ANIM	CDD
Adjoint d'animation		C	ANIM	CDD
Adjoint d'animation		C	ANIM	CDD
Adjoint technique		C	TECH	CDD
Adjoint technique		C	TECH	CDD

3. Formations

Thème	Temps de formation	Nbr d'agents
Préparation aux concours	0	0
Concours	1 jour	11
Examen professionnel	1 jour	1
VAE	3 h	
Formation FCH produits d'entretien	0.5 jour	8
La protection des personnes vulnérables	1 jour	9
L'approche sociologique de la famille et l'accompagnement de la fonction parentale	2 jours	12
Intégrer la qualité de vie au travail	1 jour	5
Le langage des signes	1 jour	13
Communication interpersonnelle en structure d'accueil de la petite enfance	1 jour	12
La conduite des entretiens professionnels	1 jour	1
SST initiale	2 jours	20
SST recyclage	1 jour	18
L'accueil de l'enfant ayant des contraintes et interdits alimentaires	2 jours	2
Webinaire : jouer pour découvrir dans un environnement saint	0.5 jour	1
Les bases des finances publiques locales	1 jour	1
L'accueil physique et téléphonique en collectivité territoriale	3 jours	1
La pratique de la guitare en crèche	2 jours	1
Gestion des comportements difficiles et agressifs du tout petit	2 jours	3
Intelligence collective : conditions, prérequis et animation de groupe de travail	0.5 jour	1
Intelligence collective : les outils de créativité	0.5 jour	1
La maîtrise du régime juridique des agents contractuels du droit public	2 jours	1
L'accompagnement de la fonction parentale	2 jours	1
Webinaire : l'entretien des surfaces par la vapeur : une méthode durable	1 jour	1
Intelligence émotionnelle	0.5 jour	1
La préparation et le suivi des dossiers de subventions	2 jours	1
Le rôle et le positionnement en tant qu'encadrant de proximité	3 jours	1
Les neurosciences et le manager	1 jour	1
Les pleurs et les colères de l'enfant de 0 à 3 ans	2.5 jours	1
Les écrans et les enfants de 0 à 3 ans	2 jours	1
La juste distance avec le tout petit	2.5 jours	1

En 2021 il y a eu **42.5 jours + 3 heures de formation.**

Les formations les plus suivies ont été :

- SST initiale et recyclage.
- Langage des signes.
- Communication interpersonnelle en structure d'accueil de la petite enfance.
- L'approche sociologique de la famille et l'accompagnement de la fonction parentale.
- La protection des personnes vulnérables.
- Formation FCH produits d'entretien.

4. Stagiaires

CIAS	
SERVICES	Nombre de Stagiaires
BEL GAZOU	26
SIEGE CIAS	7
M-C ETANG SUR ARROUX	10
M-C COUCHES	4
M-C EPINAC	6
RIAM AUTUN	1
LUDOTHEQUES	4
Total	58

Les différentes structures du CIAS de l'Autunois ont accueilli 58 stagiaires durant l'année 2021, contre 31 stagiaires en 2020 et 35 en 2019.

G. Le budget du CIAS du Grand Autunois Morvan

1. Les grands chapitres budgétaires et leur réalisation

Les dépenses de fonctionnement (opérations réelles)

Chapitre de vote	Dépenses prévues (BP+BS+DM)	Dépenses réalisées en 2021	Taux de réalisation en %
011 – Charges à caractère général	675 586.00	605 344.14	19.11%
012 – Charges de personnel & frais assimilés	2 537 830.00	2 467 495.01	77.88%
020 – Dépenses imprévues	9 688.00	-	-
022 – Dépenses imprévues	248 000.00	-	-
65 – Autres charges de gestion	101 609.00	95 357.47	3.01%
66 – Charges financières	700.00	-	-
67 – Charges exceptionnelles	10 740.00	-	-
TOTAL (dépenses réelles uniquement)	2 584 153.00	3 168 196.62	100%

Les recettes de fonctionnement (opérations réelles)

Chapitre de vote	Recettes prévues	Recettes réalisées en 2021	Taux de réalisation en %
002 – Solde d'exécution reporté	412 236.63	-	-
013 – Atténuation de charges	2 070.00	2 984.81	0.09%
70 – Ventes de produits, prestations de services	677 570.73	726 188.53	22.56%
74 – Dotations et participations	2 503 865.64	2 469 276.13	76.72%
75 – Autres produits de gestion courante	-	2.50	-
77 – Produits exceptionnels	21 536.00	20 126.04	0.63%
TOTAL (recettes réelles uniquement)	3 617 279.00	3 218 578.01	100%

Les dépenses d'investissement

Chapitre de vote	Dépenses prévues	Dépenses réalisées en 2021 (mandats + restes à réaliser)	Taux de réalisation en %
13 – Subventions d'investissement	1 000.00	-	-
20 – Immobilisations incorporelles	2 000.00	-	-
204 – Subv d'équip versées	20 000.00	5 000.00	22.31%
21 – Immobilisations	182 755.84	14 971.69	66.81%
27 – Autres immobilisations financières	5 000.00	2 438.00	10.88%
TOTAL	210 755.84	22 409.69	100%

Les recettes d'investissement

Chapitre de vote	Recettes prévues	Recettes réalisées en 2021	Taux de réalisation en %
001 – Solde d'exécution reporté	172 629.84	-	-
10 – Dot., Fonds divers et réserves	-	5 271.00	67.18%
13 – Subventions	-	2 000.00	25.49%
27 – Autres immobilisations	5 000.00	575.00	7.33%
TOTAL	177 629.84	7 846.00	100%

2. Détails par fonction

Les dépenses de fonctionnement

Fonctions	Dépenses 2020	% dép.	Dépenses 2021	% dép.
01 – Opérations non ventilables	-	-	2.438	0.24%
020 – Adm. Génér. de Collectivité	535 409.08	50.55	473 105.84	47.43%
5220 – Programme Réussite Educative	47 138.99	4.45	44 828.19	4.49%
5235 – Aide sociale légale	4 969.78	0.47	6 246.12	0.63%
5237 – Autres	62 700	5.92	74 505	7.47%
612 – Repas à domicile	393 663.66	37.16	367 173.41	36.81%
6122 – Animations personnes âgées	4 924.25	0.46	16 221.55	1.63%
6123 – Visites de convivialité	1 227.42	0.12	1 426.26	0.14%
63 – Aides à la famille	9 188.20	0.87	11 556.02	1.16%
TOTAL	1 029 221.38	100.00	997 500.39	100.00%

Fonctions	Dépenses 2020	% dép.	Dépenses 2021	% dép.
52345 – Accueil de jour	16 850.75	0.78%	2 321.68	0.11%
52374 – T2 Espace Saint-Ex	15 385.78	0.71%	15 343.94	0.70%
6411 – M.P.E. Bel Gazou	1 223 872.88	56.65%	1 246 393.04	56.84%
6421 – Multi accueil Epinac	170 359.60	7.89%	172 672.97	7.87%
6422 – Micro Crèche Mesvres	125 478.20	5.81%	157 131.04	7.16%
6423 – Micro Crèche Etang sur Arroux « Arche des P'tiots »	151 791.98	7.03%	151 610.17	6.91%
6424 – Micro Crèche Couches « Les Marguerites »	135 780.69	6.28%	143 734.19	6.55%
644 – RIAM Autun	84 606.20	3.92%	88 913.22	4.05%
6441 – RIAM Broye-Mesvres	48 271.91	2.23%	3 822.13	0.17%
6442 – RIAM Epinac	3 541.10	0.16%	2 828.29	0.14%
6443 – RIAM Etang Sur Arroux	1 654.58	0.08%	32 031.00	1.46%
6444 – RIAM Couches	37 946.79	1.76%	27 347.81	1.25%
6451 – Kiosque Familles	48 824.88	2.26%	48 401.49	2.21%
647 – Ludothèque Autun	92 439.88	4.28%	95 700.66	4.36%
6471 – Ludothèque Couches	174.15	0.01%	310.07	0.01%
6472 – Ludobus	579.96	0.03%	1 908.30	0.09%
648 – Espace famille 1, 2,3 Soleil	2 959.48	0.14%	2 635.92	0.12%
TOTAL	2 160 518.81	100%	2 193 105.92	100.00%

Les recettes de fonctionnement

Fonctions	Recettes réalisées en 2020	% rec.	Recettes réalisées en 2021	% rec.
01 – Opérations non ventilables	1 333 058.00	68.6%	1 156 225.00	65.73%
020 – Adm. Gén. de Collectivité	137 964.39	7.10%	167 024.91	9.50%
5220 – Programme Réussite Educative	49 370.00	2.54%	45 063.46	2.56%
612 – Repas à domicile	401 725.25	20.67%	361 181.75	20.53%
6122 – Animations personnes âgées	622.00	0.03%	26 865.00	1.53%
6123 – Visites de convivialité	20 500.00	1.05%	2 625.00	0.15%
TOTAL	1 943 239,64	100.00%	1 758 985.12	100.00%

Fonctions	Recettes réalisées en 2020	% rec.	Recettes réalisées en 2021	% rec.
52345 – Accueil de jour	7 000.00	0.44%	7 000.00	0.48%
52374 – T2 St Exupery	4 085.64	0.26%	4 085.64	0.28%
6411 – M.P.E. Bel Gazou	918 092.65	57.64%	742 928.57	50.63%
6421 – Multi accueil Epinac	171 277.61	10.75%	144 936.46	9.88%
6422 – Micro Crèche Mesvres	123 845.82	7.77%	103 449.89	7.05%
6423 – Micro Crèche Etang Sur Arroux	137 325.13	8.62%	114 700.70	7.82%
6424 – Micro Crèche Couches	63 044.28	3.96%	111 421.83	7.59%
644 – RIAM Autun	62 458.23	3.92%	77 681.85	5.29%
6441 – RIAM Broye-Mesvres	17 086.91	1.07%	25 390.16	1.73%
6442 – RIAM Epinac	18 486.15	1.16%	20 313.28	1.38%
6443 – RIAM Etang Sur Arroux	17 995.15	1.13%	32 570.60	2.22%
6444 – RIAM Couches	9 788.61	0.61%	18 609.32	1.27%
6451 – Kiosque Familles	26 501.32	1.66%	39 173.80	2.67%
647 – Ludothèque Autun	4 960.69	0.31%	8 589.79	0.59%
6471 – Ludothèque Couches	5 727.38	0.36%	10 721.77	0.73%
6472 – Ludobus			1 127.92	0.08%
648 – Espace famille 1, 2, 3 Soleil	5 194.80	0.33%	4 721.31	0.32%
649 – Pool de Puériculture	70.00	0.01%	16.00	0%
TOTAL	1 592 940,37	100.00%	1 467 438.89	100%

(Source : logiciel Finances Y2 Collectivités - exercice comptable 2020)



PETITE ENFANCE PARENTALITE FAMILLE

Crèches

Ludobus

Kiosque famille

Ludothèques

RPE

Petite Enfance Parentalité / Famille

A. L'état des lieux

Pour le secteur de la petite enfance et de la famille, l'état des lieux préalable permet d'identifier les modes de garde existants et les besoins éventuels sur le territoire en fonction des publics potentiels concernés.

CCGAM – Modes de garde existants 2020

- 1 Multi accueil/Maison de la petite enfance « Bel Gazou » à Autun : 91 places.
- 1 Centre Pluri Accueil de la Verrerie à Epinac : 12 places de juillet à décembre et 15 places de janvier à juin.
- 1 Micro-crèche « Les Loupiots » à Mesvres : 10 places.
- 1 Micro-crèche « L'Arche des P'tiots » à Etang-sur-Arroux : 10 places.
- 1 Micro-crèche « Marguerites » à Couches : 10 places.
- **140** Assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire (dont **75** pôle Autun, **32** pôle Epinac/Couches et **33** pôle Etang/Broye/Mesvres).

Afin de répondre aux besoins des familles du territoire, l'ensemble des contrats d'accueil des EAJE gérés par le CIAS a été revu en 2010 privilégiant le fonctionnement en multi accueil avec un contrat famille.

Chaque famille signe un contrat individualisé comprenant un calendrier prévisionnel annuel basé sur l'année scolaire (nombre de jours hebdomadaires, nombre d'heures par jour et nombre de semaines de présence sur une année). Le taux horaire et la date d'entrée de l'enfant dans l'établissement sont également précisés.

Les structures Petite Enfance du territoire du Grand Autunois Morvan allient plusieurs modes de garde :

➔ L'accueil régulier :

Accueil nécessitant une présence régulière de l'enfant dans la structure, sans minimum d'heures, faisant l'objet de l'élaboration d'un contrat de réservation.

➔ L'accueil occasionnel :

Accueil répondant à un besoin ponctuel en fonction des disponibilités. S'effectuant par réservation au maximum 48h avant, n'excluant pas l'accueil de dernière minute.

➔ L'accueil d'urgence :

Accueil s'adressant aux familles pour lesquelles un accueil d'urgence de leur enfant est nécessaire.

Des places sont réservées aux enfants ayant besoin d'un accueil spécifique.

La mise en place de ce nouveau fonctionnement a permis :

- De répondre aux préconisations de la Caisse d'Allocations Familiales (rentabiliser au maximum les places dans chaque établissement, optimiser le taux d'occupation, répondre au mieux aux besoins des familles).
- D'offrir aux familles toutes les prestations possibles dans le cadre d'une garde collective.

De plus, la mise en place des plannings d'occupation annuels permettent l'accueil de nouveaux enfants surtout lors du départ des autres pour l'école.

➤ **Projet pédagogique commun aux structures**

Selon le Décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, le projet éducatif et pédagogique est un des éléments du projet d'établissement.

Il précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants.

Ce document expose une vision globale de la pédagogie adoptée.

Le CIAS du grand Autunois Morvan gère plusieurs établissements d'accueil du jeune enfant.

Le projet éducatif et pédagogique sera commun à l'ensemble des structures enrichi pour chacune d'un projet de vie.

Conçu pour donner des points de repères sur l'organisation et le fonctionnement, ce document permet de comprendre entre autre les enjeux de la séparation mère/enfant qui sont :

- Accepter que le lien mère/enfant demeure le fondement de l'équilibre.
- Adapter notre accompagnement à l'évolution du mode familial.
- Intégrer le fait qu'il existe un processus d'apprentissage passant par tous les stades du développement psychomoteur de l'enfant.
- Admettre que les adultes professionnels vont l'aider à grandir, s'épanouir dans les meilleures conditions en complémentarité de l'éducation apportée par les parents.

De ce fait, le jeune enfant sera accueilli dans un espace adapté à ses besoins et à son développement.

B. Les services d'accueil Petite Enfance

1. La Maison de la Petite Enfance "Bel Gazou"

La Maison de la Petite Enfance « Bel Gazou » regroupe sur un même lieu :

- 1 multi accueil.
- 1 relais d'assistant(e)s maternel(le)s.
- 1 pool de puériculture.

L'établissement est agréé pour une capacité maximale de 91 places : 75 places d'accueil régulier, 16 places d'accueil occasionnel et 3 places permutable entre occasionnel et régulier.

La direction de l'établissement est assurée par une Educatrice de Jeunes Enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice des services Petite Enfance et Famille du CIAS, Infirmière Puéricultrice.

La directrice est accompagnée dans ses missions par deux adjointes : une infirmière sur le volet médical et une éducatrice de jeunes enfants sur le volet éveil/éducatif.

En cas d'absence de la directrice, la continuité de ses fonctions est confiée à ses adjointes ou à la coordinatrice Petite Enfance et Famille – Infirmière Puéricultrice.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h30 pour l'accueil régulier et d'urgence, et de 8h30 à 17h30 pour l'accueil occasionnel.

Ni arrivées, ni départs entre 12h30 et 13h30.

Le multi accueil est organisé en 3 sections :

- Section des moussaillons :

De 2 mois ½ à la marche acquise.

Projet pédagogique axé sur le jeu favorisant l'éveil individuel et collectif tout en respectant le rythme de l'enfant.

- 2 Sections « matelots » et « pirates » :

De la marche acquise à 3 ans ½, ce qui permet un enrichissement des relations du fait des différents stades de développement. Les plus petits observent les plus grands et bénéficient d'une émulation plus importante. Les plus grands développent des qualités relationnelles comme l'entraide et l'empathie.

Les activités organisées essentiellement « par et à travers le jeu » avec pour objectif de développer l'autonomie de l'enfant, se caractérisent par « le besoin d'apprendre à faire tout seul ».

- L'orientation spatio-temporelle (près/loin – grand/petit – dessus/dessous). Il s'agit de donner des repères à l'enfant, de lui permettre de se projeter dans le temps et l'espace.

- L'intelligence symbolique : l'enfant aime dépasser l'autre et se valoriser (jeux imaginaires).

- Socialisation.

- Préparation à l'entrée en école maternelle (passerelles avec les écoles partenaires).

➤ **Bilan 2021**

RENCONTRES AVEC LES PARENTS DE LA STRUCTURE :

Afin de renforcer les liens avec les familles autour de l'enfant, des rencontres ont été proposées tout au long de l'année.

Cette année, 3 axes ont été choisis :

1- Des ateliers parents enfants ont été proposés 2 fois par mois, en alternance ateliers créatifs et ateliers cuisine.

Les parents ont adhéré à ses rencontres qui leur permettent de repartir avec des idées d'activités à mettre en place à la maison.

C'est un moment privilégié qui permet aux parents de se rencontrer, d'échanger avec les professionnels sur des problématiques éducatives ou des sujets du quotidien.

Les dates étant programmées à l'avance, les parents qui travaillent peuvent ainsi s'organiser s'ils souhaitent participer.

2- Des ateliers jeux de société en partenariat avec la Ludothèque ont été proposés.

Les parents ont pu découvrir les premiers jeux de société et de coopération parmi une sélection proposée par la Ludothèque.

Dans le cadre d'un appel à projet, la CAF a financé l'achat de jeux de société.

3- En partenariat avec le soutien à la parentalité, 1 atelier d'éveil manuel a été proposé 1 fois par mois, le nombre de famille par séance était limité à trois en raison de la crise sanitaire.

ORGANISATION D'UNE JOURNEE PARTICULIERE POUR LES PARENTS le 17 décembre 2021 dans le cadre d'un appel à projet :

Une psycho Socio Esthéticienne, Delphine Billet, a proposé lors de cette journée 4 ateliers : auto massage des mains, relaxation et auto massage, massage des mains et du visage, création d'un baume hydratant corps pour toute la famille.

Les retours des parents ont été très positifs, ils ont beaucoup apprécié ces moments qui leur étaient réservés. Ils ont pu prendre du temps pour eux, se détendre hors de leur quotidien.

Financement du coût de l'intervenante par la CAF dans le cadre d'un appel à projet

ACTIVITES PROPOSEES AUX ENFANTS :

Eveil à la musique :

Mme Christine Bouillot intervenante en chant de l'école de musique, propose des séances d'éveil musical aux 2 services matelots et pirates.

Ces moments sont très appréciés et attendus par les enfants. Ils sont formateurs pour les agents. Elles peuvent ainsi renouveler leur répertoire.

Carnaval :

Le 5 mars, enfants et adultes se sont déguisés, chaque section a pu organiser des activités d'éveil pour les enfants. Des beignets ont été préparés par les cuisinières pour le goûter des enfants.

Sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire :

En collaboration avec Marie-Amandine Latour. Des supports pédagogiques nous ont été fournis afin de sensibiliser de façon ludique les enfants ainsi que les agents au gaspillage alimentaire. Au mois de juin, les restes des assiettes et plats ont été mesurés, ceci a permis de mieux adapter les menus et les quantités.

Semaine nationale de la petite enfance sur le thème des « drôles d'histoires » : du 20 au 27 mars 2021 :

Tout au long de la semaine, l'histoire Ali Baba et les 40 épices a servi de fil conducteur. En concertation, les agents des services matelots et pirates ont proposé : une chasse au trésor, des Kim goûts et épices, la construction d'une grotte, de la pâte à sel aux épices, la création d'un jeu à rapporter à la maison, un atelier pâtisserie.

Les cuisinières associées au projet, ont prévu toute la semaine des plats aux épices.

Motricité gymnase rue des Pierres à Autun :

En partenariat avec Le relais parents enfants, une séance de motricité est proposée aux plus grands les lundis de 9h à 10h.

Piscine :

L'activité n'a pu reprendre que le 1^{er} octobre en raison des contraintes sanitaires. Elle a lieu tous les vendredis de 8h30 à 9h30. Des parents participent à ces séances.

Semaine du goût du 11 au 15 octobre :

Des menus originaux ont été proposés tout au long de la semaine afin de faire découvrir de nouvelles saveurs. Des spécialités de différents pays ont été cuisinées, Canadiennes, grecques, Italienne, Réunionnaises et Ukrainienne.

Mercredi et vendredi, une sortie au marché avec dégustation de fruits et légumes a été organisée pour tous les enfants de 2 ans.

Sortie culturelle au muséum d'histoires naturelles :

Tout au long du mois de décembre, des visites au Muséum ont été organisées pour les enfants de 2 à 3 ans.

Festivités de Noël :

Un spectacle de Noël d'ombres chinoises réalisé par les agents a été proposé aux enfants tout au long de la semaine 50. Un menu festif a été préparé par les cuisinières.

Mamies lectrices :

Le partenariat avec l'Association Lire et faire lire a repris au mois de décembre. Les mamies lectrices proposent aux enfants 1 bain de lecture les mercredis et jeudis de 10h à 10h30.

ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP :

Trois enfants de 3 ans accueillis dans la structure suivis par le CAMSP n'ont pas pu être accueillis à l'école en septembre. Des réunions de concertations ont eu lieu dans

les écoles en partenariat avec les parents ou famille d'accueil, le CAMSP, les enseignants, l'inspection académique, l'AEMO.

Pour une meilleure prise en charge d'1 enfant l'ATSEM et le personnel de la garderie scolaire ont pu le rencontrer à la MPE au mois de juin et échanger avec les agents de la crèche.

Pour chacun des enfants, l'accueil a été individualisé et très progressif.

Un des enfants a été scolarisé après les vacances de la Toussaint, le deuxième au mois de janvier. Le troisième enfant intégrera l'école en cours d'année 2022.

FORMATION DES AGENTS :

Séances d'analyses de la pratique :

Les séances d'analyse de la pratique sont encadrées par Claire Abord de Chatillon, elles permettent une vraie prise de recul face à certaines situations et entre autre de désamorcer des situations conflictuelles.

Formation au bon usage des réseaux sociaux :

Mme Gautheron-Gaye et Mme Hélène Mathey ont proposé des interventions sur le bon usage des réseaux sociaux et rappelé les règles autour des droits et devoirs du fonctionnaire, qui sont les mêmes hors ligne ou en ligne.

Les agents ont pu échanger autour du doc "pour un bon usage des réseaux sociaux".

Les échanges étaient intéressants, de nombreux agents avaient une méconnaissance de leurs devoirs de fonctionnaires en termes de réserve et de discrétion.

Formation Sauveteur secouriste du travail :

L'ensemble du personnel a été formé ou a été recyclé aux gestes de premiers secours au cours de l'année 2021.

Journée pédagogique :

La structure était fermée au public le 12 novembre, afin de proposer une journée pédagogique aux agents.

3 formations ont été mises en place :

- La communication en structure d'accueil de la petite enfance
- La communication non verbale
- Le nettoyage à la vapeur.

PARTENARIAT AVEC LE CAMSP :

En 2021 le partenariat ne s'est fait que par des échanges téléphoniques concernant la prise en charge des enfants en raison du COVID.

➤ Perspectives 2022 :

- Former l'ensemble des agents à la communication non verbale, certains agents ont déjà suivi une première journée de formation. Plusieurs familles se sont formées également et communiquent avec leur enfant par la gestuelle.

Avant de posséder le langage verbal l'enfant peut ainsi se faire comprendre et exprimer des désirs, les adultes répondent ainsi de façon plus adaptée.

- Organiser des sorties à la médiathèque si les conditions sanitaires le permettent.
- Prendre la charge la confection des repas pour les 3 micros crèches, Mesvres, Etang-sur-Arroux, Couches et le Pluri accueil d'Epinac en liaison froide.
- Remettre en place le partenariat avec le CAMSP au sein de la structure.

Il s'agit d'accompagner et de soutenir les professionnels des établissements destinés à l'accueil des enfants de 0 à 4 ans dans le cadre des missions de «prévention précoce et de dépistage ». De permettre aux professionnels des équipements, par cette collaboration centrée sur l'enfant, un accompagnement personnalisé de chaque famille et de favoriser l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap.

Il est prévu de construire avec les agents de la MPE et le CAMSP des fiches d'observations du développement de l'enfant. Ceci permettra de détecter de façon précoce des retards éventuels de développement afin de proposer une prise en charge adaptée.

2. Le Centre Pluri-Accueil de la Verrerie d'Epinac

Le Centre Pluri Accueil de la Verrerie est un multi-accueil qui se situe à proximité du centre-ville, 17, rue Jean Bouveri 71360 Epinac.

Pour l'année 2021, la structure était agréée pour recevoir 15 enfants âgés de 2 mois ½ (fin du congé maternité) à 4 ans et plus si cas exceptionnel (enfant porteur de handicap...), dans la limite des places disponibles.

Les actions menées sur l'année 2021, se sont fondées sur un projet de vie commun construit avec l'équipe de la Micro crèche de Couches «Marguerites».

Ce projet se base sur cinq thématiques différentes toutes liées les unes aux autres : temps du repas, le sommeil, temps d'éveil, accueil/atelier des familles et soin. En voici les grandes lignes :

L'accueil des familles

Ce thème rassemble un ensemble de temps forts : la période d'adaptation, les accueils quotidiens, les temps festifs, les sorties, les ateliers en famille...

L'enjeu est de maintenir pour l'enfant la continuité de son lien avec ses parents en leur absence. À cette période de son développement rien ne le prédispose à vivre cette séparation. Dans un lieu d'accueil, les enfants, les parents et les professionnel-le-s interagissent les uns par rapport aux autres, formant une triade d'où l'importance que nous devons apporter à l'accueil des familles. Le plus complexe dans l'accueil des familles, c'est de prendre du recul avec ses représentations, ses observations, ses ressentis, ses préjugés afin d'accompagner au mieux les parents et l'enfant.

Les temps d'éveil

Le jeu est une activité spontanée de l'enfant. Il favorise l'exploration, la sensation, la communication, la stimulation et surtout le plaisir. Il s'agit de proposer aux enfants un espace d'exploration riche et varié afin de leur permettre de développer une activité autonome et réfléchie. Les différents espaces de jeux libres ou accompagnés sont

aménagés afin de permettre à l'enfant de reproduire des situations de la vie quotidienne et/ou de choisir le jeu correspondant à son besoin du moment. Pendant ces moments de JEU, une présence bienveillante de l'adulte est nécessaire. Il répond aux sollicitations des enfants et joue un rôle de "régulateur". L'adulte reste vigilant et observe les situations vécues par l'enfant. Il accompagne l'enfant par la parole et le regard et intervient si besoin.

Le soin

Chaque enfant est en demande d'attention et il présente des besoins corporels et psychiques liés. Il s'agit alors de répondre individuellement de la manière la mieux adaptée. La qualité du soin, c'est de dépasser la dimension matérielle d'hygiène et d'apparence qui n'est pas moindre, et ainsi de prendre conscience de la demande réelle de l'enfant et de l'émotion qui accompagne cette demande. Le soin en structure est une thématique très large. Elle comprend les temps de change, les petits bobos, l'apprentissage de la propreté et l'hygiène au quotidien.

Le temps des repas

La petite enfance est une période favorable au développement de bonnes habitudes alimentaires chez l'enfant, qui influenceront sa relation avec la nourriture tout au long de sa vie. Le temps du repas n'est pas uniquement une réponse à un besoin, c'est aussi un plaisir et un partage, un moment d'échanges, de bien-être qui contribue à la socialisation. L'appétit de l'enfant est variable d'une journée à l'autre et d'un repas à l'autre. L'enfant a la capacité d'exprimer son niveau de faim et de satiété. Dans cette logique, les enfants ne seront en aucun cas contraints de manger ce qui leur est proposé. Les bébés sont nourris à la demande, individuellement, en fonction de leur rythme. Le biberon est donné dans les bras et l'adulte verbalise si nécessaire le temps d'attente afin de temporiser l'agacement et les pleurs des enfants.

L'endormissement

Le sommeil est essentiel pour le petit enfant, et il ne faut pas négliger que la collectivité peut être une source de tension et de fatigue (bruit, sollicitations des pairs et des adultes, etc.). Le sommeil permet la récupération de la fatigue nerveuse et physique. Néanmoins, s'endormir n'est pas toujours facile pour l'enfant car cela nécessite de se séparer des jouets, des autres enfants, des adultes et de «lâcher prise».

➤ Bilan 2021

Diverses actions ont vu le jour sur l'année 2021 que ce soit avec des partenaires éducatifs ou en interne.

Atelier d'éveil :

L'animatrice Soutien à la Parentalité a proposé des ateliers d'éveil au sein de la crèche. Ils durent 1h de 15h30 à 16h30 et sous inscription. Ces ateliers ont permis d'échanger avec une ou plusieurs familles du développement de l'enfant, de leurs difficultés, de leur relation, etc...

Visites extérieures :

Une sortie a pu se faire en début d'année au musée d'art naturel d'Autun. Les enfants ont pu découvrir des animaux disparus, encore existants et surtout grandeur nature.

Deux sorties ont eu lieu à la ferme du Pigeonnier à Montceau Echarnant durant lesquels enfants et parents ont pu découvrir une chèvrerie et déguster des produits locaux. Plusieurs sorties ont eu lieu à la médiathèque d'Epinaac en plus de faire des prêts réguliers de livres. Depuis septembre, un jeudi matin sur deux, un atelier motricité a été proposé aux enfants et parents au sein du DOJO d'Epinaac.

Evènementiel :

Durant la semaine de la petite enfance nationale en mars sur les histoires rigolotes. Toute la semaine, les enfants ont pu participer à différents ateliers créatifs, d'éveil et de découverte.

Un spectacle a été proposé fin novembre à l'ensemble des familles par Martine FORRER autour « de l'arrivée de Noël ».

Projet :

Une photographe est venue rendre visite aux enfants pour réaliser des clichés. Suite à une vente de ses photos, une somme d'argent a été remise à la structure afin d'investir dans des jeux : ballons, jeux de construction, supports d'éveil sensoriels, etc...

Un projet répit parental a été proposé aux familles fréquentant la structure. Il était composé d'une séance relaxation et deux ateliers ludiques autour d'une thématique « les perturbateurs endocriniens » dédiées aux familles. En parallèle il a été proposé un mode de garde soit sur les horaires d'ouverture de la crèche soit au sein de la crèche en présence de la ludothèque.

Communication :

Une gazette bimensuelle est distribuée aux familles. Elle se compose d'un retour photo de la vie en crèche, d'un article traitant diverses thématiques comme l'alimentation, les pleurs, la morsure... Une dernière partie permet d'informer les familles des projets en devenir.

1 Journée pédagogique a eu lieu vendredi 18 juin afin de travailler en deux temps : matinée de sensibilisation à la lutte face aux perturbateurs endocriniens et une après-midi d'élaboration du projet de vie 2021-2022, socle pédagogique des deux équipes.

➤ **Analyse**

Plusieurs événements ont touchés l'organisation de la structure sur l'année 2021 comme :

- Plus de 2/3 des familles fréquentant la structure étaient en situation professionnelle pérenne.
- De nombreuses demandes d'accueil ont été faites afin de pouvoir retrouver un travail.
- Des protocoles sanitaires complexes qui ont engendrés un absentéisme des enfants au sein de la crèche et des parents à leur travail.
- Un accueil périscolaire pour les enfants + 4 ans parfois compliqué sur les vacances scolaires car effectif déjà élevé.
- Une période de confinement de 3 semaines en avril 2021.

➤ **Perspectives 2022**

Il s'agit tout d'abord de poursuivre les actions menées en 2021 qui ont été bénéfiques pour les familles et l'équipe.

Une journée pédagogique aura lieu en vendredi 17 juin 2021 afin de construire un projet de vie commun entre la structure d'Epinac et de Couches sur l'année 2022-2023. Cette journée permettra de revoir l'organisation interne de chaque structure et d'aborder la communication gestuelle avec le tout petit par le biais d'un temps de formation.

Poursuivre le travail en partenariat entre les deux structures petite enfance du pôle par le biais de réunion commune, échanges de projets, prêts de matériel, départ en formation en commun, renfort régulier au sein des structures dans le besoin, etc...

Organiser plusieurs temps forts au sein de l'école avec les enfants susceptibles de faire leur rentrée en septembre 2022.

Proposer une rencontre « médiation animale » au sein des structures en répondant à un appel à projet.

Répondre aux attentes des familles concernant la mise en place d'ateliers ludiques en famille.

3. Service petite enfance du pôle d'Etang sur Arroux

3.1 La Micro-crèche d'Etang-sur-Arroux « L'Arche des P'tiots »

La direction de l'établissement est assurée par une Educatrice de Jeunes Enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice de l'ensemble des services Petite Enfance et Famille du CIAS - Infirmière Puéricultrice.

La directrice est accompagnée dans ses missions par une adjointe, Educatrice de jeunes enfants. En cas d'absence de la directrice, la continuité de ses fonctions est confiée à son adjointe ou à la coordinatrice Petite Enfance et Famille - Infirmière Puéricultrice.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour l'accueil régulier et du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 pour l'accueil occasionnel. Elle ferme ses portes une semaine à chaque petit congé scolaire et trois semaines l'été.

Le petit nombre d'enfants accueillis dans la structure permet un fonctionnement en décloisonné, c'est-à-dire que tous les enfants présents vivent leur journée ensemble, du nourrisson au plus grand.

Ainsi l'enfant :

- Est respecté dans son rythme individuel → ce n'est pas l'enfant qui s'adapte au groupe mais le groupe qui s'adapte à l'enfant.
- A la possibilité de participer aux activités proposées en fonction de ses capacités, de ses envies plutôt qu'en fonction de son âge.
- Est stimulé dans ses acquisitions par imitation des plus grands.
- Prend conscience qu'il appartient à un groupe, s'approprie et comprend les règles de vie de ce groupe, cela de façon progressive.

L'accent sera mis sur la motricité libre, l'enfant ayant besoin pour apprendre :

- A connaître son corps, son environnement spatial.

- D'être le plus libre possible dans ses mouvements.
- De découvrir et d'exercer ses possibilités motrices à tout âge et dans différentes situations.

Les journées se déroulent en fonction principalement des besoins des enfants, avec des activités manuelles, de manipulation, musicales ou motricité en fonction de l'âge, des besoins et désirs des enfants présents.

Aucune activité manuelle n'est obligatoire, l'enfant y participant uniquement s'il en a envie

Une 2ème petite salle a été aménagée afin de pouvoir séparer le groupe sur certains temps de la journée, afin de permettre aux plus petits d'avoir des moments de calme et aux plus grands de faire des activités manuelles sans être dérangés par la curiosité des plus petits.

Les activités extérieures sont privilégiées, en toutes saisons permettant à l'enfant d'être en activité physique plus intense, primordial pour son développement mais aussi d'observer la nature environnante, les petites bêtes, les feuilles et autres végétaux.

A « L'Arche des P'tiots » la nature est également approchée par le biais de « la boîte nature » laquelle contient toutes sortes de végétaux que l'on trouve dans notre environnement et sur lesquels les enfants échangent avec l'éducatrice, s'émerveillent découvrent, questionnent, peuvent voir une évolution (la chenille qui mange la feuille, le bourgeon qui fleurit, la fleur qui fane etc...).

Il arrive aussi que certains parents viennent avec de petits animaux (poussins, canetons) et les fasse découvrir aux enfants émerveillés.

➤ **Bilan 2021**

Sur l'année 2021, l'Arche des p'tiots a accueillis 25 enfants dont 15 enfants en réguliers, 9 en occasionnels et 1 en urgence.

Tout accueil confondu, 8 enfants habitent la commune d'Etang/Arroux, 4 la commune de Laizy, 3 sur les communes de Mesvres et de St Didier/Arroux, les autres sont des communes avoisinantes.

La micro-crèche « L'Arche des P'tiots » a l'avantage d'être proche de celle de Mesvres « Les Loupiots » et les fermetures lors des petits congés sont alternées, ce qui permet aux parents qui travaillent, de bénéficier d'un mode de garde occasionnel dans l'autre crèche.

En 2021, Le taux d'occupation de la micro-crèche est de 80% avec une petite baisse en avril 65% (rebond de la COVID) et en décembre 46% (peu de fréquentation car plusieurs enfants malades de la covid ou autres maladies, peu de fréquentation les 20, 21 et 22 décembre 2021).

ACTIONS REGULIERES ET PONCTUELLES

Cette année encore, plusieurs actions ont dû être annulées du fait d'un rebond de l'épidémie. Cependant, certaines actions ont pu être maintenues malgré tout, comme une séance passerelle centre de loisirs en octobre, les interventions du kiosque famille pour des ateliers parents-enfants à raison d'une fois tous les deux mois, des interventions de la ludothèque, la venue d'une photographe professionnelle,

l'installation d'un bac à jardinage, la chasse aux œufs, le pique-nique de fin d'année scolaire avec quelques parents, un spectacle de Noël sans goûter commun et sans la présence des familles.

ANALYSE DE LA PRATIQUE DU PERSONNEL

Les agents ont bénéficié durant l'année 2021 de 5 séances d'analyse de la pratique et d'une journée pédagogique qui a permis le renforcement de la cohésion des équipes de Mesvres et d'Etang.

ACTIONS REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)

Le Service petite enfance du pôle d'Etang, EAJE et RPE, ont mis en place une action REAAP qui a eu un vif succès auprès des familles.

Dans un premier temps un questionnaire a été envoyé aux familles d'enfants de moins de 6 ans afin de connaître leurs souhaits et besoin en termes de parentalité.

En parallèle, une action intitulée « Les Familles à la découverte de leur environnement » a été proposée aux familles du pôle d'Etang, cette action avait pour objectif de permettre aux familles de bénéficier de sorties en plein air pour passer du temps ensemble sur différentes communes du pôle.

Ainsi sur les communes de Mesvres, Etang/Arroux, la Boulaye, St léger sous Beuvray et Uchon, se sont déroulées différentes interventions en lien avec l'Animal : des rongeurs à Mesvres, une balade en calèche à Uchon, les chèvres à la Boulaye, la ferme pédagogique et les poneys à St Léger sous beuvray, la balade contée à Etang/Arroux.

Adultes et enfants confondus, 120 personnes ont participé à ces sorties, certaines familles ont bénéficié de presque toutes les sorties.

Le coût de cette action a été subventionnée à hauteur de 80% par la CAF

➤ Perspectives 2022

Accueillir les enfants de 2 mois ½ à 3 ans ½ dans le respect du bien-être et de leurs besoins

Permettre aux parents qui travaillent et ceux en insertion professionnelle d'avoir un mode de garde.

Tout au long de l'année, des actions seront mises en places régulièrement comme la venue de Cécile de la bibliothèque d'Etang/Arroux, le jardinage dans le bac installé en 2021, la motricité au gymnase des Moulands ou plus ponctuellement, telles que la participation à la semaine de la petite enfance, la semaine des bébés lecteurs, les sorties à la ludothèque, la chasse aux œufs, la venue de la photographe professionnelle, le projet intergénérationnel avec la Maison de Bourgogne, le pique-nique de l'été et la fête de fin d'année.

Le personnel de la micro-crèche bénéficiera de 5 séances d'analyse de la pratique sur l'année 2022. Ces séances animées par une psychologue permettront à chaque professionnel de s'exprimer et de réfléchir ensemble à une pratique améliorant le bien-être des enfants accueillis.

La journée pédagogique est reconduite pour 2022.

En 2022, une nouvelle action REAAP devrait voir le jour sur le pôle d'Etang/arroux, sur le thème des 5 sens.

3.2 La Micro-crèche de Mesvres « Les Loupiots »

La micro-crèche se trouve dans un pluri-accueil, avec deux autres services : la garderie périscolaire et Relais Assistantes maternelles.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, pour l'accueil régulier et d'urgence et de 8h00 à 18h30, pour l'accueil occasionnel.

Il ferme ses portes une semaine à chaque petit congé scolaire et trois semaines l'été.

La direction de l'établissement est assurée par une Educatrice de Jeunes Enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice de l'ensemble des services Petite Enfance et Famille du CIAS, Infirmière Puéricultrice.

La directrice est accompagnée dans ses missions par une adjointe, Auxiliaire de Puériculture.

En cas d'absence de la directrice, la continuité de ses fonctions est confiée à son adjointe ou à la coordinatrice Petite Enfance et Famille – Infirmière Puéricultrice.

Les autres membres du personnel sont diplômés CAP petite enfance.

Le petit nombre d'enfants accueillis dans la structure permet un fonctionnement en décloisonné, c'est-à-dire que tous les enfants présents vivent leur journée ensemble, du nourrisson au plus grand.

Ainsi l'enfant :

- Est respecté dans son rythme individuel : ce n'est pas l'enfant qui s'adapte au groupe mais le groupe qui s'adapte à l'enfant.
- A la possibilité de participer aux activités proposées en fonction de ses capacités, de ses envies plutôt qu'en fonction de son âge.
- Est stimulé dans ses acquisitions par imitation des plus grands.
- Prend conscience qu'il appartient à un groupe, s'approprie et comprend les règles de vie de ce groupe, cela de façon progressive.

L'accent sera mis sur la motricité libre, l'enfant ayant besoin pour apprendre :

- À connaître son corps, son environnement spatial.
- D'être le plus libre possible dans ses mouvements.
- De découvrir et d'exercer ses possibilités motrices à tout âge et dans différentes situations.

Le Pluri-accueil de Mesvres dispose de deux grandes salles et une plus petite. Celles-ci sont utilisées à certains moments de la journée par la garderie péri-scolaire et le RPE. En dehors de ces temps, la micro-crèche utilise ces deux pièces, afin de séparer parfois le groupe d'enfants et de proposer aux plus grands des activités motrices, manuelles, de jeux libres et de permettre aux plus petits de bénéficier de temps calmes.

Les trois services au sein d'une même structure (micro-crèche, garderie péri-scolaire et RIAM) permettent une richesse dans les échanges entre enfants et adultes. Régulièrement le RPE et la crèche font des activités ensemble. Matin et soir, les

fratries se retrouvent, les enfants de la garderie aiment venir jouer avec les jeux de la crèche et vice et versa. Cela permet aussi aux enfants en âge préscolaire de se familiariser avec les enfants qui sont déjà à l'école.

Les journées se déroulent en fonction des besoins des enfants, principalement en jeu libre (jeux d'imitation, de construction, de ballons, découverte de livres).

Parallèlement, des activités manuelles, de manipulation, musicales ou de motricité sont proposées en fonction de l'âge, des besoins et désirs des enfants présents.

Aucune activité n'est obligatoire, les enfants peuvent aussi ne rien faire car grandir nécessite également des temps de rêveries, d'inactions.

Enfin, les activités extérieures sont privilégiées, en toutes saisons. Celles-ci permettent à l'enfant de découvrir le milieu rural dans lequel il évolue, riche de flore et de faune, d'être en activité physique plus intense, primordial pour son développement.

➤ **Bilan 2021**

Sur l'année 2021, La micro-crèche « Les Loupiots » a accueillis 13 enfants en accueils réguliers dont un en accueils atypique, 12 en accueils occasionnels, deux en urgence. 27 enfants ont été inscrits en 2021. Tout accueil confondu, 14 enfants habitent la commune de Mesvres, 4 la commune d'Etang/Arroux et 2 sur les communes de Laizy, Brion, Broye. Les autres sont des communes avoisinantes.

La micro-crèche les Loupiots a l'avantage d'être proche de celle d'Etang/Arroux, « L'Arche des p'tiots » et les fermetures lors des petits congés sont alternées, ce qui permet aux parents qui travaillent de bénéficier d'un mode de garde occasionnel dans l'autre crèche.

La fréquentation moyenne a été de 75%, du fait principalement d'une petite période de fermetures à cause de la COVID (53% en avril), cependant, les enfants de personnels soignants ont continués d'être accueillis. Peu de fréquentation également au mois d'Août (48%, crèche ouverte dès le 16 août).

ACTIONS REGULIERES ET PONCTUELLES

Cette année encore, plusieurs actions ont dû être annulées du fait d'un rebond de l'épidémie, cependant, certaines ont pu être maintenues malgré tout comme une séance passerelle centre de loisir en octobre, les interventions du kiosque famille pour des ateliers parents-enfants, à raison d'une fois tous les deux mois, des interventions de la ludothèque, la venue d'une photographe professionnelle, l'installation d'un compost, la chasse aux œufs, le pique-nique de fin d'année scolaire avec quelques parents, un spectacle de Noël sans goûter commun et sans la présence des familles.

ANALYSE DE LA PRATIQUE DU PERSONNEL

Les agents ont bénéficié durant l'année 2021 de 5 séances d'analyse de la pratique et d'une journée pédagogique qui a permis le renforcement de la cohésion des équipes de Mesvres et d'Etang.

➤ **Perspectives 2022**

Accueillir les enfants de 2 mois ½ à 3 ans ½ dans le respect de leur bien-être et de leurs besoins.

Permettre aux parents qui travaillent et ceux en insertion professionnelle d'avoir un mode de garde.

Tout au long de l'année, des actions seront mises en places régulièrement comme la venue tous les mardis de Yvon, bénévole de l'association Lire et Faire lire qui vient raconter des histoires aux enfants, le jardinage dans le bac installé en 2021, les ateliers communs avec le RPE, la motricité au gymnase des Moulands ou plus ponctuellement, telles que la participation à la semaine de la petite enfance, la semaine des bébés lecteurs, les sorties à la ludothèque, le projet intergénérationnel avec la Maison de Bourgogne, la chasse aux œufs, la venue d'une photographe professionnelle, la liaison avec l'école maternelle de Mesvres, le pique-nique de l'été et la fête de fin d'année.

Le personnel de la micro-crèche bénéficiera de 5 séances d'analyse de la pratique sur l'année 2022. Ces séances animées par une psychologue permettront à chaque professionnel de s'exprimer et de réfléchir ensemble à une pratique améliorant le bien-être des enfants accueillis.

La journée pédagogique est reconduite pour 2022.

4. La Micro-crèche de Couches « Marguerites »

La micro crèche « Marguerites » se situe à proximité de la maison de santé, 17, rue grands bois 71490 Couches.

La structure est agréée pour recevoir 10 enfants âgés de 2 mois ½ (fin du congé maternité) à 3 ans et plus si dérogation spéciale (raison de santé, scolarisation à 3 ans ½...) dans la limite des places disponibles.

Les actions menées sur l'année 2021, se sont fondées sur un projet de vie commun construit avec l'équipe du Pluri Accueil d'Epinac « La Verrerie ».

Ce projet se base sur cinq thématiques différentes toutes liées les unes aux autres : temps du repas, le sommeil, temps d'éveil, accueil/atelier des familles et soin.

➤ Bilan 2021

Diverses actions ont vu le jour sur l'année 2021 que ce soit avec des partenaires éducatifs ou en interne.

Atelier d'éveil :

L'animatrice Soutien à la Parentalité a proposé des ateliers d'éveil au sein de la crèche. Ils durent 1h de 15h30 à 16h30 et sous inscription. Ces ateliers ont permis d'échanger avec une ou plusieurs familles du développement de l'enfant, de leurs difficultés, de leur relation, etc...

Visites extérieures :

Une sortie a pu se faire en début d'année au musée d'art naturel d'Autun. Les enfants ont pu découvrir des animaux disparus, encore existants et surtout grandeur nature.

Deux sorties ont eu lieu à la rencontre des ânes avec le prestataire Flore Y Anes de Saint Léger Sur Dheune, Les enfants et les parents volontaires ont pu s'occuper des ânes et faire une balade sur leur dos.

Plusieurs sorties ont eu lieu à la ludothèque de Couches en plus de faire des prêts réguliers de jeux.

Evènementiel :

Durant la semaine de la petite enfance nationale en mars sur les histoires rigolotes. Toute la semaine, les enfants ont pu participer à différents ateliers créatifs, d'éveil et de découverte.

Un spectacle a été proposé fin novembre à l'ensemble des familles par Martine FORRER autour « de l'arrivée de Noël ».

Projet :

Une photographe est venue rendre visite aux enfants pour réaliser des clichés. Suite à une vente de ses photos, une somme d'argent a été remise à la structure afin d'investir dans des jeux : trotteur, supports d'éveil sensoriels, etc...

Un projet répit parental a été proposé aux familles fréquentant la structure. Il était composé d'une séance relaxation et deux ateliers ludiques autour d'une thématique « les perturbateurs endocriniens » dédiées aux familles. En parallèle il a été proposé un mode de garde soit sur les horaires d'ouverture de la crèche soit au sein de la crèche en présence de la ludothèque.

Communication :

Une gazette bimensuelle est distribuée aux familles. Elle se compose d'un retour photo de la vie en crèche, d'un article traitant diverses thématiques comme l'alimentation, les pleurs, la morsure... Une dernière partie permet d'informer les familles des projets en devenir.

Journée pédagogique a eu lieu vendredi 18 juin afin de travailler en deux temps : matinée de sensibilisation à la lutte face aux perturbateurs endocriniens et une après-midi d'élaboration du projet de vie 2021-2022, socle pédagogique des deux équipes.

➤ **Analyse**

Plusieurs événements ont touchés l'organisation de la structure sur l'année 2021 comme :

- Plus de la moitié des familles fréquentant la structure étaient en situation professionnelle précaire.
- De nombreuses demandes d'accueil ont été faites mais les places disponibles ne correspondaient pas aux besoins.
- Les familles fréquentant la structure avaient pour la plus part des besoins atypiques ce qui a engendré des baisses d'effectifs aléatoires et non compensables en instantané.
- Des protocoles sanitaires complexes qui ont engendrés un absentéisme des enfants au sein de la crèche et des parents à leur travail.
- Une période de confinement de 3 semaines en avril 2021.

➤ Perspectives 2022

Il s'agit tout d'abord de poursuivre les actions menées en 2021 qui ont été bénéfiques pour les familles et l'équipe.

Une journée pédagogique aura lieu en vendredi 17 juin 2021 afin de construire un projet de vie commun entre la structure d'Epinac et de Couches sur l'année 2022-2023. Cette journée permettra de revoir l'organisation interne de chaque structure et d'aborder la communication gestuelle avec le tout petit par le biais d'un temps de formation.

Poursuivre le travail en partenariat entre les deux structures petite enfance du pôle par le biais de réunion commune, échanges de projets, prêts de matériel, départ en formation en commun, renfort régulier au sein des structures dans le besoin, etc...

Organiser plusieurs temps forts au sein de l'école avec les enfants susceptibles de faire leur rentrée en septembre 2022.

Proposer une rencontre « médiation animale » au sein des structures en répondant à un appel à projet.

Répondre aux attentes des familles concernant la mise en place d'ateliers ludiques en famille.

C. L'analyse de la fréquentation

Chaque année, la fréquentation des EAJE fait l'objet d'une analyse détaillée. Les données recueillies permettent de mieux connaître la situation des familles et ainsi pouvoir répondre au mieux à leurs attentes.

➤ Fréquentation

• **Répartition par lieu de résidence** (*situation au moment de l'établissement du contrat d'accueil*)

	MPE "Bel Gaou"		Multi Accueil Epinac		Micro-crèche Mesvres		Micro-crèche Etang-sur-Arroux		Micro-crèche Couches		Total	
	Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Autun centre ville	27	26									27	26
Autun Saint Andoche	25	18									25	18
Autun Saint Jean	9	12									9	12
Autun Saint Pantaléon*	26	32									26	32
Autun Hauts Quartiers	16	13									16	13
Autun Croix Verte	16	9									16	9
<u>Bellevue</u>	2	1									2	1

Fragny	5	5		1						1	5	7
Pont l'Evêque	4	7									4	7
CCGAM hors Autun	62	68	28	33	31	27	22	24	12	15	154	167
Hors CCGAM	1	1	7					1	5	8	12	10
Hors département	1	2	6	6					0	3	7	11
Total Inscrits	194	194	35	40	31	27	22	25	17	27	303	313
Total Familles	175	177	29	34	27	23	19	22	17	25	265	281

	MPE "Bel Gazou"		Multi Accueil Epinac		Micro-crèche Mesvres		Micro-crèche Etang-sur-Arroux		Micro-crèche Couches		Total	
	Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre D'inscrits		Nombre d'inscrits	
CCGAM hors Autun	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Anost	2	3									2	3
Antully	7	9									7	9
Auxy	5	3		1							5	4
Brion		3			1	2	2	1			3	6
Broye	3	2			3	2					6	4
Charbonnat	1	1									1	1
Collonge la Madeleine									1		1	
Cordessee	2	2									2	2
Couches									5	8	5	8
Créot									1	1	1	1
Curgy	6	7									6	7
Cussy en Morvan	1	2									1	2
Dracy Les Couches									1	1	1	1
<u>Dracy Saint Loup</u>	5	5									5	5
Epinac	4	3	25	27					2	1	31	31
Etang Sur Arroux	1	1			8	4	9	8			18	13
Igornay	3	3									3	3
La Celle en Morvan	3										3	
La Chapelle sous Uchon							2				2	
La Grande Verrière	1	1									1	1
<u>La Petite Verrière</u>		3									0	3
<u>Laizy</u>	1					2	3	4			9	6
Lucenay l'Evêque	5	3									5	3
Mesvres						14	2	3			13	17
Monthelon	1	2									1	2
Reclesne	1	2									1	2
Roussillon en	1	1									1	1

Morvan												
Saint Didier sur Arroux						1	1	3			2	4
Saint Emiland	1	1								1	1	2
Saint Forgeot	1	3									1	3
Saint Jean de Trézy									2		2	
Saint Léger du Bois	2	2								3	2	5
Saint Léger Sous Beuvray						1	1	1			1	2
Saint Prix							1	1			1	1
Saisy			2	3							2	3
Sommant	1	2									1	2
Sully	1		1	1							1	1
Tavernay	3	4									3	4
Thil sur Arroux					1	1	1	1			2	2
Tintry				1							0	1
Uchon								2			0	2
Total Inscrits	62	68	28	33	30	27	22	24	12	15	153	167
Total Familles	57	62	24	28	27	23	19	21	12	15	138	147

- **Le secteur « Périphérie Autunoise »** comprend les communes de : Antully, Auxy, Cordesse, Curgy, Dracy-Saint-Loup, Igornay, Monthelon, Reclesne, Saint Forgeot
- **Le secteur « Morvan »** comprend les communes de : Anost, Barnay, Chissey-en-Morvan, Cussy-en-Morvan, La Celle-en-Morvan, La Grande-Verrière, La Petite-Verrière, Lucenay-l'Evêque, Roussillon-en-Morvan, Saint-Prix, Sommant, Tavernay
- **Le secteur « Epinac/Couchois »** comprend les communes de : Collonge-la-Madeleine, Couches, Créot, Dracy-les-Couches, Epertully, Epinac, Morlet, Saint Emiland, Saint Gervais-sur-Couches, Saint Jean de Trézy, Saint Léger-du-Bois, Saint Martin-de-Commune, Saint Maurice-les-Couches, Saisy, Sully, Tintry.
- **Le secteur « Beuvray Arroux-Mesvres »** comprend les communes de : Brion, Broye, Charbonnat, Dettey, Etang-sur-Arroux, La Chapelle-sous-Uchon, La Comelle, Laizy, La Tagnière, Mesvres, Saint Didier-sur-Arroux, Saint Eugène, Saint Léger-sous-Beuvray, Saint Nizier-sur-Arroux, Thil-sur-Arroux, Uchon.

• **Répartition des familles par situations professionnelles** (situation au moment de l'établissement du contrat d'accueil)

	MPE "Bel Gazou"	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches	Total
	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles
Les 2 parents en activité	123	23	15	16	18	195
1 des parents en activité	30	9	6	3	3	51
Les 2 parents sans activité	2					2
Monoparentale en activité	9		1	2	2	14
Monoparentale sans activité	7	1				8
Familles d'accueil	6	1	1	1	2	11
Total familles	177	34	23	22	25	281

• Répartition des inscrits par année de naissance

	MPE "Bel Gazou"	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches	Total
	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits
Nés en 2021	26	5	3	3	3	40
Nés en 2020	64	7	7	8	8	94
Nés en 2019	55	8	7	4	8	82
Nés en 2018	49	16	9	9	8	91
Nés en 2017		4	1	1		6
Total inscrits	194	40	27	25	27	313

NB : Les structures sont agréées pour recevoir des enfants jusqu'à l'âge de 4 ans sauf situation exceptionnelle (ex. : enfants porteurs de handicap).

Compte tenu de la demande importante d'accueil de nouveaux enfants en septembre de chaque année, le personnel préconise aux parents le départ à l'école pour les enfants dès 3 ans révolus.

Pour chaque établissement, l'agrément du nombre de places est modulable en fonction des plages horaires (ex : de 7h30 à 8h30 : agrément de 10 ; de 8h30 à 16h30 : agrément de 60).

Cette modulation ainsi que la mise en place des nouveaux contrats famille permet d'améliorer le taux d'occupation des structures et ainsi de percevoir des prestations plus importantes de la part de la CAF et de la MSA.

• Fréquentation des structures d'accueil petite enfance

	MPE "Bel Gazou"	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches
	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation
Janvier	60%	95%	80%	84%	70%
Février	67%	91%	76%	97%	65%
Mars	63%	86%	85%	96%	73%
Avril	38%	46%	53%	65%	41%
Mai	77%	82%	82%	86%	68%
Juin	82%	82%	78%	96%	83%
Juillet	89%	77%	92%	95%	76%
Août	86%	74%	48%	78%	59%
Septembre	69%	57%	69%	65%	70%
Octobre	73%	64%	80%	75%	74%
Novembre	77%	76%	63%	67%	69%
Décembre	74%	70%	67%	46%	60%
Année 2021	71%	75%	75%	80%	67%
Pour mémoire, année 2020	53%	66%	64%	57%	46%

• **Répartition des familles par tranche de revenus annuels** (situation au moment de l'établissement du contrat)

	MPE "Bel Gazou"	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur- Arroux	Micro-crèche Couches
	Nombre de Familles	Nombre de Familles	Nombre de Familles	Nombre de Familles	Nombre de Familles
Inférieur au Plancher défini par la CAF (8 539,44€ en 2021)	33	2	1	1	0
De 8 539.44€ à 15 000€	7	5	1	1	3
De 15 000€ à 30 000€	41	13	6	6	7
De 30 000€ à 69 600€	86	14	13	12	13
Supérieur au Plafond défini par la CAF (69 600€ en 2021)	9		2	2	2
Total familles	177	34	23	22	25
Dont urgence et famille d'accueil	6	3	2	1	4
Dont tarif horaire Inférieur ou égal à 1€	62	15	11	6	2

• **Détails des inscriptions**

	MPE « Bel Gazou »	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro- crèche Etang-sur- Arroux	Micro-crèche Couches
	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions
En accueil :					
- Régulier/atypique	116/30	25	13	15	14
- Urgence	3	1	2	1	3
- occasionnel	45	14	12	9	10
Refusées faute de place disponible	7	8		2	11
Solutions proposées :					
- Inscription en « occasionnel »	3	1			2
- Relais d'assistantes maternelles		7		2	9
- Autres multi accueil de la CCGAM	2	1			0
Refusées domicilié HCCGAM	1				
Abandonnées					
Motifs d'abandon :					
- Choix d'une assistante maternelle	5				
- Choix d'une autre structure	2				
- Entrée à l'école					
- Déménagement					
- Congé parental/arrêt de l'activité professionnelle/grands parents					
Enfants en attente pour un accueil régulier en 2020 ou plus tard	14	8			6

D. Les Relais Intercommunaux d'Assistant(e)s maternel(le)s

1. Les missions

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service qui assure auprès des assistants maternels et des parents les missions suivantes :

- proposer un lieu ressource aux assistants maternels en mettant en place des temps dédiés (animations, temps d'échanges, rendez-vous).
- Proposer aux assistant(e)s maternel(le)s de s'inscrire dans un processus de formation professionnelle (formation continue), afin de leur permettre d'acquérir des compétences spécifiques.
- Proposer des temps d'animations variés afin de stimuler la curiosité des tout-petits et leur permettre d'avoir des temps collectifs.
- Organiser les animations en alternance afin de préserver la qualité des animations en évitant un nombre trop important de personnes à chaque séance.
- Promouvoir la profession d'assistant(e)s maternel(le)s dans l'objectif de développer leur nombre et ainsi anticiper les départs à la retraite.
- Promouvoir la profession auprès des parents qui méconnaissent parfois mal ce métier.
- Recevoir et informer les familles qui recherchent un mode d'accueil.
- Accompagner et orienter les parents qui ont parfois des demandes d'accueil très spécifiques (horaires atypiques, périscolaire, emploi d'assistant(e)s maternel(le)s dans l'attente d'une place disponible en multi accueil).
- Délivrer une information générale en matière de législation du travail.
- Renseigner les parents sur la convention collective des employés de maison.

L'information, les animations, le partenariat et la formation sont les «outils» principaux qui permettent de mieux accompagner les familles et les assistant(e)s maternel(le)s.

La CCGAM compte 3 pôles :

- Autun avec un relais situé à la Maison de la Petite Enfance.
- Etang/Broye/Mesvres avec un relais au pluri accueil de Mesvres et un relais à la Maison Communautaire à Etang.
- Epinac/Couches avec un relais à Epinac et un relais à la micro-crèche de Couches.

Ils sont animés par des professionnels de la petite enfance.

Les RPE proposent des temps d'accueil orientés plus particulièrement sur les démarches administratives et les renseignements sur la profession auprès des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des éventuelles personnes intéressées par une démarche d'agrément.

➤ **Répartition des Assistant(e)s Maternel(le)s par communes et par pôles du territoire de la CCGAM**

Communes	2020 Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s			2021 Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s		
	Pôle Autun	Pôle Etang Broye Mesvres	Pôle Épinac Couches	Pôle Autun	Pôle Etang Broye Mesvres	Pôle Épinac Couches
Anost	1			1		
Antully	3			3		
Autun	34			30		
MAM	4			8		
Auxy	4			4		
Brion					1	
Broye		5			5	
Charbonnat					1	
Chissey en Morvan	1			1		
Collonge la Madeleine						1
Cordessee	1			1		
Couches			7			6
Créot			1			1
Curgy	8			8		
Dracy St Loup	2			3		
Epinac			14			12
Etang sur Arroux		13			11	
Igornay	3			2		
La Boulaye		1			1	
La Celle en Morvan	4			3		
La Comelle		2			2	
La Grande Verrière	2			2		
Laizy		4			4	
Lucenay l'Evêque	2			2		
Mesvres		2			2	
Monthelon	2			2		
Reclesne	2			2		
Saisy			1			1
St Emiland			1			1
St Forgeot				1		
St Gervais sur Couches						1
St Jean de Trezy						1
St Léger du Bois						2
St Léger sous Beuvray		1			2	
St Martin de Commune			1			1
St Maurice les Couches			1			1
St Nizier sur Arroux		3			3	
Sully			5			5
Tavernay	2			2		
Thil sur Arroux		1				
Total	76	32	35	75	32	33
	143			140		

Le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s agréé en 2021 est stable par rapport à 2020. Une diminution est toutefois à noter pour les communes du Pôle Epinac/Couches avec 4 assistant(e)s maternel(le)s en moins. Ces agents sont partis à la retraite ou ont changé d'orientation professionnelle.

2. Les Chiffres

➤ Organisation de l'accueil familial sur le territoire

	2020				2021			
	<u>Pôle Autun</u>	<u>Pôle Etang Broye Mesvres</u>	<u>Pôle Epinac Couches</u>	<u>Total CCGAM</u>	<u>Pôle Autun</u>	<u>Pôle Etang Broye Mesvres</u>	<u>Pôle Epinac Couches</u>	<u>Total CCGAM</u>
Nb AM agréé	76	32	35	143	75	32	33	140
Enfants - 3 ans	147	61	33	241	137	56	27	220
Enfants 3 à 6 ans et +	161	41	47	249	175	60	65	300
Nombre de familles	259	83	56	398	262	100	67	429

➤ Permanences

Plusieurs permanences fixes sont établies. Néanmoins, le RPE s'adapte au maximum aux besoins des usagers, en proposant aussi des rendez-vous hors permanences. Professionnels et parents viennent nombreux établir le contrat de travail au RPE. Ils préfèrent avoir une tierce personne, neutre, afin de faciliter les échanges. Beaucoup demande de l'aide pour établir une fin de contrat.

➤ Secrétariat

La tenue et la mise à jour des fichiers représentent une part importante du travail des RIAM.

Le temps de recherche de documentation est aussi nécessaire pour actualiser les renseignements concernant l'emploi d'un assistant maternel ou d'un employé de maison et pour animer les réunions à thèmes.

Le travail de concertation pour l'élaboration de planning avec l'équipe Ludobus est également nécessaire.

• **Nombre de famille employant un(e) assistant(e) maternel(le) par communes du territoire**

Communes	Nombre de familles en 2020			Nombre de familles en 2021		
	Pôle Autun	Pôle Etang Broye Mesvres	Pôle Epinac Couches	Pôle Autun	Pôle Etang Broye Mesvres	Pôle Epinac Couches
Anost	4			1		
Antully	13			15		
Autun	84			90		1
Auxy	12			11		
Brion	2	2		1	3	
Broye		8			9	
Charbonnat		7			7	
Chissey en Morvan	3			3		
Collonge la Madeleine			2			2
Cordessee	3			2		
Couches	2		11	1		5
Curgy				20		
Cussy en Morvan				1		
Dracy les Couches	1		1	1		1
Dracy St Loup	18			17		1
Epinac	3		18	3		24
Etang sur Arroux	2	30		2	36	
Fragny	1			1		
Igornay	4			4		
La Celle en Morvan	11			9		
La Chapelle sous Uchon		2		1	2	
La Comelle		3			3	
La Grande Verrière	10			8	1	
La Petite Verrière	2			2		
La Tagnière					1	
Laizy	1	7			8	
Lucenay l'Evêque	5			5		
Mesvres		8			4	
Monthelon	7			6	1	
Reclesne	6			8		
Roussillon en Morvan	3			1		
Saisy			2			3
St Didier sur Arroux		6			7	
St Emiland	2		1	3		
St Forgeot	3			4		
St Gervais sur Couches			4			3
St Jean de Trezy	1		2	1		2
St Léger du Bois	2		7	4		11
St Léger sous Beuvray		1			1	
St Martin de Commune			1			
St Maurice les Couches						2
St Nizier sur Arroux					4	
St Prix	3			1		
Sommant	5			7		
Sully	1		1	1		2
Tavernay	10			9		
Thil sur Arroux		3			4	
Uchon		1			1	
TOTAL	244	78	50	243	92	57
	372			392		
Hors CCGAM	13	5	6	17	8	10

3. Le fonctionnement des services

RIAM Pôle Autun

➤ Partenariat

Le RPE travaille avec plusieurs partenaires afin de poursuivre et ajuster les diverses activités proposées. Ces échanges sont une plus-value quotidienne pour le public accueilli.

- **Le multi accueil** : propositions d'actions conjointes régulières (motricité).
- **Les autres RPE du territoire de la CCGAM** : concertation, projets communs et réunions d'équipe.
- **Les autres RPE du département** : les réunions de travail et l'analyse de la pratique professionnelle permettent les échanges d'informations et favorisent l'harmonisation des services rendus au public.
- **Le service PMI** : co-animation réunions d'information préalable à l'agrément, échanges régulés sur des situations particulières.
- **Le service droit et renseignement du travail (DIRECCTE)** : les animatrices sont régulièrement amenées à contacter ce service afin d'apporter aux usagers des réponses justes et adaptées.
- **L'IRFA** par le biais de Pazzapa formation : mise en place de modules de formations dans le cadre du CPF.
- **Form'assmat** (anciennement Infans) : organisme de formations professionnelles, réunions d'informations proposées aux assistant(e)s maternel(le)s.
- **Pajemploi** : renseigner les parents employeurs des évolutions du site national.
- **Les travailleurs sociaux CAF, PMI**, orientent au RPE, dans le cadre du pool de puériculture, les familles en difficultés passagères lors de la naissance d'un enfant, pour le prêt de matériel (poussette, landau...).
- **Pôle emploi et le Cilef** : présentation du métier d'assistant maternel, à des personnes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi.
- **Thérapeute Bénédicte Causse** : elle anime les temps d'échanges proposés par le RPE, destinés aux assistant(e)s maternel(le)s, sans les enfants. Ces séances participent largement à la professionnalisation et à l'évolution du métier d'assistant maternel.
- **Pôle enfance handicap** : informations auprès des assistant(e)s maternel(le)s sur l'accueil d'enfants porteurs de handicap.
- **CPIE** : animations avec les assistant(e)s maternel(le)s.

- **Animatrice responsable** : analyse de la pratique professionnelle « Animation d'un atelier soutien à la parentalité », formation « Méthodologie de projets ».

- **Animatrice** : analyse de la pratique professionnelle, « Animation d'un atelier soutien à la parentalité », formation « Méthodologie de projets », cycle de professionnalisation des responsables de Relais d'assistant(e)s maternel(le)s, webinaire « Comment réussir à transformer les épreuves en capital ? Quels outils pour développer sa résilience ».

➤ **Perspectives 2021**

- Répondre aux besoins des usagers en respectant et en s'adaptant aux mesures sanitaires.
- Travail de concert avec l'ensemble des animateurs RPE, en vue de la réorganisation des RPE.
- Travailler en collaboration étroite avec notre hiérarchie et les communes du Haut Morvan pour réfléchir à des propositions afin de pallier l'absence d'accueil petite enfance sur ces communes.
- Proposer des temps d'accueils au RPE des enfants, pour permettre aux assistant(e)s maternel(le)s de suivre des formations plus facilement.
- Projet inter-générationnel.
- Reprise d'un partenariat avec la médiathèque avec un créneau dédié aux assistant(e)s maternel(le)s et aux enfants.
- Semaine de la petite enfance.
- Mise en place de temps festifs avec les parents, enfants et assistant(e)s maternel(le)s.

➤ **Le fonctionnement du service**

- **176** familles différentes ont bénéficiés d'une information délivrée par le RPE. Parmi elles, **44** familles distinctes à la recherche d'un mode d'accueil, dont **12** qui recherchent en horaire atypique et **5** demandes de renseignements sur la garde d'enfant à domicile.
- **54** assistant(e)s maternel(le)s distincts ont bénéficiés d'un service délivré par le RPE (accueil physique, téléphonique, atelier d'éveil, réunion d'information).
- **7** familles différentes participent aux ateliers proposés par le RPE.

Nous avons constaté que globalement les usagers communiquent de plus en plus par mail.

RIAM Pôle Etang sur Arroux/Broye/Mesvres

Des ateliers d'éveils sont proposés aux assistant(e)s maternel(le)s et aux enfants 2 fois par semaine au RPE d'Etang, une fois par semaine au pluri-accueil de Mesvres, et environ 1 fois par mois dans les communes suivantes : St Nizier, Laizy.

➤ **Partenariat**

- **La bibliothèque** : Atelier lecture une fois par mois pour les enfants et les assistant(e)s maternel(le)s du RPE du pôle d'Etang sur Arroux.

- **Bourse de puériculture en partenariat avec l'association Décllic** : 2 fois dans l'année.
- **La ludothèque** : sorties à la ludothèque proposées aux enfants et aux assistant(e)s maternel(le)s, en partenariat avec le pluri-accueil de Mesvres.
- **Les micro-crèches d'Etang sur Arroux et le pluri-accueil de Broye/Mesvres** : propositions d'actions conjointes régulières (motricité) et ponctuelles (fête de Noël, sortie d'été).
- **L'école maternelle** : liaison entre le RPE d'Etang sur Arroux et l'école maternelle, (favoriser l'intégration des enfants non scolarisés en prévision de leur première rentrée scolaire. Cette liaison leur permettra de se familiariser avec des personnes et des lieux nouveaux).
- **Semaine des bébés lecteurs** : contes et comptines présentées par les assistant(e)s maternel(le)s du RPE.
- **Les autres RPE du territoire de la CCGAM** : concertation, projets communs (fête de Noël, sortie estivale).
- **Les autres RPE du département** : les réunions de travail permettent les échanges d'informations et favorisent l'harmonisation des services rendus au public. 5 demi-journées de réunions/concertations avec le réseau Charolais/Autunois et 5 demi-journées d'analyse de la pratique professionnelle.
- **Les Mairies des communes environnantes** : réservation de salles pour les différentes activités des RPE (Broye, Laizy, Etang sur Arroux, St Nizier).
- **Le service PMI** : participation aux réunions d'informations préalable à l'agrément.
- **Le service droit et renseignement du travail (DIRECCTE)** : les animatrices sont régulièrement amenées à contacter ce service afin d'apporter aux usagers des réponses justes et adaptées.
- **Form'assmat** (anciennement Infans) : organisme de formations professionnelles, réunions d'informations proposées aux assistant(e)s maternel(le)s.
- **La CAF** : contact avec les travailleurs sociaux pour renseignement sur l'allocation PAJEMPLOI.
- **Les travailleurs sociaux** (assistantes sociales) : aide des parents en difficultés pour l'accueil de leurs enfants (crèche ou assistant(e)s maternel(le)s).

➤ **Formation**

- Analyse de la pratique professionnelle.
- Soutien à la parentalité.
- L'approche sociologique de la famille et l'accompagnement de la fonction parentale.
- Recyclage SST.

➤ **Perspectives 2022**

- Maintenir les différents partenariats existants, les renforcer.
- Travail de concert avec l'ensemble des animateurs RPE en vue de la réorganisation des RPE.
- S'adapter à la crise sanitaire en proposant des temps d'animations respectueux des consignes.
- Travailler en étroite collaboration avec le pluri-accueil de Mesvres et la micro-crèche d'Etang sur Arroux. Mener plus d'actions en partenariat tout en conservant une autonomie propre à chaque service. Développer notamment par le biais d'appel à projet, des actions soutien à la parentalité.
- Harmoniser les actions des deux RPE. Améliorer l'information pour permettre une meilleure visibilité des services rendus, afin que tous les usagers concernés du pôle d'Etang les utilisent au mieux.
- Accueil parentalité à définir.
- Formation reconduction des séances d'analyse de la pratique pour les assistant(e)s maternel(le)s.
- Semaine de la petite enfance avec les services partenaires.
- Semaine des bébés lecteurs.
- La rue aux enfants.
- Ateliers culinaires dans le cadre de la semaine bleue.
- Mise en place d'un temps d'information dédié aux assistant(e)s maternel(le)s pour les accompagner lors de leur inscription sur le site de Mon enfant.fr.

➤ **Le fonctionnement du service**

- **39** familles distinctes ont bénéficié d'une information délivrée par le RPE dont 14 recherchant un mode d'accueil.
- **25** assistant(e)s maternel(le)s différents ont bénéficié d'un service transmis par le RPE.

RIAM Pôle Epinac/Couches

Les deux RPE du pôle proposent aux assistant(e)s maternel(le)s du secteur des temps d'éveil : lundi et jeudi matin pour EPINAC et vendredi matin pour COUCHES. Afin de diversifier et enrichir ces temps d'éveil, divers partenariats ont été mis en place en 2021.

➤ **Partenariat**

- **Micro-crèche « Marguerites »** : activités conjointes pendant certain temps d'accueil.
- **Les autres RPE du CIAS** : concertations, projets commun, réunions d'équipe.
- **Les autres RPE du département** : les réunions de travail et l'analyse de la pratique professionnelle permettent les échanges d'informations et favorisent l'harmonisation des services rendus au public.
- **La PMI** : participation aux réunions d'informations préalable à l'agrément.

- **PAJEMPLOI, DIRECCTE** : mise à jour des informations relatives aux statuts et informations concernant les assistant(e)s maternel(le)s.

➤ **Formation**

Cycle de professionnalisation des responsables des RPE, analyse de la pratique professionnelle.

➤ **Perspectives 2022**

- Maintenir les différents partenariats existants, les renforcer.
- Développer l'utilisation de monenfant.fr
- Travail de concert avec l'ensemble des animateurs RPE en vue de la réorganisation des RPE.
- Poursuivre l'accompagnement de départ en formation des assistant(e)s maternel(le)s, notamment à Epinac.
- Développer les pratiques pour continuer d'offrir un service de qualité.
- Organiser des temps festifs avec les professionnels et les parents et les enfants.
- Séance de motricité au dojo.

➤ **Le fonctionnement du service**

- 36 familles distinctes ont bénéficié d'une information transmise par le RPE en 2021.
- 36 assistant(e)s maternel(le)s distincts ont eu recours au RPE : transmission d'information, temps d'accueil collectif.

E. Les autres services Petite Enfance et Famille

1. Le Pool de Puériculture

Si des difficultés financières se présentent lors de la naissance d'un l'enfant, le Pool de Puériculture, situé dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance "Bel Gazou" à Autun, permet aux familles de louer du matériel spécifique à faible coût par périodes de 3 mois renouvelables : landaus, poussettes, chaises hautes, lits, transats, sièges autos, etc...

Le montant de la location correspond à 5 % du prix moyen d'achat. L'orientation des publics sur le Pool de Puériculture est principalement effectuée par les travailleurs sociaux et médico-sociaux. Des prêts de matériels peuvent également être accordés aux assistant(e)s maternel(le)s agréées.

➤ **Objectifs**

- Proposer en location du matériel de puériculture aux familles en difficultés financières. Le prêt est consenti pour une période de trois mois, renouvelable une fois.
- La location peut être l'occasion d'instaurer avec la famille une relation éducative, le contact avec les familles peut permettre une information sur d'autres services comme la Ludothèque ou 1, 2, 3 Soleil.

- Dépanner momentanément les Assistant(e)s maternel(le)s qui débutent leur activité (si le matériel est disponible). La priorité est donnée aux familles.

➤ **Bilan des locations de matériel de puériculture**

Désignation des articles	Nb Locations encaissées	Nb Familles	Nb Ass. mat
Siège-auto	3	1	2
Lit à barreaux avec matelas	-	-	-
TOTAL	3	1	2

Rappel 2020 : 2 familles et 1 Ass. Mat. ont bénéficié de ce service au cours de l'année.

Très peu de demandes pour la location de matériel, les familles ou professionnels privilégient l'achat de matériel d'occasion.

➤ **Perspectives 2022**

Continuer à valoriser cette location de matériel peu onéreux.

2. Le Pôle Famille

2.1 Des lieux ressources :

Le Kiosque Famille et les ludothèques sont des lieux à la disposition des familles et des professionnels.

2.1.1 Le Kiosque Famille

Le Kiosque Famille bénéficie d'un agrément Espace de Vie Social (2020 – 2023). Il a pour objectif d'être un lieu ressources pour les familles, en les accueillant, les informant et les orientant avec des modalités d'intervention variées en fonction des besoins.

Il a aussi pour but d'être un lieu ressources pour les partenaires, avec une mise en commun et une diffusion de l'information. Enfin il se veut être un observatoire local des besoins.

Son équipe, qui est constituée de partenaires mis à disposition par leurs institutions comme la ville, le département ou encore la caf, a changé au cours de l'année 2021. En effet, le référant a changé suite à un départ à la retraite et l'implication des différents partenaires a évolué en fonction des réorganisations des différents services.

Le Kiosque s'organise autour d'actions collectives, de temps d'échanges avec les partenaires et de temps d'informations. Ces derniers, prenant la forme de permanences administratives les mardis de 13h30 à 18h et les jeudis de 9h à 12h. Pour 2021, 192 accueils par mail, téléphone ou physiquement ont été réalisés.

2.1.2 Ludothèques : 2 sites Autun et Couches

Riches de plus de 1500 jeux et jouets, les ludothèques du territoire de la CCGAM accueillent petits et grands. Ces lieux sont dédiés à la découverte, la pratique de

« l'activité ludique » dans sa diversité, ouverts à la mixité de publics venus d'horizons ou d'âges différents, autour du même plaisir : JOUER !

L'accès aux sites est libre et sans inscription. Pour l'emprunt de jeux, une adhésion forfaitaire est proposée et calculée en fonction du revenu des familles (le Quotient Familial), pour que le coût ne soit pas un frein. Ainsi, parents, grands-parents et étudiants peuvent bénéficier du prêt !

Ce service s'adresse également aux professionnels, aux établissements ou associations, qui peuvent bénéficier d'un forfait « 5 ou 10 jeux », en fonction de leurs besoins, de leurs activités.

Les animatrices sont présentes pour accueillir le public, orienter ou conseiller sur le choix des jeux, en fonction des souhaits de chacun...et faire découvrir des nouveautés !

En 2021, l'assouplissement des mesures sanitaires a permis progressivement le retour du public, avec **plus de 900 visiteurs sur Autun (530 enfants + 391 adultes)** et à peu près 250 visiteurs sur Couches **(164 enfants + 93 adultes)**.



2.2 Actions spécifiques

2.2.1 Le Kiosque Famille

- La bulle du Kiosque : groupe de soutien pour parents et grands-parents.
Animée par 2 accueillants du kiosque famille.

- ✓ Un lieu de rencontre, d'écoute, d'échange autour d'un thème défini, en présence de deux accueillants du kiosque famille.
- ✓ Un temps où chacun peut s'exprimer, partager ses expériences.
- ✓ Un moment permettant de développer la solidarité entre les participants.



Fréquentation : **4 personnes différentes pour 12 participations au total**, sur l'année 2021.

Supervisions de 2h entre chaque séance, animées par une psychologue, pour toute l'équipe d'accueillant. Ces séances permettent de réfléchir sur les postures,

d'améliorer les pratiques d'animations de groupe, de renforcer la cohérence nécessaire à cette animation et de partager les ressentis. Le lien avec toute l'équipe est étayé par l'analyse de la psychologue.

Constat : un début d'année 2021 très difficile en termes de participations, qui finit par aboutir à une fréquentation nulle à partir de septembre. L'équipe ne parvient pas à trouver un nouveau public pour redynamiser cette action. Si le manque de fréquentation perdure en 2022, l'action devra prendre un nouveau départ.

- Ateliers d'écriture partagée

10 ateliers proposés aux parents, grands-parents et aux enfants à partir de 10 ans entre janvier et décembre et animés par une intervenante spécialisée et pour certaine séance, la référente du Kiosque Famille.

Fréquentation : **6 personnes différentes pour 59 participations** sur l'année 2021.

Constats : malgré la mise en place de protocoles sanitaire et l'abandon de certains temps de convivialité comme le thé / café, le groupe reste soudé et fidèle à ces temps d'écriture et de partage.

On note également la venue d'une nouvelle personne souhaitant avoir un temps pour soit, en dehors de toute les taches du quotidien.

Le groupe repart en 2022 sur une proposition de l'intervenante de travailler, toujours sur la parentalité, mais au travers de thèmes comme la gourmandise, le culinaire... Ce travail s'achèvera en juin, départ en retraite de l'intervenante.

- Ateliers relaxation

Partant d'un besoin des familles de participer à des temps de relaxation, le Kiosque Famille a proposé au mois de juin, un premier atelier de relaxation à destination des parents. La psychologue qui a animé ce temps a proposé des techniques de respiration et d'automassage.

Les 5 participants ont fait part d'une réelle sensation de bien-être à la fin de la séance et d'un souhait de renouveler l'expérience, mais avec leurs enfants. Ce deuxième temps a été programmé pendant les vacances d'automne, mais a été annulé faute de participants et n'a pu être reproposé à cause de soucis de planning de l'intervenante.

2.2.2 Ludothèques

Hormis l'accueil du public et le service de prêt, les animatrices accueillent des groupes sur RDV, ou se déplacent dans les structures sur demande, ponctuellement ou régulièrement (tarifié). Elles interviennent sur une thématique particulière ou libre, et préparent le contenu des séances en s'adaptant aux caractéristiques du public : objectifs, âge, compétences, pathologie...

La diversité du champ d'intervention est une vraie richesse des ludothèques : institutions médico-sociales, éducation Nationale, privée, associations. Autant d'acteurs qui font appel aux professionnels, ou utilisent le jeu comme outil et le lieu comme terrain de travail.



Ceux-ci nous ont d'ailleurs témoigné leur frustration de ne plus pouvoir fréquenter le lieu, ou bénéficier d'animations lors de cette période de pandémie.

557 enfants et 204 adultes ont profité de ce service toutes structures confondues en 2021.

2.3 Collaboration et partenariat

Tout au long de l'année, les services de la ludothèque et du kiosque sont amenés à mettre en place de nouveaux projets en fonction des besoins observés, organiser des événements ponctuels, participer à des initiatives locales ou s'investir dans des dynamiques partenariales.

2.3.1 Ateliers d'éveil en EAJE

L'animateur de soutien à la parentalité en partenariat avec les animatrices ludothèques et les crèches du territoire, a proposé des ateliers d'éveil au sein des structures. Ces ateliers sont l'occasion pour les parents de faire un atelier manuel avec leur enfant. C'est aussi l'occasion d'échanger avec d'autres parents et avec les professionnels présents.

En 2021 ce sont **20 parents et 24 enfants** qui ont participé à ces ateliers.

2.3.2 Animations sur le territoire

Les équipes des Relais Petite Enfance, des visites de convivialité, des ludothèques et du Kiosque famille animent tout au long de l'année des temps de rencontres, d'échanges conviviaux autour de jeux ou d'activités sur la CCGAM.

En s'associant aux acteurs locaux (comme le CPIE ou les EVS), sur demande ou pour répondre à des besoins identifiés, la ludothèque définit un planning trimestriel en partenariat avec les communes et 8 agents se positionnent pour animer ces temps. En raison de la crise sanitaire, le Ludobus ne s'est déplacé que 3 mois sur l'année 2021, rassemblant **56 enfants et 40 adultes**.

2.3.3 1 2 3 Soleil, Lieu d'Accueil Enfant Parent

L'équipe d'1 2 3 Soleil s'est attelée à maintenir au maximum les accueils pour les familles (dans le respect des recommandations ministérielles) durant les périodes de confinement où l'équipe s'est trouvée très réduite. Dans l'objectif de « maintenir le lien », les animatrices ont souhaité maintenir le lieu ouvert pendant les vacances scolaires (habituellement fermé). Pour permettre aux familles de se rendre à 1 2 3, les enfants âgés de plus de 4 ans de la fratrie ont été accueillis à la ludothèque. (6 enfants).

Tout au long de l'année, il y a eu **72 accueils, soit 200 enfants (23 enfants différents) et 171 parents (24 parents différents)**.



2.3.4 La CTG (Convention Territoriale Globale)

- Axes ludothèques

Créer des partenariats avec les équipes d'animation des ALSH du Territoire, aller à la rencontre des familles par ce biais, développer la culture et la pratique du Jeu dans les structures sont les enjeux au niveau des axes posés pour les ludothèques,



En 2021 ,**5 animations Ludothèque ont eu lieu dans les ALSH**

(Ajouter le Curier et Couches) **104 enfants de 3 à 11 ans.**

- Axes soutien à la parentalité

Développer des actions en direction des secteurs ruraux, construction d'un axe parentalité avec le secteur enfance entre structures concernées (mise ne place de formations parentalité, de demi-journées partagées parents / enfants en ALSH...).

2.3.5 REAAP (autunois)

La crise sanitaire et l'arrivée d'un nouveau coordonnateur parentalité fait qu'il n'y a eu qu'une seule plénière sur l'année 2021, qui a permis d'aborder le thème « la prévention des écrans » (constitution d'un groupe de travail), de présenter le réseau des violences intrafamiliale à l'ensemble des membres du REAAP et de refaire le point sur la participation des membres.

Le réseau à toutefois participé à la journée de convivialité organisé par le REAAP Départemental, le 8 décembre 2021.

2.3.6 Parent 71 (REAAP Départemental)

Le comité technique départemental a pu se réunir avant l'été afin de faire le point sur les fonctionnements des réseaux locaux durant la crise sanitaire, mais aussi sur les projets en cours du département. Cette journée a également été l'occasion de programmer sur l'ensemble du département, des journées de convivialité à destination des professionnels membres des réseaux locaux, afin qu'ils puissent se retrouver, échanger, et aborder des thèmes qui leurs tiennent à cœur.

2.3.7 Et si on sortait

Le projet « Et si on sortait ? » regroupe les services de la Ville, du CIAS et du Département et s'adresse à tous les habitants de la CCGAM.

L'objectif est double : favoriser les sorties en familles (Loisirs, culturelles, de plein air et la «redécouverte» de son environnement) et rompre l'isolement. Le coût des sorties est calculé en fonction du QF et le tarif appliqué sur la base de 20% du coût réel, pour y favoriser l'accès.

7 sorties ont été proposées d'avril à décembre. Au total ce sont **131 personnes différentes** qui se sont inscrites.

2.3.8 Événements annuels

- « Et si on s'évadait aujourd'hui ? »

Ces temps proposés au dé confinement dans une ambiance très restreinte d'activités, ont permis aux différents publics de sortir de l'isolement (dimension importante surtout chez les seniors) et pour les familles de pouvoir partager un loisir, de « s'évader » de ce contexte sanitaire pesant et pouvoir échanger avec d'autres parents.

11 animations ont eu lieu. Au total, **14 familles (18 parents, 21 enfants) 2 adultes seuls et 9 seniors**, ont participé à ces temps d'échanges et de contes, animés par Martine Forrer, professionnelle.

- Semaine Bleue



Dans le cadre de cette semaine balisée, la ludothèque a proposé un temps de jeux pendant le rendez-vous hebdomadaire des seniors d'Etang Sur Arroux (Foyer) et des résidents de la résidence du Champs Saunier. Pour les premiers, ce fut surtout un moment convivial de retrouvailles après plus d'un an de Covid. **50 personnes étaient présentes** lors de ce temps, **dont une douzaine de personnes qui ont pris part à cette animation.**

- Bourse de puériculture

Projet initié par le Relais Petit Enfance d'Etang Sur Arroux, en partenariat avec la ludothèque et le soutien à la parentalité. Espace de vente de matériel de puériculture et de vêtements petite enfance, où la ludothèque et le kiosque famille ont proposé un espace de jeux et de conseils aux publics fréquentant le lieu : **17 parents et 19 enfants** sont venus jouer ou chercher des informations sur cette édition 2021.

- Les cabanes de voyage (été)

Initialement prévu sur 4 journées, **seulement 1** a pu avoir lieu. En partenariat avec le centre social « Simone Veil », la ludothèque et les ateliers nomades, ce temps avait pour objectif d'aller à la rencontre des habitants du quartier de Saint Andoche et de proposer des ateliers de création collective.

3 adultes et 1 enfant ont participé.

- La Rue aux enfants

Action partenariale entre le soutien à la parentalité, la ludothèque, les services Petite Enfance, les ateliers nomades et d'autres partenaires. L'objectif est de proposer un temps de rassemblement et de réappropriation de l'espace publique aux familles de la commune et du territoire, au travers de jeux et de divers ateliers.

45 Adultes et 54 enfants ont participé.

- Fête « Noël en famille »

Action partenariale entre le Centre Social « Simone Veil », la ludothèque et le soutien à la parentalité, qui avait pour objectif de renforcer le lien avec les familles fréquentant ces structures. Il s'agit de favoriser les relations au sein des familles et créer un lien entre les familles du territoire de la communauté de commune.

La journée s'est organisée autour d'activités manuelles, d'une balade en calèche et clôturée par un goûter en extérieur ainsi qu'un spectacle, « Juste une note », mené par la troupe Arc en Scène.

Une fréquentation de **63 personnes, dont 40 enfants et 23 adultes.**



SOLIDARITE PERSONNES AGEES SANTE ET HANDICAP

Bien être

Visites de convivialité

Animations seniors

Repas à domicile

Prévention

Solidarité Personnes Agées, Santé et Handicap

A. Les services aux personnes âgées proposés par le CIAS du Grand Autunois Morvan

1. Animations "ça bouge chez les seniors"

Les animations sont ouvertes à tous les seniors du territoire.

Afin de répondre au mieux aux besoins des aînés, depuis octobre 2017, en concertation avec une commission « seniors », il a été décidé que :

- Les animations soient lissées sur une période de 9 mois, allant du mois d'octobre N, au mois de juin N+1.
- Pour une meilleure diffusion de l'information, les animations soient inscrites sur le flyer du Grand Autunois Morvan, à chaque fin de page avec un logo « Ca bouge chez les seniors », afin que cela puisse être identifié et repéré plus facilement par les aînés.



Le dépliant « Sortir en Grand Autunois Morvan » n'étant plus distribué sur le territoire depuis octobre 2021, le CIAS informe les seniors sur les futures animations en réalisant un flyer qui est distribué dans les mairies, pôles de services de proximité, centres sociaux, CIAS.

Par ailleurs, les activités sont mises en ligne sur l'agenda de la CCGAM et sur facebook.

Il est constaté que les actions mises en place sont des temps de convivialité qui encouragent le lien entre les personnes, rehaussent l'estime de soi, la sécurité et participent au maintien de l'autonomie.

Dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016, les animations sont soutenues par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du département de Saône et Loire.

Bilan des animations seniors 2021

Animations	Nombre de participants
Mars 2021	
4 Ateliers relaxation Une personne par séance Espace S. Veil . Mercredi 3 mars . Mercredi 10 mars . Lundi 22 mars . Lundi 29 mars Animés par Agnès Gaudiau	4 personnes dont 2 hors Autun Epinac : 1 Broye : 1
Contes Une personne par séance Espace S. Veil . Mercredi 3 mars . Mercredi 17 mars . Mercredi 31 mars Animés par Martine Forrer	3 personnes dont 1 hors Autun Epinac : 1
Atelier socio-esthétique 17 Mars 2021 Une personne par séance Espace S. Veil Animé par Delphine Billet	5 personnes
Stimul'Age	3 personnes hors Autun
Avril 2021	
5 Ateliers relaxation Une personne par séance Espace S. Veil . Vendredi 2 avril . Mercredi 7 avril . Jeudi 22 avril . Lundi 26 avril . Mercredi 28 avril Animés par Agnès Gaudiau	5 personnes dont 3 hors Autun Broye : 3
Contes Une personne par séance Ludothèque . Mercredi 14 avril . Mercredi 28 avril Animés par Martine Forrer	2 personnes dont 1 hors Autun Epinac : 1
Stimul'Age	2 personnes hors Autun
Mai 2021	
Séance sophrologie Lundi 3 mai 2 personnes maximum par séance Espace S.Veil Animée Mme Lombard	2 personnes

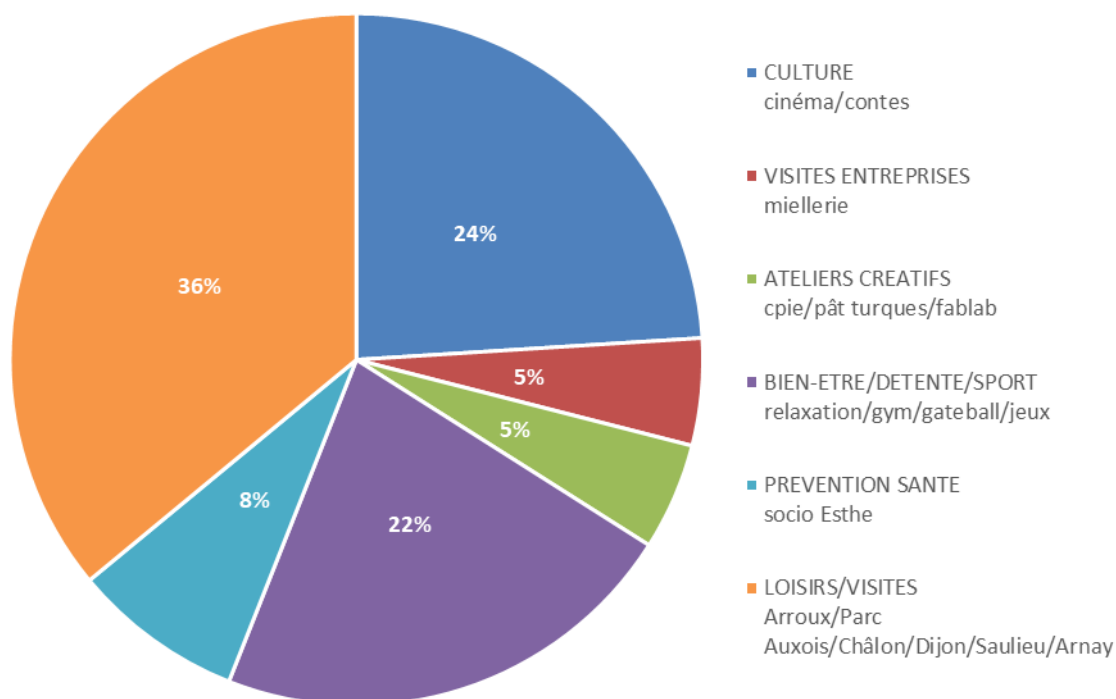
Séance souplesse articulaire Mardi 11 mai 6 personnes maximum Stade d'Autun Animée par Francesco Leonetti	5 personnes dont 2 hors Autun Epinac : 1 Auxy : 1
Contes Mercredi 12 mai 2 personnes maximum Ludothèque Animés par Martine Forrer	2 personnes
Séance sophrologie Lundi 17 mai 2 personnes maximum (1 pers par séance) Espace S.Veil Animée par Mme Lombard	2 personnes
Marche consciente Mardi 18 mai 12 personnes maximum Lac d'Autun Animée par Francesco Léonetti	7 personnes dont 2 hors Autun Epinac : 1 Auxy : 1
Jeux Ludothèque - Mercredi 19 mai 2 personnes maximum	1 personne
GATEBALL - Vendredi 21 mai 12 personnes Mr Gueraud Théâtre Romain	Annulé pour mauvais temps
Séance Gym équilibre Mardi 25 mai 12 personnes maximum Espace S. Veil Animée par Francesco Léonetti	7 personnes dont 2 hors Autun Auxy : 1 Epinac : 1
Contes Mercredi 26 mai 2 personnes maximum Ludothèque Animés par Martine Forrer	1 personne
GATEBALL Vendredi 28 mai 12 personnes maximum Théâtre Romain Animé par Laurent Gueraud	5 personnes dont 1 hors Autun Auxy : 1
Stimulage - Epinac	2 personnes hors Autun
Juin 2021	
Contes Mercredi 9 juin 6 personnes maximum Ludothèque Animés par Martine Forrer	1 inscrit
GATEBALL Vendredi 11 juin 12 personnes maximum Théâtre Romain Animé par Laurent Gueraud	6 inscrits dont 2 hors Autun Laizy : 2

CPIE « fabriquer sa feuille de papier recyclé » Mercredi 16 juin 20 personnes maximum Animé par Dany Cailliau	8 inscrits dont 2 hors Autun Brion : 1 Etang s/Arroux : 1
Contes au Théâtre de verdure à Uchon suivis d'une balade contée Jeudi 17 juin 15 personnes maximum Animés par Martine Forrer	13 inscrits dont 7 hors Autun Lucenay l'Evêque : 1 Auxy : 1 Laizy : 2 Epinac : 1 Mesvres : 1 St leger du Bois : 1
GATEBALL Vendredi 18 juin 12 personnes maximum Théâtre Romain Animé par Mr Gueraud	6 personnes dont 1 pers hors Autun Auxy : 1
Balade nature le long de l'Arroux Mardi 22 juin 15 personnes maximum Animée par Olivier Leger « L'Escargot voyageur »	10 inscrits dont 5 hors Autun Lucenay l'Evêque : 1 Auxy : 1 Epinac : 1 Mesvres : 1 St Leger du Bois : 1
Contes Mercredi 23 juin 6 personnes maximum Ludothèque Animés par Martine Forrer	0 inscrit
Balade contée à Cussy en Morvan Jeudi 24 juin 15 personnes maximum Animée par Martine Forrer	7 personnes dont 1 pers hors Autun Auxy : 1
GATEBALL Vendredi 25 juin 12 personnes maximum Lac d'Autun Animé par Laurent Geraud	6 personnes dont 3 hors Autun Auxy : 1 Laizy : 2
Stimul'Age	3 personnes hors Autun
Juillet 2021	
Cinéma Arletty Lundi 12 juillet Film : « Présidents »	36 personnes dont 4 hors Autun Barnay : 2 Gde Verriere : 2
Stimul'Age : Juillet et Août	3 personnes en Juillet et 2 personnes en Août hors Autun
Septembre 2021	
Marche et Gym Mardi 21 Septembre	6 personnes dont 4 hors Autun Epinac 1 Laizy : 3

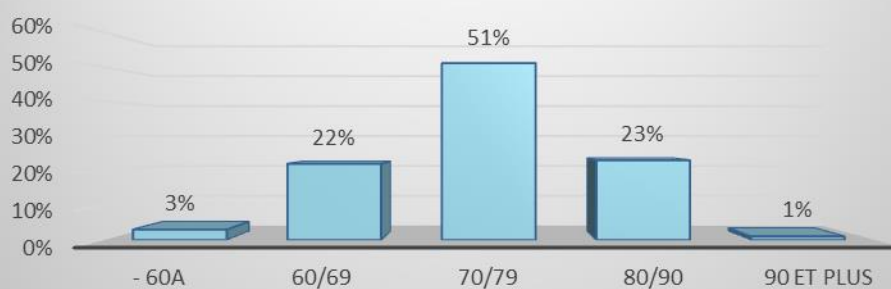
Atelier socio-esthétique Espace S. Veil Jeudi 30 septembre	6 personnes dont 3 hors Autun
Stimul'Age	2 personnes hors Autun
Octobre 2021	
Visite libre Parc de l'Auxois (zoo) à Arnay sous Vitteaux Mardi 12 octobre Jusqu'à 50 pers	27 personnes dont 11 hors Autun Epinac : 3 Couches : 2 Laizy : 3 St Leger du Bois : 1 Broye : 2
Atelier découverte pâtisseries turques Vendredi 15 octobre Espace S. Veil 10/12 pers	8 personnes dont 2 hors Autun Epinac : 1 Lucenay l'Evêque : 1
Cinéma Anost Lundi 18 octobre Film : « Delicieux »	23 personnes dont 6 hors Autun Barnay : 1 Igornay : 1 Laizy : 2 Lucenay l'E : 2
Atelier socio-esthétique Espace S. Veil Jeudi 14 octobre	6 personnes dont 3 hors Autun Epinac : 3
Marché de Champforgeuil, déjeuner libre, suivi de la visite guidée du Musée de l'Ecole à St Rémy Jeudi 21 octobre Jusqu'à 50 pers	30 personnes dont 5 hors Autun Epinac : 1 Barnay : 1 Igornay : 1 Brion : 1 St Martin de C° : 1
Stimul'Age	1 personne hors Autun Epinac : 1
Novembre 2021	
Foire de Dijon Visite et déjeuner libres Jusqu'à 50 personnes Mercredi 10 novembre	37 personnes dont 14 hors Autun Dracy St Loup : 1 Igornay : 2 La celle en Morvan : 6 Epinac : 2 Barnay : 1 Auxy : 1 Broye : 1
Visite du musée Pompon suivie d'un goûter au Café Parisien à Saulieu Jusqu'à 40 personnes Mercredi 17 novembre	38 personnes dont 13 hors Autun Epinac : 2 Curgy : 1 Dracy St Loup : 1 Laizy : 3 St Forgeot : 2 Auxy : 2 Broye : 2
Visite guidée à la ferme apicole de Fougerette à Etang sur Arroux Jusqu'à 30 personnes Mardi 23 novembre	20 personnes dont 4 hors Autun Auxy : 1 Barnay : 1

	Curgy : 1 Laizy : 1
Atelier socio-esthétique Espace S. Veil Vendredi 26 novembre	6 personnes dont 3 hors Autun Epinac : 3
Fablab – fabrication décoration de Noël Jusqu'à 10 personnes Mardi 30 novembre	5 personnes dont 2 hors Autun Barnay : 1 Epinac : 1
Recits de vie – E. Gaudin	
Stimul'Age	
Décembre 2021	
Marché de Noël à Arnay le Duc Au musée des Arts et de la Table Jusqu'à 50 personnes Mercredi 8 décembre	18 personnes dont 6 hors Autun Curgy : 1 Laizy : 3 Broye : 2
Cinéma Arletty – Film « Aline » Lundi 13 décembre	44 personnes inscrites dont 13 hors Autun Broye : 2 Curgy : 2 Laizy : 3 Igornay : 2 Barnay : 1 St Forgeot : 2 Tavernay : 1
Bowling d'Autun Deux parties et un goûter Jusqu'à 30 personnes Mercredi 15 décembre	22 personnes dont 8 hors Autun Laizy : 2 Igornay : 2 Lucenay l'E : 2 Barnay : 1 Auxy : 1
Atelier socio-esthétique Espace S. Veil Jeudi 16 décembre	6 personnes dont 3 hors Autun Epinac : 3
Stimul'Age	1 personne hors Autun Epinac : 1
KLS 6 programme oct/nov/déc	/

Participations 2021 par thématiques (%)



Participations 2021 par tranches d'âges (%)



Perspectives 2022

Maintenir des animations tout au long de l'année afin de répondre au mieux aux besoins des aînés du territoire du Grand Autunois Morvan et aux grands objectifs de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie qui sont :

- anticiper le vieillissement de la population.
- améliorer les politiques de prévention de la perte d'autonomie.
- favoriser le soutien à domicile des personnes âgées.
- mieux coordonner les stratégies régionales et locales en matière de prévention, leur contenu et leur déploiement territorial.

2. Les Visites de lutte contre l'isolement

Depuis juin 2016, le CIAS s'est engagé dans une démarche de lutte contre l'isolement des personnes âgées par le biais de visites de convivialités à domicile.

La collectivité dispose d'un agent pour assurer la coordination des actions en lien avec les différents partenaires.

Les visites permettent aux personnes âgées qui se sentent isolées de maintenir un lien social, de retrouver le plaisir d'échanger, de se balader ou faire un jeu en compagnie d'une personne bienveillante. A travers des activités et discussions simples, l'agent essaye de donner envie de voir la vie du bon côté et de renforcer l'estime de soi de chaque bénéficiaire.

A ce jour, bilan très positif avec une quarantaine de personnes qui bénéficient de ce service mis en place par le CIAS.

Les visites se déroulent sur le territoire de la CCGAM.

Les personnes pour lesquelles nous sommes sollicités nous sont adressées par :

- Les élus.
- Les agents du service de portage de repas à domicile et les travailleurs sociaux du CIAS.
- Les centres sociaux, par l'intermédiaire des médiateurs et animateurs.
- Les associations de service et de soins à domicile.
- s assistantes sociales, infirmières coordinatrices, psychologues de la plateforme territoriale d'appui et du département.
- La psychomotricienne du service de soins à domicile.

Les familles peuvent également nous contacter directement (site internet de la CCGAM ou brochure).

➤ Description de la mission

La personne effectue des visites à domicile et en établissements (EPHAD) environ 1h à 1h30 tous les quinze jours. L'objectif étant d'apporter une présence, une écoute, de la bienveillance.

Elle s'adapte au besoin de la personne tout en restant dans le cadre de ses missions. En aucun cas la personne en charge des visites à domicile ne se substitue aux missions des aidants professionnels (portage de repas, aide à la toilette, ménage, courses...). Quelques exemples d'activités : la promenade, la lecture, les jeux de société, la musique, le coloriage, de l'origami...

L'agent en charge des visites a aussi un rôle de veille sociale et peut orienter l'aîné vers les services compétents selon les demandes (ex : aide à domicile, P.T.A, assistante sociale, repas à domicile...). L'idée étant de privilégier la qualité de la présence et du lien porté à la personne avec une autre approche que celle du « soin ».

En lien avec l'ensemble des partenaires du territoire, il s'agit :

- De permettre aux aînés de rester à leur domicile en s'y sentant le mieux possible, avec un panel de services « complémentaires » qui facilitent leur quotidien et ce pour rompre l'isolement et redonner le goût et l'envie du « lien » à la personne.

- D'amener les aînés qui le désirent, à fréquenter des espaces collectifs (centres sociaux – clubs – sorties et animations organisées par la collectivité : sorties culturelles – cinéma – voyage – ludothèque...).

➤ **Bilan 2021 en chiffres**

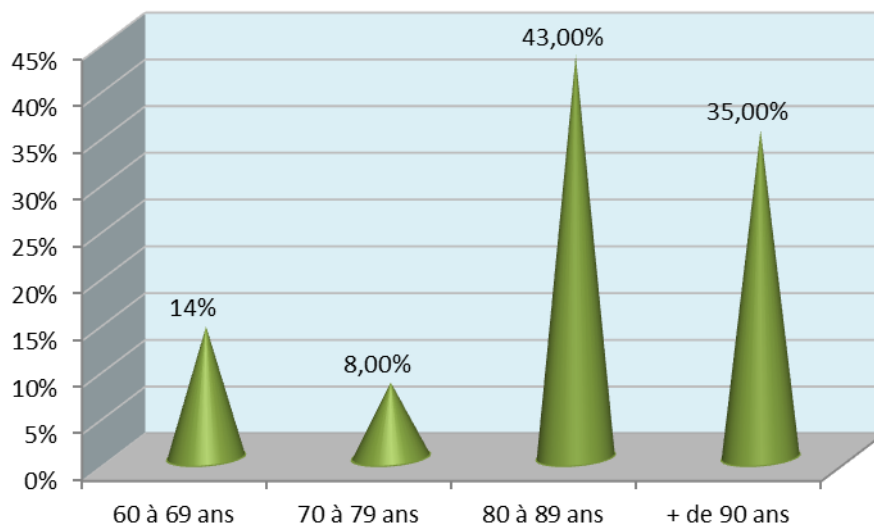
Nombre de visites et de personne visitées sur le Territoire de la CCGAM

Action		2020		2021			
Commune	Nature de l'action	Nbr de visites effectuées	Nbr de personnes	Nbr de visites effectuées	Nbr de personnes	Sexe	
						H	F
Autun (centre ville)	Visite à domicile	32	5	81	5	0	5
Croix verte	Visite à domicile	14	2	35	2	0	2
St Andoche	Visite à domicile	10	2	36	4	0	4
St Jean	Visite à domicile	42	5	79	7	0	7
St Pan	Visite à domicile	33	4	44	4	0	4
EHPAD la Croix Blanche	Visite en EHPAD	39	6	5	4	0	4
EHPAD la Providence	Visite en EHPAD	14	3	11	3	1	2
EHPAD St Antoine	Visite en EHPAD	8	2	4	1	0	1
EHPAD St Charles	Visite en EHPAD	0	0	7	1	0	1
EHPAD Les Fougerolles (Epinac)	Visite en EHPAD	0	0	2	1	0	1
Anost	Visite à domicile	18	3	6	1	1	0
Charbonnat	Visite à domicile	4	1	0	0	0	0
Curgy	Visite à domicile	3	1	4	1	0	1
Cussy	Visite à domicile	2	1	0	0	0	0
Etang	Visite à domicile	13	2	23	2	0	2
Saint Forgeot	Visite à domicile	7	1	0	0	0	0
Saisy	Visite à domicile	9	1	13	1	0	1
Total		248	39	370	37	2	35

En 2021, 37 personnes (contre 39 personnes en 2020) ont bénéficié de visites de lutte contre l'isolement à domicile.

Ce sont en tout **370 visites** (contre 248 visites en 2020) qui ont été effectuées, **soit + 49.19%**.

Moyenne d'âge des personnes suivies en %



La plupart des premières visites se font par l'intermédiaire de la personne qui oriente (la famille, les travailleurs sociaux du CIAS ...) pour faciliter le lien entre la personne et l'agent en charge des visites.

➤ **Partenariat avec l'Association des Petits Frères des Pauvres (PFP).**

Cette association qui a plus de 60 ans d'existence et compte 16.000 bénévoles, possède une grande expérience et un réel savoir-faire dans l'accompagnement des personnes souffrants d'isolement.

Les Petits Frères des Pauvres ont pour mission le maintien du lien social avec les personnes âgées, isolées et démunies : visites régulières de bénévoles, actions collectives (repas, goûters, sorties), séjours de vacances, actions autour de Noël.

Les équipes de bénévoles agissent partout où l'isolement de nos aînés se fait sentir : à domicile, en établissement, à l'hôpital, en foyer...

Une des spécificités de l'Association est un accompagnement fidèle et régulier, jusqu'au bout de la vie.

Sur le territoire de l'autunois, l'équipe de bénévoles des Petites Frères des Pauvres est créée depuis le 8 juin 2018 et l'agent du CIAS qui effectue les visites de convivialité en fait partie intégrante.

Elle se nomme « l'équipe de l'Autunois » et en 2019 se compose de 12 bénévoles pour une dizaine d'accompagnements.

Une réunion entre bénévoles est organisée mensuellement pour partager sur les expériences de chacun et pouvoir ainsi répondre aux diverses interrogations.

➤ **Perspectives 2022**

- Dans le cadre du partenariat avec l'association des Petits Frères des Pauvres, continuer de renforcer l'équipe de bénévoles pour pallier à la demande.
- Continuer de promouvoir le maintien du lien social et conseils en prévention sur le territoire du Grand Autunois Morvan.

3. Le service de portage de repas à domicile / veille sociale

Le service de livraison de repas à domicile contribue au maintien à domicile et apporte une alimentation saine, adaptée aux besoins nutritionnels.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le service de portage de repas à domicile et de veille sociale (actions de prévention en matière de lien social et de lutte contre l'isolement) est délégué à ADMR.



Chaque jour est proposé un menu complet, varié et équilibré. Les repas sont préparés localement avec des produits frais et les plats sont adaptés aux besoins (régime alimentaire spécifique).

Le coût de la livraison peut être en partie financé par l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA). Elle ouvre également droit à 50% de réduction ou crédit d'impôt selon la législation en vigueur.

Organisation des tournées sur l'année 2021 :

- **3** livraisons/semaine.
- **67 185** repas livrés, contre 68 131 en 2020 et 57 908 en 2019.
- **376** personnes livrées, contre 389 en 2020 et 269 en 2019.

Communes	Nombre de bénéficiaires	Nombre de repas livrés
Anost	7	2 020
Antully	9	1 741
Autun	105	28 058
Auxy	2	385
Barnay	1	358
Brion	1	58
Broye	5	1 411
Charbonnat	1	159
Couches	17	4 608
Créot		33
Curgy	8	1 567
Cussy en Morvan	5	1 285
Dracy Les Couches	1	158
Dracy St Loup	2	512
Epinac	24	6 280
280Etang sur Arroux	14	4 205
Igornay	8	1 662
La Grande Verrière	4	715
La Tagnière	2	257
Laizy	3	543
Lucenay l'Eveque	1	286
Mesvres	6	718
Monthelon	2	366
Morlet	1	548
Reclesne	2	697
Roussillon en Morvan	3	585
Saisy	1	305
Sommant		34
St Didier sur Arroux	2	250
St Emiland	1	205
St Forgeot	3	879
St Jean de Trézy	1	365
St Léger Sous Beuvray	1	125
St Nizier sur Arroux		86
St Pantaléon	8	1 872
St Prix	6	1 419
Sully	3	648
Tavernay	5	1 491

Thil sur Arroux		50
La Boulaye	1	234
St Léger du Bois	1	8
Total	267	67 185

Tournées Autun-Ville :

- Mardi matin (repas mardi et mercredi)
- Mercredi matin (repas jeudi et vendredi)
- Vendredi matin (repas samedi, dimanche et lundi)

Tournées Extérieur :

- Lundi après-midi (repas mardi et mercredi)
- Mercredi après-midi (repas jeudi et vendredi)
- Vendredi après-midi (repas samedi, dimanche et lundi)

L'ADMR a mis en place un service gratuit de repérage des difficultés sociales, auprès de ses bénéficiaires sur le secteur du Grand Autunois Morvan.

Ce service est proposé par le biais de son équipe de livreuses, qui est en première ligne pour repérer les dysfonctionnements et signaler un état préoccupant.

Il consiste en **des visites de convivialité** à domicile, les jeudis de 9h00 à 11h30. Il est amené à évoluer afin de proposer d'autres perspectives.

Deux salariées sont en charge de cela. Elles doivent proposer une nouvelle organisation, par écrit, pour développer la veille sociale, afin de la rendre plus régulière et avec plus de bénéficiaires.

C'est dans ce sens que le 19 octobre 2021, Mme Alicia Wicht, chargé de mission, est venue nous exposer le projet mis en place par le CPIE de Bourgogne sur Collonge la Madeleine.

Il s'agit du projet « La toile des mots », qui est proposé à toutes les personnes retraitées du territoire depuis septembre 2021. L'idée est de lutter contre l'isolement, en proposant des lectures théâtralisées de 20-30 minutes (contes Le Petit Prince, chansons, poésies, extraits de romans sketch Raymond Devos, ...) à domicile, ou par téléphone.

Des flyers ont été remis.

Ce projet peut s'étendre à d'autres secteurs, mais par téléphone.

Les autres projets ont concernés des actions/ateliers collectives ponctuelles, en mettant en place des binômes CM1-CM2 et retraités, sur le principe de « Deux minutes ensemble ». Il s'agit d'un temps d'échange rapide, où chacun s'exprime sur ce qu'il souhaite (exemple, raconter une bêtise de son enfance).

Des flyers veille sociale ont créés en mars 2021.

Un personnel est dédié à cette mission :

- * Organisation de visites à domicile et/ou de contacts téléphoniques en fonction de la disponibilité des personnes.
- * Constitution d'un outil de traçabilité des situations problématiques (15 personnes rencontrées, 5 personnes suivies et 31 visites effectuées).

Le service s'adresse majoritairement aux personnes de 86 ans et plus.

Le service de portage de repas à domicile est un outil du maintien à domicile des personnes âgées. La veille sociale s'organise également avec le CIAS et ses travailleurs sociaux, mais également tous les partenaires oeuvrant auprès des aînés.

Le CIAS verse une contribution forfaitaire annuelle pour soutenir ADMR dans l'équilibre budgétaire du service.

L'association organise la délégation de service publique sur l'ensemble des communes de la CCGAM (41 communes concernées en 2021).

B. Plan canicule

Le Plan Canicule, mis en place du 1er juin au 15 septembre, est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule.

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle.

La chaleur fatigue toujours et peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

Les recommandations en cas de vague de chaleur

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Se rafraîchir et se mouiller le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour.
- Eviter les efforts physiques.
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool.
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...).
- Maintenir votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- Penser à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide.



Le plan canicule comporte quatre niveaux d'alerte progressifs

- Le niveau 1 **"veille saisonnière"** (vigilance verte Météo France)
- Le niveau 2 **"avertissement chaleur"** (vigilance jaune)
- Le niveau 3 **"alerte canicule"** (vigilance orange)
- Le niveau 4 **"mobilisation maximale"** (vigilance rouge)

La carte de vigilance météorologique de météo France

C'est une carte de France métropolitaine qui signale dans les 24 heures à venir si un danger météorologique menace : canicule, vent violent, grand froid, pluie-inondation, inondation, orages, neige-verglas, avalanches et vagues-submersion.

Elle est consultable sur le site de **Météo France**. Elle est actualisée 2 fois par jour à 6h et 16h.

A quoi correspondent ces niveaux d'alerte ?

✓ Niveau 1

Ce niveau est activé automatiquement du 1er juin au 15 septembre de chaque année. Il permet la vérification des dispositifs opérationnels, la mise en place d'une surveillance météorologique et sanitaire.

✓ Niveau 2

"Avertissement chaleur" est une phase de veille renforcée permettant aux différents services de se préparer à une montée en charge en vue d'un éventuel passage au niveau 3 et de renforcer des actions de communication locales et ciblées (en particulier la veille de week-end et de jour férié).

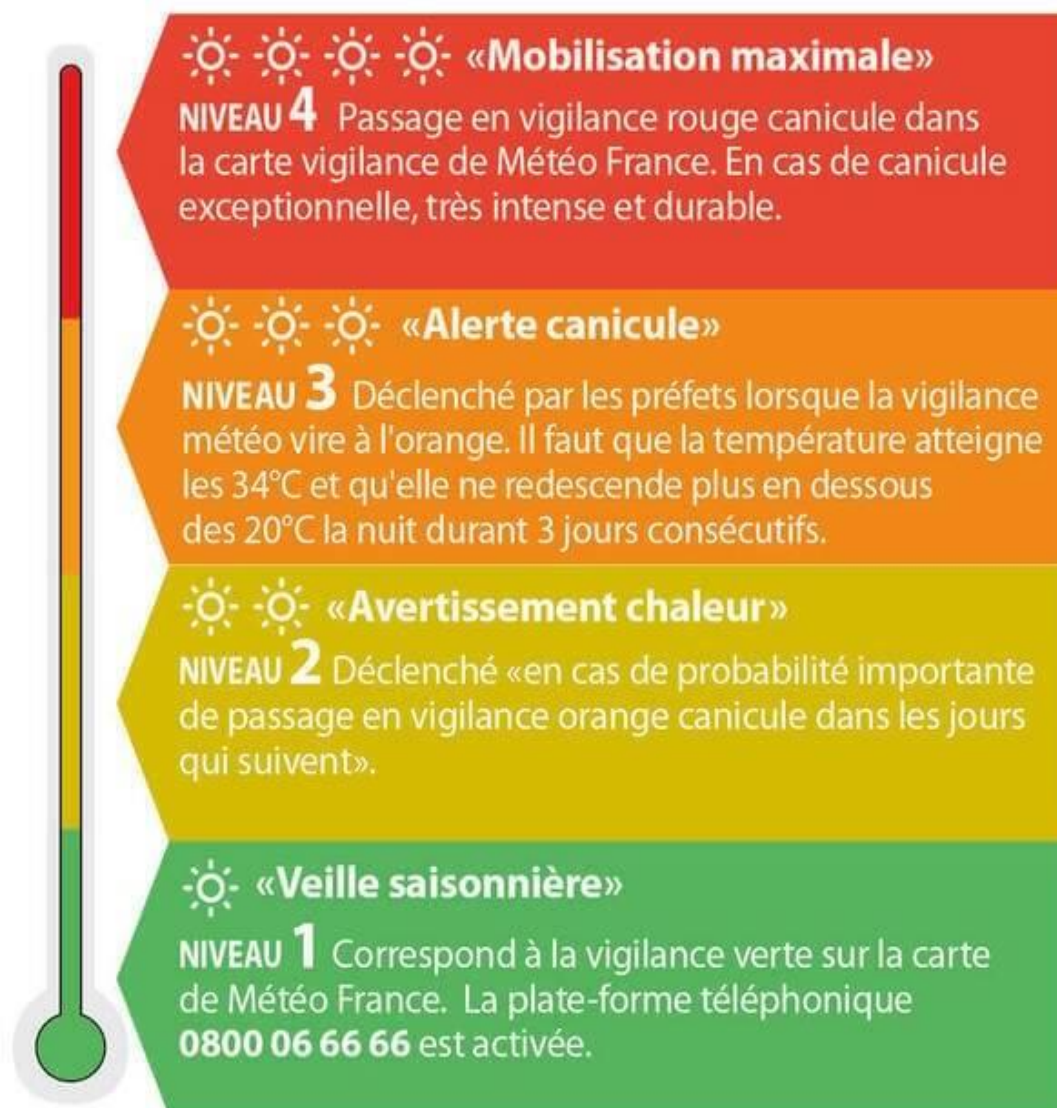
✓ Niveau 3

Sur la base de la carte de vigilance météorologique de Météo-France (vigilance orange), les préfets de départements peuvent déclencher le niveau 3. Cette décision prend en compte la situation locale (pollution, rassemblements...) et les indicateurs sanitaires en lien avec les Agences Régionales de Santé (ARS). Une fois le niveau 3 activé, le préfet prend toutes les mesures adaptées dans le cadre du Plan de Gestion d'une Canicule Départemental (PGCD). A ce niveau, des actions de prévention et de gestion sont mises en place de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène : rappel des actions préventives (hydratation, mise à l'abri de la chaleur, ...), déclenchement des « plans bleus » dans les établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées, mobilisation de la permanence des soins ambulatoires, des Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), et des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), activation par les mairies des registres communaux avec aide aux personnes âgées et handicapées isolées inscrites sur les registres, mesures pour les personnes sans abri, etc.

✓ Niveau 4

Le niveau 4 est déclenché au niveau national par le Premier ministre, sur avis du ministre chargé de la santé et du ministre de l'intérieur. Ce niveau correspond à une canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable, avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs (sécheresse, approvisionnement en eau potable, saturation des hôpitaux ou des pompes funèbres, panne d'électricité, feux de forêts, nécessité d'aménagement du temps de travail ou d'arrêt de certaines activités ...).

Les 4 niveaux du plan canicule



À partir du niveau 3



- Les personnes âgées sont regroupées dans des pièces fraîches, le personnel veille à leur hydratation.



- Les personnes âgées et handicapées isolées à domicile sont visitées par les communes.



- Des messages de prévention sont diffusés dans les médias locaux.

Source : ministère de la Santé



En 2021, comme les années précédentes, le CIAS a demandé aux communes du territoire de bien vouloir inciter à l'inscription sur le registre canicule, des personnes dites vulnérables et pour lesquelles une attention particulière devait être apportée.

Dans cette perspective, nous avons élaboré un support d'information personnalisé que les communes ont pu donner à leurs administrés.

Cette année encore, nous avons reconduit notre partenariat avec GSPS 71 et l'association Ailes pour le prêt de ventilateurs. L'association dispose d'un pool de 10 ventilateurs qui peuvent être mis à disposition sur une durée limitée (dans l'attente d'un achat par exemple). Les demandes sont à formuler au CIAS, qui médiatise la demande auprès de l'association.

Le CIAS a également élaboré un support administratif permettant à des tiers d'inscrire les personnes âgées sur les registres communaux.

L'agent en charge des visites de lutte contre l'isolement a aussi sollicité les EHPAD du territoire qui pour certains, étaient favorables à accueillir des personnes du domicile dans des lieux rafraîchis de leur structure.

AILES - Association Inter Entreprises Locale d'Entraide sociale Morgane DELIGIA 06.13.16.26.64 15 boulevard Bernard Giberstein 71400 Autun 10 ventilateurs à disposition pour les personnes dans le besoin.	Du soleil dans la voix 1 rue Valmy 71400 Autun 07.67.60.21.96 Orientations possibles comme à l'habitude par un professionnel	Groupe de sauvetage et de premiers secours 23 rue du Docteur Fernand Renaud 71400 Autun Peuvent se déplacer à domicile en cas de besoins ou transporter des personnes qui ne peuvent pas vers des lieux rafraîchis dans la limite des disponibilités des bénévoles	Les Petits Frères des Pauvres 09.83.09.08.44 Fraternité Régionale Bourgogne Franche Comté Antenne de la Nièvre 47 bis rue Henri Bouquillard 58022 Nevers Cedex Orientations possibles comme à l'habitude
EHPAD la Providence 4 rue aux Raz 71400 Autun 03.85.52.14.86 Plusieurs salles climatisées possibilité d'accueillir une quinzaine de personnes	EHPAD Saint Antoine 17 rue Saint Antoine 71400 Autun 03.85.86.93.93 4 personnes avec le port du masque obligatoire	EHPAD Sainte-Anne 14 rue Lauchien le Boucher 71400 Autun 03.85.52.15.36 Accueillir une quinzaine de personnes	Maison de famille de Bourgogne 17 rue de Toulon 71190 Etang sur Arroux 03.85.86.68.00 Ne peuvent pas accueillir de personnes extérieures suite à la crise sanitaire
EHPAD La Croix Blanche 17 rue de la Croix Blanche 71400 Autun 03.85.86.93.00 Accueillir maximum 2 personnes sous conditions que ces personnes soient vaccinées et obligation de faire un test antigénique à l'arriver dans la résidence	EHPAD Les Fougerolles 13 rue Grillot 71360 Epinac 03.85.82.10.83 Peuvent accueillir des personnes extérieures	EHPAD Myosotis Route de Chalencey 71490 Couches 03.85.98.95.15 Ne peuvent pas accueillir de personnes extérieures suite au COVID	Hôtel Ibis Plan d'eau du vallon, 3 rue Louis Aragon 71400 Autun 03.85.52.00.00 Ne sont pas en mesure d'accueillir des personnes
	Parc Fleuri 03.85.52.40.55 /Champ Saunier 03.85.82.27.34 11 rue de Parpas 71400 Autun/ rue Eugène Boutillon 71190 Etang-sur-Arroux Champ Saunier ne peuvent pas accueillir de personnes extérieures Parc Fleuri peut accueillir des personnes extérieures	EHPAD Saint-Charles – Eduennes 9 boulevard Frédéric Latouche 71400 Autun 03.85.86.84.84 Ne peuvent pas accueillir de personnes extérieures	

Perspectives 2022

- Demander aux associations de service et de soins à domicile de fournir au CIAS des statistiques (hospitalisations) pendant les périodes de fortes chaleurs + les besoins identifiés en ventilateurs.
- Continuer à inciter les personnes âgées à une inscription sur le registre canicule de leur commune.



ACTION SOCIALE

Accompagnement

Accès
aux droits

Insertion

Logement

Santé

Insertion sociale et lutte contre les exclusions

Le CIAS du Grand Autunois mène une action générale de prévention et de développement social sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. Elle agit dans le cadre de :

A. L'aide sociale légale : mission obligatoire

Instruction des dossiers de demande d'aide sociale légale (sous condition de ressources).

Lorsqu'une personne, faute de ressources suffisantes, ne peut pourvoir à son entretien ou aux soins qu'exige son état, les collectivités publiques peuvent, en vertu des dispositions légales, apporter un ensemble d'aides dont le cadre général est fixé par un règlement départemental d'aide sociale.

En matière d'aide sociale légale, le Code de l'Action Sociale et des Familles et le décret du 6 mai 1995 confient aux CCAS et aux CIAS, un rôle primordial en matière d'instruction.

➤ Nombre de dossiers instruits sur le territoire

	2020	2021
Placement des personnes âgées en établissement	34	48
Aide-ménagère à domicile	6	12
Hébergement en foyer pour handicapées	3	2
Placement chez des particuliers	0	2
Obligations Alimentaires pour les personnes du territoires	41	32
Obligations Alimentaires de personnes habitant sur le territoire mais dont le dossier est traité hors territoire	14	45
TOTAL	98	141

Pour toutes les autres demandes (APA, demande de carte d'invalidité, ...) le CIAS oriente les publics vers les services concernés (Conseil Départemental, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Maison Locale de l'Autonomie, Plateforme Territoriale de Santé (PTA)...

Le CIAS accompagne les personnes dans leurs démarches, si nécessaire.

➤ Répartition par communes du territoire

Commune	Placement des Pers. Agées en établissement	Aide-ménagère	Hébergement en foyer pour pers. handicapées	Placement chez des particuliers	Obligations alimentaires du territoire	Obligations alimentaires hors territoire
Anost	3				2	
Antully		2			1	
Autun	26	4	2	2	12	
Auxy	1					
Charbonnat		1				
Couches	4				2	
Curgy	1				1	
Cussy	1				1	
Epinac	4				4	
Etang	1	1				
Igornay		1				
La Grande Verrière	1				2	
Laizy					1	
La Celle		1			2	
La Tagnière	1				1	
Lucenay l'Eveque	1					
St Eugène	1					
St Gervais sur Couches					1	
St Léger sous Beuvray		1				
St Martin de communes	1					
St Forgeot		1				
Sully	2				2	
Total	48	12	2	2	32	45

➤ Élections de domicile

Le Plan Pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a pour ambition d'améliorer l'accès aux droits et de réduire les non-recours en favorisant l'accompagnement des personnes en précarité vers l'ouverture de leurs droits.

C'est dans cette perspective qu'un nouveau schéma de la domiciliation a été élaboré (circulaire du 10 juin 2016 relative à la domiciliation des personnes sans domicile stable).

Les CCAS/CIAS ont obligation de domicilier toute personne sans domicile stable ayant un lien avec la commune pour le bénéfice de prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles, ainsi que l'exercice des droits civils et civiques visés à l'article L.264-1 du CASF, nonobstant le principe de l'adresse déclarative.

	2020	2021
Nombre d'élections de domicile en cours de validité au 31 décembre (2)	34	30
Nombre de personnes domiciliées au 31 décembre (3)	47	45
Nombre d'élections de domicile réalisées (4)	46	40
- Dont le nombre de premières élections réalisées	30	25
- Dont le nombre de renouvellement réalisés	16	15
Nombre de radiations	39	26
Nombre de refus	0	0

(2) Le nombre d'élections de domicile en cours de validité correspond au nombre de titulaires d'attestations de domicile toujours en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée.

(3) Le nombre de personnes domiciliées correspond au nombre de titulaires d'attestation de domicile en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée, cumulé au nombre d'ayants droit.

(4) Le nombre d'élections de domicile réalisées correspond au nombre d'attestations de domicile délivrées au cours de l'année civile écoulée.

Deux travailleurs sociaux sont chargés de recevoir les demandeurs dans les locaux administratifs du CIAS et de les informer sur leurs droits et obligations en matière de domiciliation, sur le règlement intérieur de la structure et de s'assurer qu'ils n'ont pas déjà une attestation de domiciliation en cours de validité.

Trois assistantes administratives s'occupent de la remise du courrier aux personnes domiciliées.

Un registre des contacts est tenu à jour.

B. L'aide sociale facultative

L'aide sociale facultative n'a aucun caractère obligatoire mais permet d'animer une action générale de prévention et de développement social sur le territoire.

Fondée sur l'observation et l'analyse des besoins sociaux, sa mise en œuvre est l'expression directe de la politique sociale de notre communauté.

Contrairement à l'aide sociale légale qui est régie par des textes, l'aide sociale facultative ne présente pas un caractère obligatoire.

Toutefois, les prestations offertes sont soumises au principe d'égalité et doivent veiller à respecter la "vocation sociale".

Le Conseil d'Administration du CIAS, qui fixe les conditions d'attribution, doit prendre garde de ne pas porter atteinte à ces droits.

Ceci n'exclut pas la possibilité de prendre en compte les inégalités sociales et d'établir des critères de distinctions tels que : les ressources, l'obligation de résidence sur le territoire, à condition que ces critères ne soient pas discriminatoires.

Afin de mener une action sociale cohérente et de mettre en place des dispositifs complémentaires en adéquation avec les besoins de la population, le CIAS travaille en étroite collaboration avec les autres intervenants du domaine de l'insertion sociale et professionnelle du territoire (partenaires institutionnels, associations).

Les prestations du CIAS peuvent être collectives ou individuelles et être attribuées sous forme de prestations remboursables ou non (article L 123-5 du CASF) ou de prestations en nature (article 2 – Décret du 6 mai 1995).

➤ **Les principales aides et actions sociales facultatives accordées**

• **Secours d'urgence (régie)**

Une régie d'avance est mise en place pour permettre le paiement de certaines dépenses liées aux besoins élémentaires du quotidien et qui en raison de leur urgence ou de leur faible montant, ont intérêt à être réglées sous cette forme sans mandatement préalable.

Ces secours sont accordés sans examen antérieur du Conseil d'Administration en raison de l'urgence et sans condition de résidence. Le caractère « urgent » de la demande sera exposé par le professionnel qui est à l'origine de la requête et validé par le CIAS du Grand Autunois Morvan (Vice-présidente et/ou Directrice et/ou travailleurs sociaux).

Une pièce d'identité et le justificatif de la dépense sont obligatoires pour l'attribution du secours.

9 aides ont été attribuées pour un montant global de **260 €**.

Nature des aides	2020	2021
Habitant du territoire	3	8
Sans Résidence Stable	4	1
Hors territoire	/	/

Nature des aides	2020	2021
Alimentation	3	1
Carburant	1	7
Transport	1	1
Autres	2	
Nombre total d'Aides	7	9
Montant total des aides	262,39€	260,00€

• **Aides financières remboursables ou non remboursables**

En application des dispositions de l'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est créé, au sein du Conseil d'Administration du CIAS, **une Commission Permanente**.

La commission se réunit au moins une fois tous les deux mois et sur convocation. Les dossiers de demande sont présentés par les services du CIAS.

Les aides allouées par le CIAS ont vocation à favoriser :

- L'insertion sociale et professionnelle (accès numérique, téléphonie,...).
- La mobilité (assurance, réparation voiture,...).

- L'accès ou le maintien dans le logement (équipement de première nécessité, assurance, charge d'énergie, retard de loyer, frais de déménagement,...).
- L'accès à la santé (mutuelle, frais médicaux ...).
- L'accès à l'éducation (frais de scolarité, restaurant scolaire ...).

Par ailleurs, il est possible d'étudier des demandes liées à des événements ou dépenses exceptionnelles.

- Dans certains cas exceptionnels, aide au rétablissement du budget ou aide dans l'attente de ressources.

L'aide sollicitée a un caractère subsidiaire et est attribuée dans le cas où aucun autre dispositif ne peut être mobilisé (FSL, APA, caisses de retraites, Caisses d'assurances, CAF, MSA, CPAM ...).

Elle peut être attribuée sous deux formes :

- Aide financière non remboursable.
- Aide financière remboursable : prêt sans intérêt.

Sont bénéficiaires toute personne majeure (seule, en couple avec ou sans enfants) en situation de précarité, confrontée à des difficultés ponctuelles et/ou momentanément privée de ressources.

Le demandeur doit résider sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan.

Conditions particulières d'éligibilités aux prêts :

- Ne pas être en situation de surendettement.
- Avoir une capacité de remboursement.

Toute demande doit être instruite par un travailleur social (CIAS, MDS, Association Le Pont, CPAM, CAF ...).

Elle est présentée par les travailleurs sociaux du CIAS dans un délai de 2 mois maximum après réception, à la Commission Permanente.

La demande est examinée en toute confidentialité et la commission se réserve le droit de vérifier les décisions des autres organismes.

Trois cas de figure peuvent se présenter à l'issue de la commission :

- Accord de la somme demandée partielle ou totale, sous forme d'aide remboursable ou non.

Le demandeur, l'instructeur et le créancier sont alors informés de la décision par courrier. L'aide est versée par la Trésorerie Municipale directement au créancier à réception de la facture et du RIB, ou à titre exceptionnel au demandeur.

- Ajournement de la demande.
- Rejet de la demande.

Dans ces deux derniers cas, le courrier de réponse adressé au demandeur et à l'instructeur indique le motif de la décision, les voies de recours et les conditions pour l'étude d'une nouvelle demande.

Lorsque la Commission Permanente émet un avis favorable pour une aide financière remboursable, le demandeur est invité à prendre contact avec le travailleur social du CIAS, afin de signer le contrat de prêt.

C'est lors de cet entretien, que seront définies les mensualités de remboursement, la durée et la date de début de remboursement.

• **Aides financières remboursables ou non remboursables pour 2021**

Nature des demandes d'aides	Nombre de demandes	Aides non remboursables		Aides remboursables		Nombre d'ajournements	Nombre de rejets	Nombre d'annulations	Lieu d'habitation	Nombre de demandes
		Nb	Montants accordés	Nb	Montants accordés					
Eau	2	2	269.11€			1			Anost	1
Frais d'obsèques	2	2	700.00€			1			Antully	1
Aide alimentaire	1						1		Autun	8
Réparation de voiture	2	2	955.15€						Epinac	4
Honoraires expertise psychiatrique	1	1	160.00€						Etang sur Arroux	2
Energie (gaz, électricité, fuel, bois)	11	8	2 581.88€			2	1	1	Igornay	2
Loyer	3	2	369.98€			1			La Grande Verrière	2
Nettoyage logement	2	1	500.00€	1	1 500.00€	1			Roussillon en Morvan	2
Installation poêle à granulés	2	1	500.00€	1	938.00€	1			Saint Eugène	1
Total	24	19	6 036.12€	2	2 438.00€	7	2	1	Thil sur Arroux	1
									TOTAL	24

Pour rappel : 2020

Nature des demandes d'aides	Aides non remboursables	
	Nbr	Montants accordés
1 ^{er} départ en vacances	1	160.00€
Electroménager	2	863.98€
Honoraires expertise psychiatrique	1	160.00€
Eau	1	379.29€
Energie	2	579.16€
Aide alimentaire	1	100.00€
Frais de déménagement	1	400.00€
Frais d'obsèques	2	1 527.00€
Réparation de voiture	4	1 195.20€
Téléphone	1	100.00€
Total	16	5 464.63€

• Logement d'urgence et chambre individuelle

Afin d'apporter une réponse aux personnes nécessitant un relogement suite à un sinistre ou à une situation de violence conjugale, le CIAS du Grand Autunois Morvan met à disposition un logement T2 ou une chambre individuelle si ce logement est occupé (la prise en charge est définie selon le service instructeur).

Un accompagnement social est indispensable et conditionne l'entrée dans les lieux, la durée de séjour étant limitée à 8 semaines.

Rappelons que l'intégralité du coût de fonctionnement de ce logement (redevance équivalent loyer et financement des astreintes) est prise en charge par le CIAS.

Par ailleurs, les personnes n'ayant aucune ressource peuvent bénéficier de produits de première nécessité.

En 2021, le logement T2 a été occupé **236 jours** soit **77.63 % de taux d'occupation**.

Communes	Logement T2				Chambre CIS ou logement FJT			
	Nombre de familles		Nombre de jours d'occupation		Nombre de familles		Nombre de jours d'occupation	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Autun	2	2	114	90	/	3	/	5
CCGAM hors Autun	5	3	17	134	/	1	/	1
Extérieurs (Hors CCGAM)	1	2	22	2	/	1	/	4
Total	8	7	153	226	/	5	/	10

• **Le Réseau VIF (Violences Intra - Familiales)**

Définition des violences Intra - Familiales : Elles sont exercées au sein du couple, de la famille ou par un ex-conjoint ou partenaire.

Elles recouvrent de multiples actes et comportements, des violences physiques (coups et blessures - meurtre), des violences verbales et psychologiques (menaces - humiliations - contrôles...), des violences économiques (confiscation des moyens de paiement, des papiers), des violences sexuelles (viols et agressions sexuelles).

Le réseau VIF est constitué de nombreux professionnels du territoire qui s'engagent dans la lutte contre les violences Intra - Familiales. Leurs actions s'inscrivent dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Elles s'étendent sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan.

Le réseau a pour objectifs de :

- ✓ Faciliter la connaissance du domaine de compétences de chaque partenaire.
- ✓ Mener à bien une réflexion afin d'élaborer des actions spécifiques de prévention.
- ✓ Coordonner les actions communes.
- ✓ Améliorer la prise en charge des situations.

Le CIAS du Grand Autunois Morvan est membre du réseau VIF de l'Autunois piloté par la Ville d'Autun. Il a signé la charte du réseau VIF au mois de décembre 2015, marquant par là son engagement à le faire vivre.

• **Bouquets offerts pour la Fête des mères**

Le CIAS offre le jour de la Fête des mères un bouquet de fleurs aux mamans présentes à la maternité.

Au regard du contexte sanitaire, aucune délégation n'a pu être organisée, mais en accord avec la directrice de l'hôpital, les bouquets ont pu être livrés le matin, stockés puis remis par les équipes aux mamans.

En 2021, **6** bouquets ont été remis aux mamans de nouveaux nés pour un montant de **120.00€**.

Pour rappel, en 2020, 5 bouquets offerts pour un montant de 100.00€.

• **Aide au permis de conduire en faveur des jeunes**

Depuis décembre 2013, le CIAS du Grand Autunois Morvan attribue une aide pour le financement du permis de conduire à tous les jeunes domiciliés sur son territoire d'intervention.

Cette aide de 150 € intervient en complément de l'aide de 500 € accordée par le Conseil Régional de Bourgogne.

L'instruction des dossiers de demande est effectuée par le CILEF. L'aide est directement versée à l'auto-école où le jeune est inscrit.

En 2021, **52** jeunes ont bénéficié de ce soutien financier, soit une aide totale de **7 800. 00 €**.

Bénéficiaires par commune	
Anost	1
Antully	1
Autun	25
Charbonnat	1
Cordesse	1
Couches	1
Curgy	1
Dracy St Loup	3
Epinac	3
Etang sur Arroux	3
Igornay	1
La celle en morvan	1
La Comelle	1
La Grande Verrière	1
Laizy	1
Mesvres	1
Reclesne	2
Saint Didier sur Arroux	1
Saint Léger du Bois	1
Saint Prix	1
Vide	1
Total	52

Bénéficiaires par année de naissance										Total
1996	1997	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	
2	0	0	0	5	5	13	14	7	6	52

Pour rappel, en 2020 51 jeunes ont bénéficiés de ce soutien financier pour un montant total de 7 650.00€.

• Transport pour personnes âgées ou à mobilité réduite

Une prise en charge est attribuée aux personnes âgées de plus de 65 ans et non imposables sur le revenu ainsi qu'aux titulaires de la carte d'invalidité (+80%) délivrée par la Préfecture de Saône-et-Loire.

Il s'agit de l'attribution gratuite soit d'une carte de transport trimestrielle ou d'un carnet ou 10 tickets par mois. Le dispositif concerne le transport interurbain.

Années	Nombre de bénéficiaires	Nombre de titres distribués	Montants	TOTAL
2021	30	- 91 cartes trimestrielles - 8 cartes mensuelles - 5 carnets de 10 tickets	- 3 168.82€ (91 cartes à 34.82€) - 96€ (8 cartes à 12€) - 40€ (5 carnets à 8€)	3 304.82€
2020	30	- 95 cartes trimestrielles - 5 cartes mensuelles - 3 carnets de 10 tickets	- 3 230€(95 cartes à 34€) - 60€(5 cartes à 12€) - 24€ (3 carnets à 8€)	3 314.00€

C. L'accueil des usagers réalisé au CIAS

Le CIAS est un lieu d'écoute, d'information, de soutien et d'orientation. L'accueil des usagers est réalisé par un personnel qualifié qui au cours d'un premier accueil oriente, si nécessaire, les publics auprès d'un travailleur social pour un entretien plus approfondi. L'accueil se déroule de façon personnalisée favorisant les échanges avec les personnes reçues.

Il s'agit avant tout d'établir une relation de confiance et de traiter au mieux les demandes (accompagnement dans les démarches à réaliser, information sur ses droits et obligations, orientation vers les services compétents, etc.).

Accueil du public pour l'année 2020 :

- Accueil téléphonique : **6 657** contre 5740 en 2020 soit + 15.97%
- Accueil physique : **729** contre 622 en 2020 soit + 17.20%

D. L'accueil social et suivi du public

En 2021, les travailleurs sociaux du CIAS ont effectué **775 accueils**, dont 20 % en premier rendez-vous, 49 % dans le cadre de suivi ponctuels et 31 % en suivis réguliers.

- Nombre de dossiers traités par objet

Objet	2020	2021
Aide à domicile	78	71
Aide sociale	7	1
Alimentation	26	6
Assurance	6	9
Administratif et autres	86	29
Budget	92	123
Décès	31	24
Election de domicile	40	35
Emploi	9	15
Energie	57	58
Equiperment logement	9	1
Logement accès	73	64
Logement maintien	44	40
Mise sous protection	7	16
Point de situation	81	99
Prestations sociales	71	38
Retraite	65	47
Santé	96	54
Transport	8	8
Veille sociale	38	37
Total	924	775

- **Nombre de dossiers traités par tranches d'âge**

	< 18 ans	18 – 25 ans	26 – 35 ans	36 – 45 ans	46 – 59 ans	> 60 ans	NC	Total
Nombre d'interventions 2021(*)	0	33	32	21	149	525	15	775
Nombre d'interventions 2020	0	27	46	47	195	561	48	924

(*) dont **239** (interventions, accueils) dans le cadre de suivis réguliers.

- **Répartition par Communes du territoire**

Communes	Nombre d'accueils en 2020	Nombre d'accueils en 2021
Anost	33	26
Antully	5	23
Autun	542	458
Auxy	2	1
Charbonnat	1	0
Chissey en Morvan	0	1
Collonge la Madeleine	0	2
Couches	13	1
Curgy	8	2
Dettey	1	2
Dracy les couches	2	0
Dracy saint loup	6	17
Epertully	1	1
Epinac	136	91
Etang sur Arroux	12	17
Hors CCGAM	1	2
Hors département	2	4
Igornay	2	3
La Boulaye	0	1
La Grande Verrière	5	6
La Petite Verrière	2	1
La Tagnière	3	0
Lucenay l'Evêque	3	2
Mesvres	19	18
Morley	0	3
NC	9	2
Saint Didier sur Arroux	0	1
Saint Emiland	1	0
Saint Eugène	0	1
Saint Léger sous Beuvray	1	2
Saint Nizier sur Arroux	0	1
Saint Prix	0	7

Saisy	0	1
SRS (personne sans résidence stable)	84	57
St Forgeot	7	2
St Léger du Bois	4	2
St Martin de Commune	2	5
Sully	4	12
Tavernay	7	1
Tintry	6	0
Total	924	775

• **Permanences des travailleurs sociaux au centre social du Prieuré Saint Martin - Quartier de Saint Pantaléon à Autun**

Depuis le 21 avril 2015, les permanences se font sur rendez-vous au centre social du Prieuré Saint-Martin, **à la demande des usagers**.

7 accueils ont été effectués en 2021.

Pour rappel : en 2020, 1 accueil.

• **Permanences du travailleur social à la Mairie d'Épinac**

Les permanences (à la mairie d'Épinac ou à domicile) ont lieu les mercredis matins de 9h à 12h **et sur d'autres journées lorsque nécessaire**.

58 accueils ont été effectués en 2021 (dont 52 concernaient les habitants d'Épinac) pour **29** personnes différentes. Soit un total de 2 accueils en mairie sans rendez-vous, 39 accueils en mairie avec rendez-vous et 17 visites à domicile.

Pour rappel : en 2020, 66 accueils ont été effectués pour 37 personnes différentes.

• **Visites et accompagnements extérieurs réalisés par les travailleurs sociaux**

Les travailleurs sociaux du CIAS réalisent également des visites extérieures. Celles-ci ont lieu, soit au domicile des usagers, soit dans les mairies des communes. Les travailleurs sociaux peuvent aussi être amenés à accompagner les usagers lors de rendez-vous extérieurs (tribunal, caisses de retraite, banques, ...).

En 2021, les travailleurs sociaux ont réalisé **201** visites à domicile, **16** accompagnements avec rendez-vous et **1** sans rendez-vous (nous constatons une augmentation par rapport à 2020).

L'accueil et l'accompagnement social du public représentent la majorité du temps de travail des CESF.

Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent la tranche d'âge la plus importante des personnes reçues (**67,7 % en 2021 soit une augmentation par rapport à 2020 (60 %)**).

Les CESF interviennent grâce à leur champ de compétences, dans les domaines de la vie quotidienne.

A ce titre, elles traitent au quotidien des demandes diverses et variées, mais dont les domaines principaux recensés sur l'année 2021 relèvent principalement du champ du

budget, d'un point sur la situation, du maintien à domicile (aide à domicile,...), du logement (accès ou maintien), de l'énergie, de la santé et de la retraite.

L'accompagnement sur les démarches d'accès aux droits est toujours aussi important, tant au titre de la délivrance d'information, que dans le soutien apporté à la finalisation de la demande (surtout lorsqu'elle est sous forme dématérialisée).

E. L'accueil de jour

Depuis janvier 2017, l'accueil de jour est situé dans les locaux de l'hôpital, 9 boulevard Frédéric Latouche à Autun (anciens locaux du RESPAM).

Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange pour les personnes majeures sans résidence stable (bénéficiant d'un abri par le 115) et/ou en situation d'isolement.

L'accueil de Jour est porté par le CIAS du Grand Autunois Morvan et fonctionne grâce à une équipe de bénévoles qui accueille le public sur les temps d'ouverture.

Sur place, les personnes accueillies ont la possibilité de se restaurer à l'heure du déjeuner (repas chauds fournis par le restaurant scolaire), prendre une boisson chaude et/ou participer à des activités proposées par les bénévoles (lecture, jeux, ...).

L'accueil de jour n'a pas repris son activité pour la saison hivernale 2021-2022. En effet, le public accueilli est principalement celui hébergé par l'Abri Hivernal Autunois. Or, le bureau de l'association AHA est démissionnaire et a donc stoppé son activité. Le CIAS a donc décidé de prendre ce temps pour se questionner sur le fonctionnement de l'accueil d'urgence sur notre territoire.

Pour ce faire, 2 réunions partenariales ont été organisées où plusieurs sujets ont été abordés :

- Le 30 novembre 2021 : fermetures des structures (AHA et GSPS), présentation des dispositifs existants (115, mobi 115, dispositifs de l'association Le Pont, plateforme logement, associations caritatives), rappel de la procédure à suivre face à l'accueil d'une personne en demande d'hébergement, réflexion sur le devenir de l'Abri Hivernal et interrogation des besoins sur notre territoire.

- Le 1^{er} février 2022 : détail des dispositifs de demande d'hébergement et de logement (guichet enregistreur, plateforme logement, 115, mobi 115, SAO), point sur les sollicitations du public depuis la dernière réunion et les solutions trouvées (ou pas), présentation du poste d'intervenant social en commissariat et gendarmerie et des actions nouvelles du Secours Catholique.

D'autres réunions pourront être envisagées selon les besoins repérés et les sujets nécessitant un temps de présentation. En attendant, chaque partenaire répond au cas par cas aux sollicitations du public.

Annexe

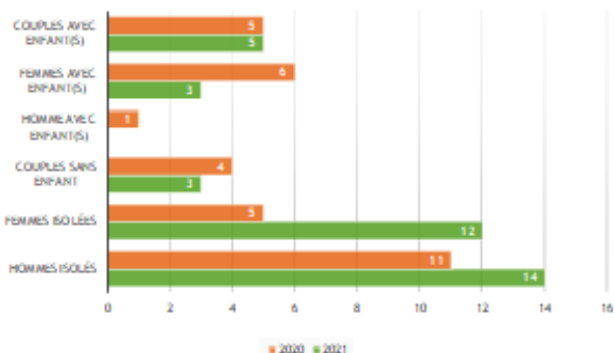
Plateforme CCGAM Logement/Hébergement

Bilan 2021

- ▶ 10 commissions dont 5 en audio/visio
- ▶ 31 nouvelles demandes + 6 demandes ajournées de 2020 (contre 32 demandes en 2020)
- ▶ 15 participants en moyenne par commission
- ▶ 1 ménage reçu en commission
- ▶ 3 interventions collectives:
 - présentation des différents dispositifs de l'Association Le Pont,
 - présentation du dispositif OPAH RU,
 - présentation du CIL PASS et des étapes de la procédure d'expulsion par l'ADIL.

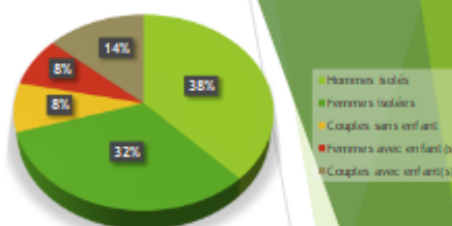
Profil des demandeurs par typologie de ménage

Comparatif de la typologie des ménages en nombre



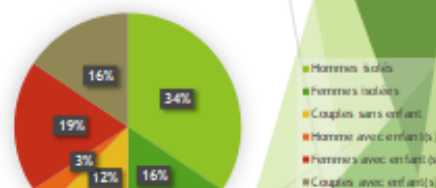
La typologie des ménages rencontrés est différente entre 2020 et 2021. La part des femmes isolées a doublé entre les 2 années passant de 16% à 32%. Les ménages sans enfant représentaient 62% en 2020. En 2021, ils représentent 78%. Par conséquent, les ménages avec enfant(s) sont moins représentés en 2021 (22% contre 38% en 2020). Ce sont les femmes seules avec enfant(s) qui voient leur part diminuer le plus nettement, soit 11 points de moins en 2021.

Typologie du ménage 2021



37 ménages

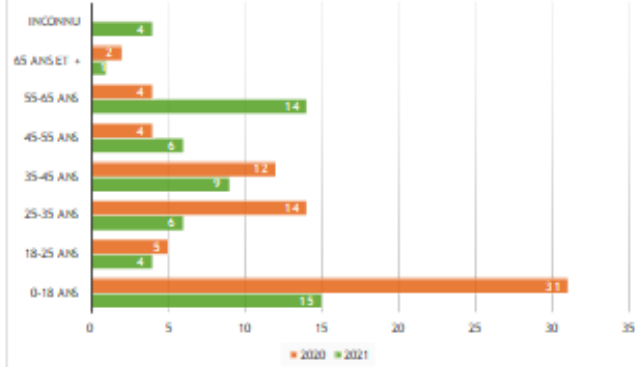
Typologie du ménage 2020



32 ménages

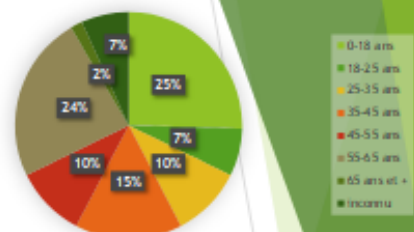
Répartition par âge

Comparatif des âges entre 2020 et 2021



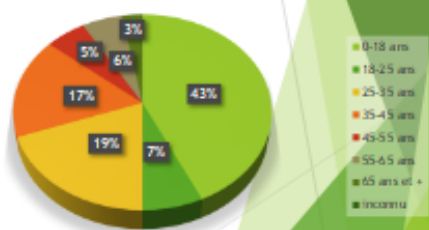
Les ménages avec enfant(s) étant moins représentés en 2021, on constate alors une diminution des mineurs. En 2021, la précarité a touché plus largement une population vieillissante sur le secteur de la CCGAM. Alors que les 25-45 ans diminuent entre 2020 et 2021 (passant de 36% à 25%), la part des 55 ans et + augmente de 17 points (passant de 9% en 2020 à 26% en 2021). En 2021, 4 personnes n'ont pu être recensées dans une catégorie d'âge en l'absence de l'information transmise à la plateforme (dossiers OPAH RU).

Répartition par âge 2021



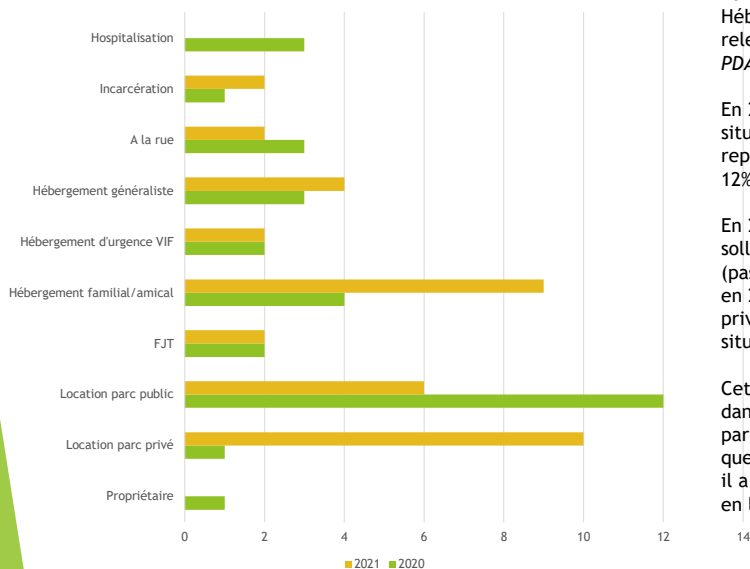
59 personnes

Répartition par âge 2020



72 personnes

Situation au regard de l'habitat au moment de la demande



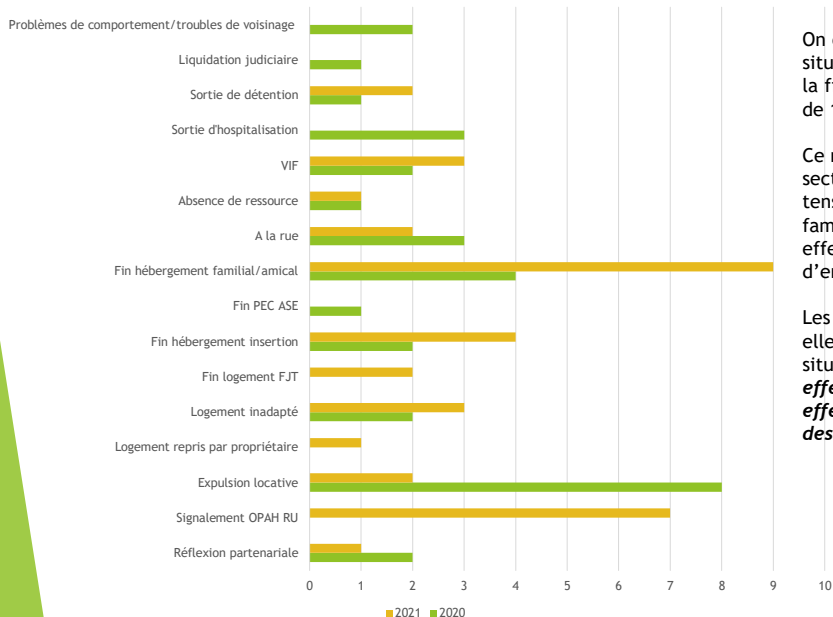
Le nombre de situations relevant du volet Hébergement (17) est quasi similaire à celui relevant du volet Logement (18): *référence au PDAHLPD*.

En 2021, on constate une augmentation des situations hébergées chez des tiers; elles représentent, en effet, 24% des situations contre 12% en 2020.

En 2021, les ménages locataires dans le parc public sollicitant la plateforme ont diminué de 16 points (passant de 32% des situations en 2020 contre 16% en 2021) alors que ceux locataires dans le parc privé ont augmenté de 24 points (passant de 3% des situations en 2020 à 32% en 2021).

Cette augmentation des situations de locataires dans le parc privé est liée au développement du partenariat avec l'OPAH RU qui a intégré en tant que membre les séances de la plateforme en 2021; il a été prescripteur de l'ensemble des situations en logement privé.

Motif principal de la demande

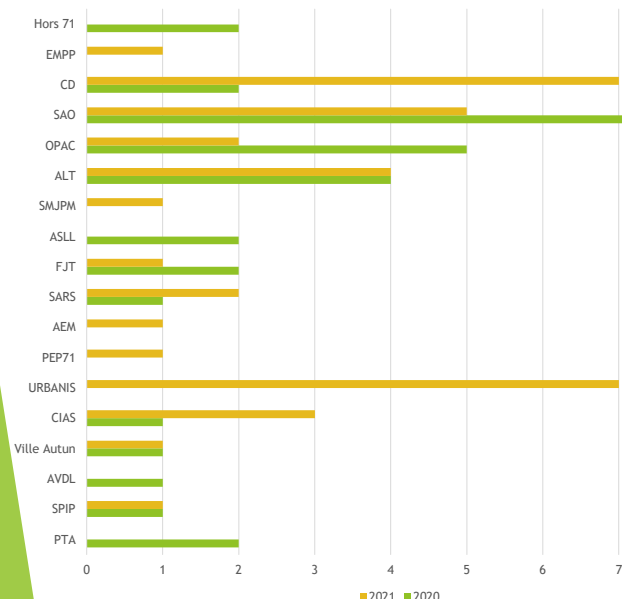


On constate une nette augmentation des situations sollicitant la plateforme en raison de la fin de l'hébergement chez des tiers (passant de 12% des situations en 2020 à 24% en 2021).

Ce motif est également prégnant sur les autres secteurs du département en 2021; cette mise en tension de la solidarité naturelle familiale/amicale est une conséquence des effets de la crise sanitaire (confinement, perte d'emploi, crise financière, etc).

Les situations d'expulsion locative ont quant à elles bien diminué, passant de 25% à 5% des situations étudiées en plateforme); *serait-il un effet du travail collaboratif de prévention effectué en séance plateforme logement et des actions mises en œuvre?*

Services préconisateurs



2020: 13 services évaluateurs
2021: 14 services / 5 nouveaux

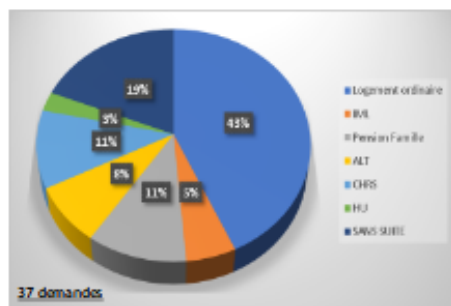
Depuis la mise en place de la plateforme, on constate une implication intéressante d'un grand nombre d'opérateurs qui démontre l'investissement de chacun dans la construction des parcours d'insertion ou de réinsertion.

Le travail collaboratif et constructif est désormais reconnu sur le secteur de la CCGAM; en 2021, 5 nouveaux préconisateurs se sont saisis du travail partenarial de la plateforme pour présenter des situations complexes.

A noter également que certaines institutions, opérateurs ne sont pas préconisateurs en 2021 mais actifs dans le travail de collaboration et présents lors des séances de la plateforme. Il s'agit notamment des bailleurs publics SEMCODA et HABELIS.

Cette collaboration active et constructive entre les opérateurs de l'hébergement et du logement facilite la construction de projets en évitant les ruptures de parcours et en favorisant la politique du logement d'abord.

Orientations validées par la commission

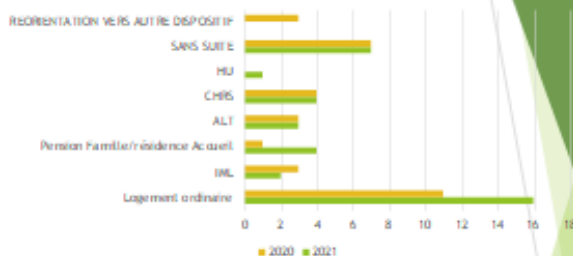


En 2021, la plateforme a orienté:

- 5 situations vers un accès au logement ordinaire (1 T5, 2 T2, 1 T3 et 1 inconnu)
- 6 situations vers un maintien au logement ordinaire
- 5 situations vers un relogement
- 2 situations en IML à Autun
- 4 situations en Pension de Famille à Autun
- 3 situations en ALT à Autun
- 4 situations en CHRS (3 à Autun et 1 à Chalon S/S)
- 1 situation en HU à Autun

1 dossier a été classé sans suite car le ménage a quitté le département

Comparatif 2020 et 2021 (en nombre de dossiers)



Dans le cadre de ses missions d'amélioration de l'habitat, l'OPAH RU nous a transmis 6 situations qui n'ont pas pu être traitées par la plateforme (classées sans suite après plusieurs séances) en raison d'un manque d'informations sur les ménages occupants et leurs besoins d'accompagnement.

Nous savons aujourd'hui que sur ces 6 situations:

- 2 ménages ont refusé un accompagnement,
- 1 ménage est hébergé par la famille durant les travaux d'amélioration de l'habitat,
- 1 ménage est accompagné par le service social d'Urbanis,
- 2 ménages sont accompagnés par la MDS Autun.

Les admissions effectives

Orientation validée en commission	Admission effective en 2021	Liste d'attente 2022	
Accès au logement ordinaire Autun	5		Le délai moyen pour accéder au logement ou au relogement ordinaire est de 2 mois.
Maintien en logement ordinaire Autun	6		
Relogement ordinaire Autun	5		
IML Autun	2		Le délai moyen pour entrer en structure d'hébergement est de 1,5 mois. Cependant, ce délai est à nuancer car certains logements en ALT étaient disponibles immédiatement alors que le délai pour intégrer un CHRS peut être beaucoup plus long (le ménage en première position sur liste d'attente est inscrit depuis le 09/02/21)
Pension Famille Autun	2	2	
ALT Autun	3		
CHRS Autun	1	2	
CHRS Chalon S/S		1	
HU Autun	1		

Les actions de communication 2021

► Actions de communication sur le rôle et le fonctionnement de la plateforme:

Diffusion large de l'enquête de satisfaction relative au fonctionnement de la plateforme

Transmission de la plaquette de présentation à Monsieur Bonnot, UNPI (Union Nationale des Propriétaires Immobiliers) pour une diffusion large à l'ensemble de ses adhérents

Présentation de la plateforme à Mme WEBER, ADIL, et proposition faite pour que l'ADIL soit acteur dans le repérage des situations complexes dans le parc locatif privé

Présentation de la plateforme à Mme BIZOUARD, nouvelle Secrétaire Générale à la Sous-préfecture d'Autun.

► Action de communication sur les différents dispositifs d'hébergement/logement disponibles sur le secteur de la CCGAM:

Diffusion large d'une fiche de présentation des dispositifs portés par l'association Le Pont

Les réajustements 2021

► Mise en conformité avec le RGPD:

Modification des documents de suivi (suppression du compte rendu collectif au profit d'un relevé de décision de séance individualisé)

Modification du mode de transmission du relevé de décision (limitation de l'envoi au ménage concerné et son référent)

► Elaboration d'une fiche de suivi avec l'OPAH RU pour mieux cibler les besoins

► Formation de l'ensemble des prescripteurs du secteur de la CCGAM à l'utilisation de l'application Etat SI SIAO (outils national de référence utilisé pour le suivi de parcours des personnes en situation de sans abris ou risquant de l'être)

► Inscription par le SIAO systématique et sans délai sur le contingent préfectoral des ménages VIF installés sur le T2 dédié à Autun

► Allongement du délai pour déposer les demandes auprès du SIAO: la date limite de dépôt est passée de 7 jours ouvrés à 3 jours ouvrés avant la date de séance

Les faits marquants 2021

Les membres de plateforme ont été soucieux d'orienter les ménages sur les dispositifs adaptés à leurs besoins et non selon la disponibilité de la vacance sur un territoire donné.

- Meilleure analyse du besoin
- Stop aux orientations par défaut
- Développement d'un observatoire plus efficient
- Résultats encourageants: l'Etat a reconnu le besoin à travers les listes d'attente et les évaluations sur mesure
- Création de 3 places CHRS INSERTION (2 appartements) sur le secteur de la CCGAM ainsi que 5 places supplémentaires en HEBERGEMENT D'URGENCE (1 appartement)

IML Départementale ouverte aux orientations de la Plateforme

Les perspectives 2022

- ▶ Actualiser et diffuser la cartographie départementale SIAO présentant la répartition des différents dispositifs d'hébergement généraliste et de Logement Accompagné (Urgence et Insertion) sur l'ensemble du territoire de Saône-et-Loire
- ▶ Actualiser la charte de fonctionnement de la Plateforme en y intégrant les bonnes pratiques
- ▶ Favoriser la réintégration d'un représentant de la CAF et essayer cette pratique sur l'ensemble des commissions du département: la référence humaine est une véritable plus-value pour débloquer les situations et l'accès au logement
- ▶ Développer des actions en faveur de la participation des ménages accompagnés